GEORGES BRUEL

Administrateur des Colonies,
Ancien Commandant de la région du Chari.



LE CERCLE

DU

MOYEN-LOGONE

Prix : 2 Francs

PUBLICATION

DU

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

21, Rue Cassette, Paris.

1905

GEORGES BRUEL

Administrateur des Colonies,
Ancien Commandant de la région du Chari.

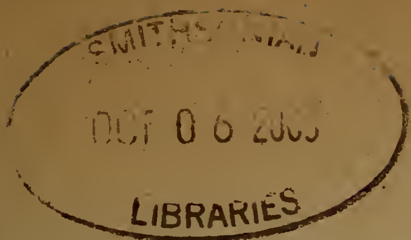


LE CERCLE
DU
MOYEN-LOGONE

Prix : 2 Francs

PUBLICATION
DU
COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE
21, Rue Cassette, Paris.

1905



LE CERCLE

DU

MOYEN-LOGONE

I. — Création, limites, superficie.

L'occupation du Moyen-Logone, vivement désirée par tous les commandants du territoire du Tchad, fut empêchée tout d'abord par les événements qui se déroulèrent au Bornou et au Kanem de 1900 à la fin de 1902.

Au commencement de 1903, notre situation dans le Nord étant devenue meilleure, il parut possible d'exécuter enfin ce projet. D'ailleurs, les instructions ministérielles prescrivaient d'aider dans la mesure du possible la mission Lenfant qui devait étudier, à l'époque des hautes eaux de 1903, la région du Toubouri, et, d'un autre côté, il devenait chaque jour plus évident que si l'on reculait encore notre installation, nous ne trouverions plus qu'un pays complètement dévasté et ruiné. C'est pourquoi, dans les premiers jours de mai, M. l'administrateur en chef Fourneau décida la création d'un cercle du Moyen-Logone et en confia le commandement au lieutenant Faure.

Ce nouveau cercle comprend, nominalement tout au moins, la partie du bassin du Logone située entre le 8e et le 10e degré de latitude nord, la frontière du Kamerun à l'Ouest et la ligne de faîte, qui sépare le bassin du Ba-Illi de ceux du

Bahr-Sara et du Chari. La région du Mayo-Kabi, qui dans l'avenir sera sa porte d'entrée et de sortie, en fait tout naturellement partie.

La portion du bassin du Haut-Logone, située au sud du 8e degré de latitude, se trouvant très loin de Laï, qui est le chef-lieu du cercle, formera, sans doute, lorsqu'on l'occupera, un autre cercle, dont dépendra la haute vallée de la Ouahme (Bahr-Sara) et on y rattachera, peut-être, quelques parties de la Haute-Sangha, de façon à réunir sous un même commandement tout le nœud orographique d'où descendent le Logone, le Bahr-Sara et la Nana-Poundé. Pour l'instant, nous n'exerçons aucune action sur tout ce pays.

Le cercle du Moyen-Logone, tel qu'il a été défini plus haut, a comme plus grande dimension 250 kilomètres du Nord au Sud et 400 de l'Est à l'Ouest. Sa superficie approximative est d'environ 64.000 kilomètres carrés.

II. — Résumé de nos connaissances sur le Moyen-Logone avant l'occupation.

Nous allons indiquer sommairement ce que nous connaissions de ce pays avant la fin de 1902, en insistant sur tout ce qui est inédit et en passant brièvement sur ce qui a déjà fait l'objet de publications, que nous rappellerons d'ailleurs, pour que l'on puisse s'y reporter facilement.

Barth est le premier Européen qui vint (1851-1852) tout à proximité de cette région. Il atteignit en effet la portion septentrionale du Toubouri et le Logone un peu en amont du 10e degré de latitude. Il traversa dans la région nord du Toubouri un ngaldjam (marais) sillonné par trois rivières, coulant vers le Sud avec un courant rapide.

« M. le Dr Petermann, le savant géographe, m'a fait remarquer, écrit-il, que la grande quantité d'eau que je trouvai dans la partie orientale du ngaldjam, où je passai le 5 janvier, semble indiquer que l'eau descend dans cette direction et se trouve conséquemment en rapport avec celles du Toubouri. Mais tout ceci n'est guère concluant. »

On le voit, il ne repousse pas l'hypothèse d'une communication du Logone avec le Toubouri, mais il ne l'adopte pas non plus.

Peu après, en 1854, Vogel poussa plus au Sud et atteignit Daoua en longeant la rive occidentale du Toubouri dans toute la partie où le lac est orienté Nord-Sud et jusqu'au point où brusquement il s'infléchit vers le Nord-Ouest.

Vogel crut que ce lac était le réservoir d'où sortait la Bénoué, alors que Barth pensait, avec juste raison, que cette rivière descendait de hautes montagnes.

A son tour, Nachtigal vint en 1872 par la vallée du Ba-Illi dans les pays Somraï, Gabéri, Toummak et Ndamm. En interrogeant les indigènes, il se documenta sur le pays Sara et Mbaï.

En 1891, le major Macdonald remonta le cours du Mayo-Kabi sur environ 80 kilomètres jusqu'au lac Nabarat, où le vapeur s'envasa, ce qui l'obligea à rebrousser chemin.

Le lieutenant de vaisseau Mizon, qui était parti de France durant l'été 1890 avec l'intention de rejoindre le Tchad par la voie de la Bénoué e du Toubouri, dépassa Dingui, mais dut s'arrêter le 30 septembre 1891 à une vingtaine de kilomètres au delà, car son bateau, le *René Caillié*, calait trop d'eau, surtout au moment où le Mayo-Kabi était déjà en décrue. Nos connaissances s'augmentèrent ainsi des études qu'il fit sur le régime de la Bénoué et du Mayo-Kabi, sur l'organisation de l'Adamaoua, et des renseignements qu'il recueillit auprès des indigènes sur la région en

amont de Bifara. (Voir le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 1er trimestre 1896, pages 65 à 71 et page 98.)

Il concluait nettement à la possibilité d'une communication fluviale entre le Logone et la Bénoué. Il dit en effet : « Il n'est pas impossible qu'on puisse se rendre, à certains moments de l'année, de Yola au Tchad, par voie fluviale sans rompre charge. »

En 1893, Maistre et ses compagnons, envoyés par le Comité de l'Afrique française, traversèrent les premiers le Moyen-Logone d'Est en Ouest, reliant ainsi les itinéraires de Nachtigal à ceux des divers voyageurs qui avaient parcouru l'Adamaoua. Le pays et les populations qui habitent le Moyen-Logone nous furent ainsi révélés. (Voir le livre de M. C. Maistre : *A travers l'Afrique Centrale, du Congo au Niger;* Hachette ; pages 176 à 235) et les traités signés avec les chefs indigènes, notamment à Laï et Lamé, nous permirent, lors des négociations avec l'Allemagne, de réclamer et d'obtenir un débouché dans la vallée de la haute Bénoué.

En novembre 1900, conformément à un plan d'ensemble tracé avant son départ par le commissaire du gouvernement Gentil, le capitaine Robillot donna des ordres pour la mise en route de deux reconnaissances, l'une partant de Fort-Lamy, l'autre de Fort-Archambault. Elles devaient faire leur jonction, si possible, à Laï et recueillir des renseignements sur l'endroit où Fadel Allah s'était retiré, en même temps que sur ses intentions.

Le premier groupe, sous les ordres du lieutenant Kieffer auquel était adjoint le sergent Jacquelin, comprenait 45 Sénégalais et 20 auxiliaires baghirmiens. Il quitta Fort-Lamy le 22 novembre sur 8 pirogues Kotoko, montées par 40 pagayeurs. Le 10 décembre, il arriva à Laï, après

avoir reconnu, le premier, par eau la belle rivière qu'est le Logone. Le lieutenant Kieffer a exposé les divers résultats de son voyage dans une conférence faite à la Société de Géographie d'Alger, le 14 mars 1902. Comme elle a été reproduite dans le Bulletin de cette Société, nous n'insistons pas.

Le second groupe partit de Fort-Archambault le 17 novembre. Il avait à sa tête le lieutenant Faure et était composé de 30 tirailleurs. Le voyage fut des plus pénibles, le pays que l'on dut traverser à pied étant presque partout inondé. D'autre part, le lieutenant Faure n'avait ni guide ni interprète. Grâce à son énergie bien connue, il triompha de tous les obstacles et en passant par Dobo, Goundi, Palem, Dar, Broto, Somraï, il gagna Laï, où il entra le 29 novembre.

Il envoya de là deux patrouilles de 4 hommes, qui, sous la conduite de déserteurs rhabistes, poussèrent jusqu'à Demmo et Fianga, d'où ils ramenèrent deux indigènes que le lieutenant Faure put interroger sur les relations fluviales existant entre le Toubouri, le Logone et le Mayo-Kabi.

Le 16 décembre, le lieutenant Kieffer et sa troupe repartaient pour rechercher par eau ou par terre, suivant les circonstances, la communication du Logone et du Toubouri qu'il n'avait point vue à la montée. Mais, dans la nuit du 16, il fut rejoint par un courrier du lieutenant Faure, qui lui annonçait qu'il venait de recevoir l'ordre de rejoindre Fort-Lamy avec son détachement pour repousser une attaque de Fadel Allah.

Bien que n'étant touché personnellement par aucun ordre, le lieutenant Kieffer considéra que son devoir était d'abandonner son exploration pour marcher au canon avec son camarade. Celui-ci le rejoignit le 17, après avoir été attaqué de nuit à Ndraye. Le 23 décembre, les deux détachements, après avoir navigué nuit et jour, arrivè-

rent à Fort-Lamy d'où ils rejoignirent les troupes, qui allaient opérer au Bornou.

En rentrant à Fort-Archambault, le lieutenant Faure rencontra le 8 avril 1901 à Bousso le capitaine Lœfler, qui arrivait de la Sangha avec l'adjoint des affaires indigènes Des Garets. Ils venaient de faire un voyage superbe, dans lequel, après avoir traversé la Ouahme à Gouikora, ils avaient coupé la région montagneuse des Taré, puis longé en partie le Baria et le Babo, affluents du Bahr-Sara. Ils avaient recoupé ensuite les itinéraires Nachtigal et Faure et atteint enfin le Chari à Kouno, levant ainsi plus de 500 kilomètres d'itinéraires nouveaux et traversant un des grands blancs de la carte du Congo.

Le lieutenant Faure donna au capitaine Lœfler tous les renseignements qu'il venait de recueillir sur le Toubouri, ce qui affermit ce dernier dans son dessein d'étudier cette région si intéressante au point de vue géographique et économique.

En mai 1901, le capitaine Lœfler longea la dépression du Toubouri, de Safousso à Mbourao, puis gagna Binder, Léré, Biparé (Bifara), Lamé, contournant ainsi, puis traversant le Mayo-Kabi. Il suivit ensuite la frontière allemande jusque vers 7°50′, coupa le Haut-Logone à Ngomi, ses affluents la Mambéré et le Lim et rentra dans la Sangha par la vallée de la Nana-Poundé.

Pendant ce voyage, le capitaine Lœfler a levé 2.000 kilomètres d'itinéraires entièrement nouveaux et a accompli un des plus beaux voyages d'exploration qu'il restait à faire au Congo.

Dans la région du Toubouri, il avait longé un chapelet de mares (il est à noter qu'il visitait ce pays en saison sèche) entre le Logone et le Toubouri, et avait découvert les lacs de Tikem et de Léré. Il résumait ainsi son opinion : « Nous sommes autorisés à conclure, dès maintenant, qu'à une certaine époque de l'année, le Tchad se trouve

en communication directe avec la mer. » (Voir les *Renseignements coloniaux* du *Bulletin de l'Afrique Française*, n° 6, de 1902, pages 121 à 128.)

Dans les derniers mois de 1901, le capitaine Jesson, le lieutenant Faure, le sergent Guoyéser, parcoururent la région comprise entre le Chari et le Ba-Illi à hauteur de Damtar, et le sergent poussa même jusque chez les Somraï. En 1902, le lieutenant Coiscaud revint dans cette zone, pendant qu'un maréchal des logis de spahis allait de Laffana à Kim sur le Logone en passant par Tahouan, Moutkélé, Tchiodol et Andjia. Enfin, en décembre de cette même année, le lieutenant Brulé visita Koutou, Falgué, Niellim, Kouno, Moul, Oulou, Kome et Potom.

En septembre 1901, le capitaine Lenfant reçut à Badjibo une lettre du lieutenant-colonel Destenave, commissaire du gouvernement par intérim du Tchad, dans laquelle ce dernier exprimait le désir de faire étudier la voie du Toubouri pour le ravitaillement de son territoire.

Au printemps suivant, dès son arrivée en France, le capitaine Lenfant entretint de cette question le commissaire du gouvernement titulaire, M. le gouverneur Gentil, et, sur la proposition de celui-ci, M. le ministre des Colonies voulut bien décider en principe qu'une mission de reconnaissance, dirigée par le capitaine Lenfant, irait, en 1903, reconnaître cette voie fluviale.

On sait par le livre du commandant Lenfant : *La Grande Route du Tchad*, comment, après avoir été sur le point de ne pouvoir partir, il put enfin organiser rapidement sa mission sous les auspices du ministère des Colonies, grâce aux subventions de la Société de Géographie, du Comité de l'Afrique Française, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Association cotonnière coloniale.

De son côté, le 25 juin 1901, le lieutenant Faure, qui venait de rentrer en France, adressait une demande à M. le ministre des Colonies pour être chargé de reprendre aux hautes eaux de 1903 les études commencées par le capitaine Lœfler et pour tenter de transporter par cette voie du Toubouri un petit ravitaillement destiné aux troupes du territoire du Tchad. Cette mission n'ayant pu lui être confiée, il repartit au Chari.

III. — Occupation, reconnaissances durant la première année d'administration.

L'occupation de Laï se fit conformément au plan approuvé par M. l'administrateur en chef Fourneau : le convoi dirigé par le chef de station Antony descendit le Chari pour remonter ensuite le Logone. Le groupe principal sous les ordres du lieutenant Faure, qui était chargé de commander le Cercle, suivit la dépression du Babo, atteignit une des branches du Haut-Logone et la descendit ensuite pour atteindre Laï ; enfin une petite reconnaissance, sous les ordres de l'administrateur Bruel, commandant la région du Chari, étudiait une partie de la frontière allemande et atteignait Laï par le Nord-Ouest.

1. — Le convoi quitta Fort-Archambault le premier et se mit en route le 23 avril 1903. Il se composait de deux baleinières, chargées de perles, d'outils, de cartouches, de vivres pour Européens. Ces derniers étaient en très petite quantité, par suite de la pénurie extrême dans laquelle se trouvait tout le territoire.

La descente du Chari fut pénible, surtout entre Fort-Archambault et l'embouchure du Bahr-Sara, car on était à la fin de la saison sèche et l'étiage était exceptionnellement bas cette année. Aussi les bancs de sable étaient fort nombreux et les

hauts fonds fréquents. On était donc souvent obligé de haler les embarcations ou d'approfondir le chenal de quelques centimètres pour permettre le passage.

A Fort-Lamy, M. le chef de bataillon Largeau, commandant la région du Tchad, voulut bien disposer en faveur du Moyen-Logone d'une partie des vivres qu'il avait pour son personnel et remit notamment à M. Antony un peu de sucre et de café. Cette façon de faire, qui n'étonna point ceux qui connaissaient déjà le commandant Largeau, toucha profondément tout le personnel du Moyen-Logone, qui lui en garde une profonde reconnaissance.

M. l'administrateur en chef Fourneau avait arrêté avec les autorités allemandes un « modus vivendi » destiné à assurer le passage du convoi à travers le territoire allemand en conformité avec le traité de février 1894 et nous avions notamment obtenu de garder armés la dizaine d'hommes qui formait l'escorte du convoi.

Bien que l'occupation allemande n'existât pas encore en amont de Kousseri, l'accueil des populations fut partout excellent, en particulier chez les populations Kotoko, qui n'oublient pas que nous les avons délivrées de la tyrannie rhabiste.

En amont du 10e degré de latitude, M. Antony trouva un pays désolé, ruiné par une série de calamités : les sauterelles avaient mangé la récolte l'automne précédent ; les Baghirmiens, sous les ordres du Fatcha et du Barma, l'avaient ensuite razzié au printemps de fond en comble, de concert ou simultanément avec les Foulbés de Kalfou (territoire allemand) et les Marbas de la rive gauche.

Seul de tous les nombreux villages, très importants et très prospères, vus en 1900 par MM. Kieffer et Faure, Kim était debout et intact. Cela tenait sans doute à ce que son chef avait fait cause

commune avec les razzieurs. Tous les autres villages avaient été mis à sac et les populations décimées mouraient de faim. Elles ne possédaient même plus de semences et elles subsistaient tant bien que mal des produits de la pêche ou des fruits de borassus et de racines.

M. Antony arriva à Laï le 15 juin, n'ayant pu nourrir son personnel, dans la dernière partie de la route, que grâce à la viande d'hippopotame et au mil que le lieutenant Faure lui avait expédié en pirogue, peu après son arrivée à Laï.

2. — Le lieutenant Faure se mit en route le 10 mai. Au départ de Fort-Archambault, sa colonne se composait du sergent Dumons, de 33 gardes régionaux, de 1 tirailleur, de 9 femmes, de 24 porteurs Tounias. Il emmenait en outre 3 bœufs et 2 vaches.

Le 13, il arrivait à Daï. Le mbang (chef) Madou, suivant son habitude, s'était sauvé. Seuls, quelques rares habitants se décidèrent, dans la soirée, à apporter un peu de mil. Le lendemain, à Saada, qui dépend de Daï, le chef s'était aussi sauvé dans la brousse, mais un plus grand nombre d'indigènes étaient restés dans leurs cases.

Le 16, à Koumra, le lieutenant Faure trouva sous les grands karités du village une foule de cavaliers, d'hommes en armes, de femmes et d'enfants qui y campaient. C'étaient des Saras du Sud-Ouest, qui venaient d'évacuer leur pays devant deux grosses razzias fellatas, dont le centre d'opération était Bedjondo et qui en ce moment opéraient du côté de Péni.

Les deux seuls Baghirmiens, qui se trouvaient de passage à Koumra, essayèrent de dissuader le lieutenant de continuer sa route par le Sud-Ouest, lui disant que lui et sa petite troupe seraient massacrés par les masses fellatas. Il ne tint aucun compte de l'avis de ces gens poltrons, comme tout bon Baghirmien, et continua sa route.

Le surlendemain matin, il arriva à Péni. Toutes les cases étaient brûlées, les plantations foulées aux pieds et saccagées. A 11 h. 1/2 du matin, les Saras, qui avaient suivi la colonne pour réoccuper le pays sous notre protection, arrivèrent affolés en annonçant que les Fellatas attaquaient en masse un quartier du village. Une patrouille de 6 hommes fut immédiatement envoyée en reconnaissance avec quelques cavaliers saras. A 500 mètres du camp, elle se heurta aux Fellatas, auxquels elle envoya plusieurs feux de salve.

Les Fellatas (qui n'avaient pas un seul fusil et qui ignoraient notre présence) furent surpris par ces feux rapides et s'enfuirent en désordre, sans chercher à savoir si nous étions nombreux. Le lieutenant Faure se porta dans la direction de sa patrouille et vit passer à toute bride un groupe de 200 cavaliers sur lequel il n'osa tirer, ne sachant si elle était composée de Fellatas et de Saras alliés à eux ou de Saras razziés.

La patrouille continua sa poursuite, qui transforma la fuite des Fellatas en une déroute complète. Au bout de deux heures, nos hommes rentrèrent en annonçant qu'ils avaient tué une vingtaine de Fellatas et en avaient blessé un grand nombre. Ils rapportaient des prises : sagaies, sabres, boucliers, arcs, flèches, etc., et ramenaient un cheval.

De leur côté, les Saras de Péni, voyant leurs ennemis en déroute, avaient repris courage et s'étaient mis à poursuivre et à attaquer les fuyards. Ils rentrèrent à 6 heures du soir avec une vingtaine de blessés. Ils déclarèrent avoir tué beaucoup de monde à l'ennemi. On peut estimer que, dans cette échauffourée, les Fellatas perdirent environ 200 hommes. Notre petite troupe n'avait ni tués ni blessés.

Les prisonniers déclarèrent être originaires les uns de Ngaoundéré, les autres de Bouband-

jida. Toute la razzia venait donc du Kamerun.

Le 20, la colonne traversa près de Bedjondo un camp fortifié où l'on compta 850 à 900 cases, ce qui permit d'estimer que la razzia comptait de 2.500 à 3.000 personnes. Aussitôt après, on trouva le long de la dépression environ 150 cadavres de femmes et d'enfants, traînards, qui n'avaient pu suivre la colonne en déroute et qui avaient été ou tués par les Fellatas avant d'être abandonnés ou qui avaient été massacrés par les Saras.

La région traversée du 19 au 27 mai était complètement dévastée. Tous les villages étaient brûlés et le sol était jonché de débris de calebasses, de jarres et de poteries de toute sorte.

Le 20, on avait quitté la vallée du Babo proprement dit pour suivre, tantôt sur la berge même, tantôt à une courte distance, une dépression, presque entièrement asséchée, dont l'orientation était E. N. E. — O. S. O. Le 22, on atteignit enfin au village de Doba une des branches supérieures du Logone.

Il avait été impossible de trouver un grain de mil dans la zone dévastée que l'on venait de traverser : aussi avait-on épuisé les réserves que portaient les hommes et il fallut distribuer durant deux jours du biscuit pris sur les approvisionnements destinés aux Européens. Heureusement durant la route on avait tué quelques antilopes, et lorsqu'on arriva au Logone, on chassa les hippopotames, qui y existent en grand nombre. On fit boucaner une partie de la viande ainsi obtenue et on échangea l'autre contre du poisson. A cette époque, en effet, tous les bancs de sable de Logone sont couverts de villages de pêche, qui sont bâtis provisoirement sur le bord de l'eau.

Après un repos de deux jours à Doba, la colonne se remit en route en longeant le Logone par la rive droite. On avait échangé à Doba un

cheval de prise contre six petites pirogues, dans lesquelles on put embarquer une partie des bagages.

Aux villages de Békoudou et de Bimbara, l'accueil fut plutôt hostile, car les indigènes qui les habitent sont naturellement très ombrageux. En outre, au début, ils crurent avoir affaire à une razzia de Fellatas, ce qui peut s'expliquer par l'absence de communication entre les villages, qui vivent isolés les uns des autres, en hostilité presque permanente et aussi par le petit nombre des blancs de la colonne (deux), qu'ils ne voyaient pas toujours de loin. Aucun conflit ne se produisit cependant.

Le 29 on traversa les premiers villages Massa, et le 30 au matin le détachement au complet fit son entrée à Laï.

Dès le lendemain, on se mit à la construction du poste.

3. — Le 13 mai, l'administrateur Bruel quitta à son tour Fort-Archambault avec une escorte de 10 gardes régionaux et longea le Chari jusqu'à Damtar.

En route, au village Ndamm de Kouno, il rencontra par hasard le chef baghirmien Katourli, qui allait rejoindre le sultan Gaourang au Dékakiré. Il avait avec lui un convoi d'environ 12 à 1.500 esclaves, dont 600 appartenant en propre au sultan (déclaration de Katourli) pris dans les razzias faites par les Baghirmiens au sud de Goundi depuis l'automne 1902. Presque tous étaient des femmes et des enfants de quatre à huit ans. Ils mouraient de faim et surtout de soif, car, en cette saison, aucun cours d'eau ne sillonne le pays entre Palem et Kouno, et les quelques puits qui existent dans les villages ne peuvent suffire à donner de l'eau à 15 ou 1.800 personnes. Ce trajet n'est qu'un faible tronçon de la longue route d'exil, qui pour les uns va jusqu'en Egypte,

en Arabie ou même en Perse : aussi combien meurent de fatigue, de soif ou de faim avant d'arriver à destination?

A Damtar, le lendemain 20 mai, un courrier apportait la nouvelle que le commandant Largeau avait été assez habile pour obtenir de notre vassal Gaourang la suppression des razzias et de la traite. Le convoi de Katourli était donc le dernier qui traversait le Chari.

Après avoir séjourné du 20 au 26 mai à Damtar pour en déterminer la latitude, l'administrateur Bruel passa par Dik, Our, Gourgara-Bangri et arriva le 29 mai à Gourgara-Plimouta. Tous les villages traversés sont juste sur la frontière. Continuant ensuite sa route à travers le pays Somraï, il arrivait à Laï le 6 juin, après avoir délivré à Ioune et Doumogue 40 esclaves que des Baghirmiens emmenaient sur la rive droite du Chari.

De Laï, tous ces captifs furent renvoyés dans leurs villages respectifs, sous escorte.

4. — Le 15 juin, le commandant de région, croyant sa présence à Fort-Archambault indispensable, se remit en route et après avoir traversé Dormo, Kariatou, Manga, Dar, Koli, Palem, arriva à Goundi le 19 juin. En route, il avait mis en liberté 56 esclaves, qui comme les premiers furent envoyés sous escorte dans leurs villages d'origine, sauf 12 enfants de quatre à six ans, qui furent dirigés sur le village de liberté de Fort-Archambault, aucun renseignement n'ayant pu être recueilli sur leur origine

Un courrier lui ayant appris que son retour à Fort-Archambault ne s'imposait pas, l'administrateur Bruel continua sa route par Matkaga et Ngoman. Il rejoignit à Koumra l'itinéraire suivi un mois avant par le lieutenant Faure et le parcourut à son tour jusqu'au village de Békessé. De là, il gagna Bangoul et poussa 6 kilomètres au Sud pour voir la dépression du Babo, qui était

complètement à sec. Inclinant ensuite à l'Ouest, il traversa Bedjondo, recoupa l'itinéraire Faure près de Dogo, atteignit Beïara au Nord, puis marchant plein Ouest, il arriva au Logone à Békoudou. Après avoir longé la rive droite de ce fleuve et suivi l'itinéraire Faure, il rentra à Laï le 3 juillet.

Depuis que l'on avait quitté les pays soumis aux Baghirmiens, il avait été difficile de recruter des porteurs pour aller d'un village à un autre. En quelques points : Bangoul, Gamel, Dobordé, les gardes régionaux envoyés à la demande des chefs de village pour les aider à recruter les hommes qui ne voulaient pas leur obéir, furent attaqués et durent tirer quelques coups de fusil pour se dégager. Au village de Dobordé, l'engagement fut même un peu vif : 54 cartouches furent brûlées et 12 Mbaï tués ou blessés.

Ce recrutement de porteurs, difficile le matin en pays Mbaï, devenait très facile au contraire à midi lorsqu'il fallait relayer les porteurs. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu trouver l'explication de cette différence d'attitude à notre égard.

5. — Conformément aux instructions de M. l'administrateur en chef, le lieutenant Faure quitta Laï le 1er juillet, avec un détachement d'une trentaine d'hommes pour reconnaître la communication signalée par le capitaine Lœfler, comme reliant le Logone à la Bénoué.

Il descendit d'abord le Logone jusqu'à Eré, où il fut obligé de repousser à coups de fusil des cavaliers Marbas, qui, ignorant notre présence, venaient razzier le village; puis, quittant le fleuve, il traversa le pays Marba. Entre les villages de Déro et de Dogdio, il fut forcé de s'ouvrir un passage les armes à la main. Dès que les habitants d'un village avaient quelques hommes de touchés, ils venaient demander la paix, mais cela

n'empêchait nullement ceux du village voisin d'attaquer de nouveau la colonne. Surpris de notre venue, les indigènes nous prenaient sans doute pour des razzieurs et, ne nous voyant ni lances, ni flèches, ils nous croyaient mal armés, ce qui les incitait à nous attaquer. Dans le pays, on ignorait en effet complètement ce que c'était qu'un fusil et, ne connaissant point sa puissance destructive, on le croyait inoffensif. Le même fait s'est produit au début de notre occupation du Haut-Oubangui et du Haut-Chari. Il a été cause de nombreuses attaques de petites colonnes, qui, vu leur faiblesse numérique, n'intimidaient point les indigènes.

A Tikem, le lieutenant Faure atteignit la dépression qu'il longea par la rive gauche jusqu'à 10 kilomètres à l'ouest de Maounao. Là, il traversa la rivière et fut conduit par ses guides, malgré lui, à Binder, ville fellata de 10.000 âmes environ. Le nom de Léré en effet paraissant inconnu dans le pays, le lieutenant déclara qu'il voulait aller à la grande ville, qui est près du Mayo-Kabi. Les gens de Maounao, qui sont Foulbés, aimèrent mieux le mener chez leurs compatriotes que chez les Moundangs de Léré, dont ils craignaient sans doute les représailles.

N'ayant pas encore assemblé son itinéraire et s'en rapportant à la carte Lœfler, le lieutenant se crut en territoire allemand : aussi s'empressa-t-il d'écrire aux autorités de Garoua pour s'excuser d'être entré en armes, malgré lui, au Kamerun. A son retour à Laï, il s'aperçut que Binder était, d'après son itinéraire, à 7 kilomètres au sud du 10ᵉ degré de latitude, c'est-à-dire de la frontière. Le capitaine Lœfler l'avait placée au contraire 10 kilomètres au nord de ce parallèle. Ultérieurement les observations astronomiques faites par l'enseigne de vaisseau Delevoye de la Mission Niger-Bénoué-Tchad ont montré que le lieutenant

Faure avait raison. La latitude de Binder est 9°57'58".

L'accueil fait par les Fellatas de Binder fut excellent.

Continuant sa route dès le lendemain, la reconnaissance, après avoir traversé un pays assez tourmenté, atteignit Léré, gros centre moundang d'environ 10.000 habitants. Pendant le court séjour qu'il y fit, le lieutenant Faure vit rentrer le chef de Léré, Goutroumé, qui revenait de Garoua, où il avait été convoqué par le chef de poste allemand auquel il aurait fourni en quatre fois 32 bœufs, 10 chevaux, 100 moutons. Les chefs de Guégou, Dzalémé, Lamé, Doué avaient été aussi invités à se rendre à Garoua. Les deux premiers avaient obéi, les autres avaient refusé d'entrer en relation avec les Allemands. Le village de Biparé (Bifara) avait été brûlé par les Allemands et le chef emmené à Garoua. Il fut rendu au capitaine Lenfant lors de son passage.

Le lieutenant Faure écrivit aux autorités allemandes pour protester contre ces ingérences dans un pays reconnu de façon formelle à la France par le traité du 4 février 1894 et envoya des émissaires prévenir tous les chefs qu'ils étaient sujets français et relevaient de Laï.

Pressé de rentrer, le lieutenant Faure renonça à pousser jusqu'à Biparé et revint en longeant la dépression sur la rive droite jusqu'à 20 kilomètres de Maounao, à travers un pays chaotique, coupé de torrents écumants, où il n'y avait ni sentier ni village. Il vit une chute très haute, véritable cataracte, qui s'entendait de fort loin, par où tombe le Mayo-Kabi. Il la baptisa « Chute Gauthiot ».

Le manque de vivres força la colonne à traverser le Mayo-Kabi dans la région des rapides, qui sont immédiatement en aval de la chute Gauthiot, pour rejoindre le village connu de Gourmaï, d'où, en longeant de très près la dépression, on gagna

Tikem. Là, on passa sur la rive droite et, à travers les monts Daoua, on poussa jusqu'à Fianga, où le lac Toubouri a son extrémité sud aux basses eaux.

Ne pouvant pas quitter sa colonne et étant dans l'impossibilité de l'embarquer tout entière dans des pirogues, le lieutenant Faure avait dû se contenter de faire remonter une pirogue de Léré jusqu'à une heure à l'est de Tréné, puis de Gourmai à Tikem. Là, il s'embarqua dans une pirogue et gagna par eau Fianga, d'où il repartit pour atteindre de nuit un point situé à une heure en aval de Demmo. Là, les indigènes lui dirent que la saison des hautes eaux n'était pas encore assez avancée pour permettre d'atteindre le Logone par voie fluviale.

Ne voulant pas pénétrer en territoire allemand, puisque l'étude hydrographique n'était pas possible, le lieutenant Faure gagna le Logone, où il arriva au village de Kolo (10 kilomètres en aval de Djimane) après avoir traversé un pays peuplé jusqu'à Iemtoka, puis une région dévastée par les razzias des Fellatas de Kalfou et des Baghirmiens.

Le 29 juillet, la colonne était de retour à Laï, harassée de fatigue, mais au complet.

6. — Voulant voir si la leçon infligée aux gens de Dobordé avait porté ses fruits et si la politique pacifique suivie depuis notre installation à Laï commençait à être comprise par les indigènes, le commandant de région envoya le chef de station Antony avec 15 gardes régionaux visiter la rive droite du Logone jusqu'à hauteur du 9e degré de latitude nord et reconnaître le massif montagneux qu'on voit au sud de Kariatou et qui domine le Logone, près de Bekoudou.

La reconnaissance resta absente du 17 au 22 juillet. A Dobordé, l'accueil fut excellent; les populations voisines nous promirent de nous obéir et de nous payer l'impôt. Mais à Bimbara et

Békoudou les Mbaï firent le vide et au village de Marlou ils prirent une attitude franchement hostile. M. Antony fut obligé de faire exécuter quelques feux de salve pour se dégager. Les Mbaï eurent 8 tués, 5 blessés et on leur prit quelques prisonniers dont le chef Bordié. Dans la suite, ils furent rendus au village lorsque celui-ci eut payé une amende de 10 chevaux. La rentrée eut lieu sans incident.

7. — Les habitants du village fortifié de Manaï, situé à 20 kilomètres au sud-est de Laï, ayant tué ou pris plusieurs hommes de Laï depuis notre arrivée et ayant sagayé le 20 juillet une sœur de Tmar, le chef de Laï (son corps criblé de blessures nous fut apporté au poste), le tout malgré les nombreux avertissements que nous n'avions cessé de leur donner depuis notre installation, le commandant de région décida de faire opérer contre eux. Il devenait en effet indispensable d'arrêter ces brigandages à main armée, qui avant notre arrivée étaient une véritable coutume et de montrer en même temps aux villages fidèles que notre protection n'était pas un vain mot.

Le 27 juillet, le sergent Dumons partit avec un détachement d'une trentaine de gardes régionaux et une cinquantaine de cavaliers auxiliaires de Laï.

Le soir même, il était de retour avec une trentaine de prisonniers. Nos feux de salve avaient tué une dizaine d'hommes. Quelques jours après, le village fit sa soumission.

8. — Le 30 juillet, le chef de station Antony partait en reconnaissance sur la rive gauche du Logone. Il traversa de nombreux villages, coupa deux fois le Tandjilé, atteignit le village de Koulom à 45 kilomètres à l'ouest de Laï et revint en recoupant deux fois l'itinéraire Maistre.

Il était de retour le 2 août, sans avoir eu d'autres incidents en cours de route que quelques

libérations d'esclaves. Mais il avait trouvé de grosses difficultés pour traverser un pays déjà aux trois quarts inondé. Aussi rapportait-il de sa tournée les germes de la bilieuse hématurique, qui devait bientôt nécessiter son transport à Fort-Lamy auprès du docteur.

9. — Le 8 août, le commandant de région partait de Laï pour rallier Fort-Archambault. Il passa par Mébégué, Darbé, Broto, Kimré, Dar, Palem, Goundi, où il délivrait 12 captifs. En effet, malgré tous nos avertissements et toutes les mesures prises pour arrêter le commerce des esclaves, les Baghirmiens, les Bornouans, les Toummaks continuaient à qui mieux mieux à pratiquer ce commerce lucratif et qui se fait depuis un temps immémorial.

10. — Le 15 août, M. Antony étant entré en convalescence, le lieutenant Faure quittait Laï en baleinière pour remonter le Logone et tâcher d'atteindre par eau le Bahr-Sara en utilisant la dépression qu'il avait reconnue en mai.

A trois quarts d'heure en amont de Doba, il trouva le point où le Logone bifurque, une branche descendant vers Laï, pendant qu'une autre coule vers le Nord-Est et va sans doute rejoindre le Babo entre Békessé et Péni. Malheureusement la baleinière ne put continuer sa route, car elle rencontra immédiatement un seuil couvert d'herbes, sur lequel il y avait à peine 25 centimètres d'eau.

Le 24 août, le lieutenant Faure était rentré à Laï. Il avait constaté qu'à Poulou une rivière fort importante débouchait de l'Ouest. Elle lui parut être la branche mère du Logone.

Les gens de Békoudou ayant blessé deux de nos hommes, qui étaient allés acheter des vivres dans leur village, un détachement fut envoyé de Laï pour les châtier. Il attaqua le village le 26, le chef fut tué ainsi que 21 hommes. Nous fîmes

17 prisonniers, qui par la suite furent rendus après le payement d'une amende.

11. — Le 10 septembre, une pirogue fut envoyée de Laï pour essayer d'atteindre Fort-Archambault par la branche qui bifurque en amont de Doba.

Depuis le 20 août, le Logone avait monté à La de 75 centimètres et devait continuer à croître de 80 centimètres jusqu'au 30 septembre. Il paraissait donc que la dépression pouvait être praticable. Tout au moins le moment d'essayer d'y passer paraissait bien choisi. Malheureusement le départ de M. Antony avait réduit le personnel blanc du cercle à 2 Européens. Il fallait donc se contenter d'envoyer seulement des gardes régio naux.

Surent-ils faire le nécessaire? Se trompèrent-ils de route? Crurent-ils qu'ils devaient s'engager seulement dans une branche aussi importante que celle qu'ils venaient de remonter? Nous l'ignorons.

En tout cas, ils rentrèrent à Laï en déclarant n'avoir pu passer.

L'expérience n'est pas concluante; elle est à recommencer, mais il faut qu'un blanc dirige la reconnaissance.

12. — L'état de M. Antony, loin de s'améliorer, s'étant aggravé, le lieutenant Faure décida de le descendre à l'infirmerie de Fort-Lamy. Il le prit avec lui en baleinière et quitta Laï le 31 août. Grâce au courant rapide en cette saison de hautes eaux, la descente fut brève. Le 5 septembre, la baleinière accostait à Fort-Lamy. Il est vrai que l'on avait navigué dix-huit heures par jour.

Après quarante-huit heures de repos, le lieutenant Faure repartit avec l'intention de rejoindre le Toubouri par eau. Le 14 septembre, il arrivait à hauteur de la communication. Après avoir traversé une assez large zone de plaine herbeuse

et inondée, il atteignit un canal libre d'herbes avec un courant rapide (5 kilomètres à l'heure environ) et eut un instant d'espoir. Mais, hélas ! la direction générale continua à rester Nord-Ouest. Ce canal, que les indigènes appellent Mayo-Yeï, fut descendu pendant une quarantaine de kilomètres. Il paraît n'être qu'un bras du Logone.

Jusqu'au 30 septembre, le lieutenant Faure s'acharna à reconnaître tous les bras, tous les canaux qu'il rencontra sur la rive gauche. Partout les herbes, les roselières arrêtèrent l'embarcation. Malgré des efforts surhumains, on ne progressait qu'avec une lenteur désespérante : 2 ou 3 kilomètres pour douze ou quinze heures de marche. Le 30 septembre, à bout de forces, tout l'équipage étant tombé malade, il fallut renoncer à la lutte. Le 2 octobre au soir, la baleinière était de retour à Laï.

Le 13 septembre, un détachement de 13 gardes régionaux et 9 auxiliaires de Laï sous les ordres du sergent Sidi Samba avait été envoyé à Tikem pour y attendre l'arrivée de la baleinière et servir d'escorte au lieutenant Faure.

13. — Le 3 octobre, le sergent Dumons, accompagné d'un détachement de 12 réguliers et de 12 auxiliaires, se mettait en route pour lever l'impôt en pays moundang. Au passage, il devait prendre avec lui le détachement de Sidi Samba, qui attendait toujours à Tikem.

Il passa par Kolo, Ouaye et le 8 octobre, à Tikem, il recevait du capitaine Lenfant le billet suivant :

Binder-Foulbé, 6 octobre.

Mon cher camarade,

J'apprends à l'instant qu'un officier est à Tikem. Je pars demain pour Mbourao avec mon chaland démonté et pense y arriver le soir. Si vous pouvez me

prêter appui, soit pour m'aider à recueillir les charges que les porteurs auront jetées au bord de la route, soit pour me trouver des hommes du pays qui haleront mon chaland jusqu'aux lacs, je vous en serai très obligé. Dans le cas où vous pourriez venir à ma rencontre, cela me ferait plaisir. Mon personnel est insuffisant pour recruter les gens dont j'ai besoin. Nous avons fait au-dessus de nos forces. Je pense arriver à temps pour passer même à vide dans le Logone.

Mes meilleurs sentiments.

Signé : LENFANT.

Prière de me répondre par courrier rapide viâ Mbourao-Binder-Foulbé rive droite Mayo-Kabi.

P.-S. — Le capitaine Lenfant vous prie de bien vouloir le rejoindre avec 300 porteurs à Mbourao ou à Binder. Il n'est pas encore arrivé à Mbourao.

Signé : LAHURE.

Aussitôt le sergent Dumons, qui savait que la mission Lenfant avait été attendue et que des ordres avaient été donnés pour qu'on l'aidât de toute manière si elle arrivait, se rendit de suite à Mbourao avec 414 porteurs qu'il recruta dans le pays et se mit à la disposition du capitaine Lenfant.

C'est en grande partie grâce à son concours, à l'aide des indigènes qu'il recruta que le chaland put passer du Toubouri dans le Logone. En effet, de Sébé à Dongoèli, sur une dizaine de kilomètres, on dut creuser à la main un chenal sur les nombreux seuils qui séparent le chapelet de mares que l'on rencontra avant de trouver le canal Dongoèli-Logone, qui, lui, est à rives franches et a de la profondeur.

Sur ces seuils il n'y avait souvent que 5 à 10 centimètres d'eau. Il fallait donc les écrêter et haler ensuite le chaland dans le chenal ainsi creusé.

Abandonnée à elle-même, avec son faible personnel noir, qui était démoralisé et indiscipliné, la mission n'aurait vraisemblablement pas pu passer par eau et elle aurait dû ou démonter le chaland à nouveau ou attendre la saison des hautes eaux suivante. Dans le premier cas, il lui aurait été bien difficile de trouver des porteurs; dans le second, le voyage aurait échoué puisqu'en 1904 le capitaine d'Adhémar et l'enseigne de vaisseau Audoin, qui ont séjourné du 3 août au 12 octobre dans le pays pour étudier la communication, et plus tard le lieutenant-colonel Gouraud ont constaté que, la crue ayant été faible, la communication n'avait pas existé.

Le 29 octobre, le sergent Dumons se séparait de la mission Lenfant, qui, pour descendre sur Fort-Lamy, n'avait plus qu'à se laisser aller au fil de l'eau, et, le 3 novembre, il était de retour à Laï.

Le 26 septembre, M. l'administrateur en chef Fourneau avait reçu à Fort-Archambault une lettre personnelle du capitaine Lenfant (datée du 24 mai) lui annonçant son départ. Le télégramme officiel prévenant de la formation de la mission et donnant ordre de lui faciliter le passage ne parvint à Fort-Archambault que dans le courant d'octobre, par le courrier suivant.

Nous fûmes d'autant plus étonné de cette nouvelle que, d'après des renseignements reçus dans le courant de juin, nous avions cru que la mission Lenfant avait été abandonnée, au moins pour cette année.

Dès le 26 septembre, par courrier rapide, on prévint le commandant du cercle du Moyen-Logone de l'arrivée imminente de la mission et on lui confirma les ordres qui lui avaient été donnés au commencement de juin, de l'aider de toutes manières, même en lui prêtant du personnel noir.

Aussitôt prévenu, le lieutenant Faure envoya par des chemins différents trois petits détachements pour porter au sergent Dumons l'ordre de se mettre à la disposition du capitaine Lenfant et pour porter un courrier à ce dernier. Mais ignorant leur présence à l'est de Mbourao, les patrouilles reçurent l'ordre de gagner Léré.

Après avoir erré entre Palla et Lamé, elles se rejoignirent à Dohè, où elles furent attaquées et durent se défendre sur un piton de 8 heures du matin à midi. Dans cette affaire, les patrouilles eurent deux blessés. A la suite de cet engagement, n'ayant aucune nouvelle des Européens qu'elles cherchaient, elles se décidèrent à rentrer à Laï.

14. — Le 6 janvier 1904, le sergent Dumons fut envoyé en baleinière pour reconnaître la branche occidentale du Logone, dont le lieutenant Faure avait reconnu le delta en août. Le sergent devait en même temps se renseigner sur les razzias fellatas et tâcher de savoir si elles étaient toujours dans le pays ou si elles allaient bientôt y revenir.

Après avoir reçu le meilleur accueil des nombreux villages qui bordent la rivière et dont certains, comme Yérokol, ont un millier de cases, le sergent Dumons atteignit Gaogaï, qui est à environ 145 kilomètres au sud de Laï et à 40 kilomètres à l'ouest.

La reconnaissance ne trouva que des traces du passage des razzias fellatas datant de l'année précédente. Le manque d'interprète connaissant les dialectes Mbaï de cette région empêcha de recueillir beaucoup de renseignements et il fut difficile d'expliquer aux populations que nous étions disposés à les protéger, même *manu militari*, contre les razzias, si elles acceptaient de nous payer l'impôt.

Le 23 janvier, le sergent Dumons rentrait à Laï, ayant acquis la certitude que cette branche occi-

dentale du Logone est de beaucoup la plus importante et qu'elle est praticable dans tout son cours inférieur pour des baleinières, même pendant les premiers mois de la saison sèche, ce qui permet de croire qu'aux hautes eaux il serait possible d'atteindre la frontière allemande.

15. — Voulant mettre fin au commerce d'esclaves qui continuait à se faire en grand à Kim, le capitaine Faure fit tenter plusieurs coups de main par des gardes régionaux, puis par le sergent Dumons; mais aucun n'ayant réussi, il alla occuper en personne Kim, pendant quelques jours en mars, pour tâcher de prendre le chef Maladjiga, qui était l'entrepositaire des marchands baghirmiens (c'est ce qui explique, comme on l'a lu plus haut, que son village n'avait pas été pillé et détruit l'année précédente en même temps que les autres). Le capitaine délivra quelques esclaves, mais ne put se faire livrer le chef.

16. — Le 18 avril, le capitaine Faure, ayant appris indirectement par des indigènes qu'une grosse razzia fellata était à proximité de Laï, se mit en route avec 42 gardes régionaux et 33 auxiliaires de Lal armés en partie de fusils à piston.

Aucune reconnaissance dirigée par un Européen n'avait parcouru le sud-ouest de Laï : aussi était-il fort difficile d'identifier les noms donnés par les indigènes et de calculer les distances. Il en résulta que, bien que le camp retranché des Fellatas ne fût qu'à 35 kilomètres à vol d'oiseau de Laï, il fallut faire une série de marches et de contre-marches très longues durant deux jours et une nuit pour l'atteindre.

Enfin le 20 avril, à 10 heures du matin, notre petite colonne arriva en vue du campement de Bipia. Ce dernier avait la forme d'un carré de 500 mètres de côté environ et était palissadé avec des troncs d'arbre de 20 centimètres de diamètre.

Heureusement, du haut de la pente par où débouchait la colonne, on commandait le camp dont on voyait très bien tout l'intérieur et l'on apercevait la foule des Fellatas en train de faire leurs ablutions, d'abreuver leurs chevaux ou de laver leur linge dans une mare située à quelques centaines de mètres du camp.

La surprise était complète. On put donc approcher à 50 mètres du camp sans tirer, faire quelques feux de salve et donner l'assaut.

Notre vaillante petite colonne, appuyée par 200 auxiliaires Mbaï des villages voisins, fut enlevée vigoureusement par le capitaine Faure, qui était seul Européen.

La résistance fut faible, le camp fut envahi avant que l'ennemi ait eu le temps de se reconnaître et la poursuite commença dans plusieurs directions au moyen de patrouilles de 4 hommes. Elle se termina au bout de deux heures.

Les Foulbés eurent 300 tués. Nous leur prîmes 60 blessés, 172 chevaux et un butin considérable : selles, couvertures, boubous, ustensiles de cuisine, verroteries, sagaies, flèches, arcs, etc. Mais faute de moyens de transport, nous fûmes obligés d'abandonner une partie du butin aux indigènes du pays.

Nos pertes ne furent que de 4 auxiliaires blessés.

Les prisonniers nous apprirent que la razzia, qui avait comme chef Baria et comme sous-chefs Bardé et Bangui, venait de Ngaoundéré même. Elle était arrivée depuis peu dans le pays et comprenait environ 3.000 personnes.

Malheureusement, nous ne pûmes prendre le troupeau de bœufs, car il était parti le matin au pâturage du côté de l'Ouest. Aux premiers coups de fusil, les bergers l'emmenèrent en hâte et notre petit personnel, harassé de fatigue, ne put le rejoindre.

Nous rendîmes aux villages pillés plus de la moitié des chevaux et les 180 captifs délivrés furent reconduits sous escorte dans leurs villages respectifs.

A son retour à Laï, le capitaine Faure, bien que démuni de la moitié de son personnel, à la suite de la demande que le commandant de région lui avait adressée et dont il sera parlé plus loin, envoya des patrouilles pour se faire rendre les prisonniers foulbés faits à la suite du combat du 20 avril par les villages, les captifs repris et les chevaux capturés.

Une forte patrouille rentra un jour avec 132 prisonniers et 45 chevaux. Beaucoup de villages rendirent leurs prises de bonne volonté, d'autres pour se venger avaient massacré les femmes et les enfants foulbés qu'ils avaient pris.

Le nombre total des esclaves que nous reprîmes aux Fellatas ou qui nous furent rendus par les villages fut de 680. Tous furent reconduits chez eux sous escorte.

A la suite de ce succès, 25 chefs de villages situés à sept ou huit jours de Laï, sur la branche occidentale du Logone, envoyèrent dire au capitaine Faure qu'ils ne voulaient plus avoir d'autres chefs que les Français, puisqu'ils voyaient que nous tenions les promesses que leur avait faites le sergent Dumons et que nous les protégions contre les Fellatas.

16. — A la suite des événements du Salamat, le commandant de la région du Chari demanda par courrier urgent au commandant de cercle du Moyen-Logone de venir en personne au secours de Fort-Archambault avec la moitié de son personnel.

Le courrier, parti de Fort-Archambault le 20 avril, arriva à Laï le 24. Le capitaine Faure, rentré de Bipia trois heures avant, était fatigué et malade. Il constitua un détachement de 25 hom-

mes et l'expédia de suite à Laï sous les ordres de l'adjudant Tixier. Dès son arrivée à Fort-Archambault, le 3 mai, le détachement fut incorporé dans la colonne du lieutenant Dujour, qui partit le 5 mai pour le Salamat.

Au combat de Temba (Est du lac Iro), le 13 mai, les gardes régionaux de Laï prirent une part très brillante et l'adjudant Tixier eut son pantalon traversé par une balle. Le détachement assista à l'affaire de Karé et revint ensuite à Fort-Archambault avec le reste de la colonne par le delta de l'Aouk.

Sa présence n'étant plus indispensable dans le cercle du Bahr-Sara Inférieur, le détachement rentra à Laï en relevant une route nouvelle entre Goundi et Manga et traversa ainsi le village de Dono.

IV. — Géographie mathématique.

1. — *Carte.*

La carte du cercle repose sur un canevas de positions astronomiques déterminées par l'enseigne de vaisseau Delevoye et l'administrateur Bruel.

A son passage à Fort-Lamy, M. Delevoye a déterminé une longitude absolue au moyen de trois observations concordantes d'éclipses de satellites de Jupiter (immersion et émersion). Il estime qu'elle est exacte à 4 secondes de temps :

Fort-Lamy (Delevoye). 0 h. 51 m. 39 s. ou 12°54′45″

M. Foureau avait déterminé au moyen de deux observations de satellites de Jupiter la position de Kousseri et avait obtenu :

Kousseri (Foureau). 0 h. 50 m. 58 s. / 0 h. 50 m. 42 s. } 0 h. 50 m. 50 s.
ou 12°42′30″.

Enfin le lieutenant de Chambrun avait obtenu pour Kousseri par 10 hauteurs égales de Lune et de l'Epi de la Vierge :

Kousseri (de Chambrun).. 0 h. 50 m. 33 s. ou 12°38′20″

Il est à noter qu'entre les points d'observation de Kousseri et de Fort-Lamy il y a une différence de longitude Est d'environ 15″.

Les autres positions ont été déterminées par M. Delevoye au moyen de transports de temps faits entre Fort-Lamy et Yola (ce dernier point ayant été déterminé en longitude absolue par Mizon et la commission de délimitation anglo-allemande).

Une partie des coordonnées ont été obtenues au moyen de l'intersection de deux droites de hauteur d'étoiles et l'approximation estimée est de 20″ pour les latitudes et de 8 secondes de temps pour les longitudes.

A Binder-Foulbé, Fort-Lamy, Léré, Biparé, Garoua, les coordonnées ont été déterminées au moyen d'observations séparées.

La latitude de Binder-Foulbé a été déterminée par 5 hauteurs de la polaire et 12 circumméridiennes de soleil. Elle peut être considérée comme exacte à 5″ près.

Fort-Lamy	12°06′37″ N.
Karnak-Logone	11°47′00″
Logone-Gana	11°33′27″
Extrémité Sud de la grande île	11°01′18″
5 kilomètres en aval de la communication	10°25′12″
Doblaka	9°47′03″
Gourmi	9°50′22″
Binder-Foulbé	9°57′58″
Zafiri	9°50′36″
Léré	9°39′22″
Biparé	9°38′57″
Golombé	9°39′36″
Garoua	9°17′00″

L'administrateur Bruel a déterminé ses latitudes par des circumméridiennes prises au théodolite et contrôlées quelquefois au sextant. En général, les séries se composaient de 6 à 8 circumméridiennes, et on peut estimer que les latitudes sont en général exactes à la minute près.

En certains points les observations ayant été plus nombreuses et plus concordantes, on peut admettre que la précision est plus grande :

A Fort-Archambault la latitude 9°09'06" est exacte à 10" près. Elle résulte de 32 circumméridiennes.

A Damtar (ancien poste français un peu au sud de l'ancien village), la latitude 10°00'17" peut être considérée comme exacte à 15" près. Elle est la moyenne de 42 circumméridiennes.

Les latitudes de Dik, Koubi, Gourgara Plimouta, Laï, Dormo et Goundi sont exactes à 30" près.

Fort-Archambault..........	9°09'06" N.
Emb. Bahr-Sara............	9°18'53"
Kouno.....................	9°51'31"
Damtar....................	10°00'17"
Bousso....................	10°29'22"
Dik.......................	9°58'27"
Koubi.....................	9°59'21"
Gourgara-Plimouta..........	10°00'25"
Moubo.....................	9°57'31"
Pan.......................	9°41'32"
Mébégue...................	9°27'25"
Laï.......................	9°24'01"
Dormo.....................	9°19'15"
Koli......................	9°24'41"
Goundi....................	9°21'05"
Matkaga...................	9°04'49"
Koko......................	8°51'04"
Péni......................	8°47'19"
Bangoul...................	8°37'02"
Bedjondo..................	8°37'19"
Beiara....................	8°57'36"

Marlou	9°00′03″ N.
Kopro	9°08′49″
Darbé	9°24′28″
Dobo	9°15′24″
Hii	9°12′34″

Les longitudes ont été déterminées en général par des transports de temps faits au moyen de trois montres de torpilleur de chez Leroy.

En 1900 cependant, le 27 décembre, 3 hauteurs égales de Lune et de Markab nous avaient donné comme longitude de l'embouchure du Bahr-Sara $1^h03^m49^s$ ou 15°57′15″. La différence de longitude avec Fort-Archambault est d'environ 9′ : il en résulte donc que Fort-Archambault serait par 16°06′15″. M. Foureau a trouvé par transport de temps depuis Kousseri 16°05′30″.

Les transports de temps que nous-même avons faits en novembre et décembre 1900 nous ont donné :

Fort-Lamy-Fort de Cointet	23′00″
Fort de Cointet-Bousso	1°18′45″
Bousso-Fort-Archambault	1°42′45″
d'où : Fort-Lamy-Fort-Archambault	3°23′28″

ce qui concorde avec le transport de temps de M. Foureau :

Kousseri	12°42′30″ E.
Fort-Archambault	16°05′30″
	3°23′00″

Si l'on admet pour Fort-Lamy la moyenne des observations de satellites de Jupiter de MM. Foureau et Delevoye, on a comme longitude de ce point : 12°48′40″, et si l'on prend la moyenne de toutes les observations de MM. Foureau, de Cham-

brun et Delevoye, 12°45′10″. C'est cette dernière valeur que nous adoptons pour la construction de notre carte provisoire. Il en résulte que, en attendant que nous ayons achevé de calculer et de discuter toutes nos observations astronomiques, nous placerons Fort-Archambault par 16°08′30″.

Du 13 juin au 4 juillet, nous avons fait un transport de temps par circuit chronométrique fermé passant par Goundi, Bangoul, Beïara et Laï, ce qui nous a permis de calculer des différences de longitude avec Laï, en utilisant la moyenne des marches de nos deux meilleures montres pendant cette période.

Pour les transports de temps Fort-Archambault-Damtar, Damtar-Laï et Laï-Fort-Archambault, nous n'avons pu que déterminer les marches probables de nos montres durant le voyage d'après les marches en station à Fort-Archambault, à Damtar, à Laï, et, enfin à Fort-Archambault. Ces marches ont d'ailleurs assez peu varié.

Nous avons ainsi trouvé les différences de longitudes suivantes :

Fort-Archambault-Damtar....	—3 m. 02 s. 7
Damtar-Laï.................	—5 m. 04 s. 3
d'où : Fort-Archambault-Laï........	—8 m. 07 s. 0
et : Goundi-Fort-Archambault.....	4 m. 14 s. 4
Laï-Goundi..................	4 m. 24 s. 5
d'où : Laï-Fort-Archambault........	8 m. 38 s. 9

Pour la construction de la carte provisoire, nous adoptons la moyenne de ces deux valeurs 8 m. 23 s. ou 2°05′45″.

Pour faire cadrer les autres différences de longitudes avec celle-là, nous avons corrigé les résul-

tats obtenus par le calcul de 20″ par jour, ce qui fait que nous avons obtenu les valeurs suivantes :

	RÉSULTATS DES CALCULS		Valeurs corrigées
	en temps	en arc	
Fort - Archambault - Kouno	2 m. 57 s. 2	44′18″	44′18″
Fort - Archambault - Damtar	3 m. 02 s. 7	45′40″	47′00″
Damtar-Gourgara	2 m. 30 s. 6	37′39″	38′50″
Damtar-Pan	3 m. 15 s. 6	48′54″	50′50″
Damtar-Laï	5 m. 04 s. 3	1°16′01″	1°18′45″
Laï-Dormo	1 m. 09 s. 4	17′21″	17′00″
Laï-Koli	3 m. 46 s. 5	56′37″	55′00″
Laï-Goundi	4 m. 24 s. 5	1°06′07″	1°04′10″
Laï-Koko	4 m. 34 s.	1°08′30″	1°07′00″
Laï-Péni	4 m. 02 s.	1°00′30″	0°59′00″
Laï-Bangoul	4 m. 12 s.	1°03′00″	1°02′00″
Laï-Beiara	2 m. 52 s.	43′00″	42′00″
Laï-Marlou	1 m. 33 s. 3	23′19″	23′00″
Laï-Darbe	1 m. 36 s. 6	24′09″	23′29″
Goundi-Dobo	1 m. 19 s. 2	20′15″	19′35″
Goundi-Hii	2 m. 24 s.	36′00″	34′55″
Goundi - Fort - Archambault	4 m. 14 s. 4	1°03′36″	1°01′35″
Fort-Archambault - Bousso		1°42′43″	1°42′43″

Pour la construction de la carte, nous avons adopté pour Fort-Lamy la longitude 12°45′10, qui diffère de 9′35″ de celle déterminée par M. Delevoye : nous sommes donc obligés de corriger légèrement ses autres longitudes, mais nous gardons sa longitude de Garoua, qui diffère fort peu de celle de Mizon, 11°01′08″. La longitude absolue déterminée par ce dernier pour Yola a d'ailleurs été trouvée exacte par la commission de délimitation anglo-allemande.

	Longitudes sur Paris	
	Delevoye	Corrigées
	—	—
Fort-Lamy	12°54′45″ E.	12°45′10″ E.
Karnak-Logone	12°58′00″	12°49′00″
Logone-Gana	12°59′20″	12°51′20″
Extrémité Sud de la grande île.	12°52′00″	12°45′00″
Logone (5 kilomètres en aval de la communication)	12°55′30″	12°49′00″
Doblaka	12°48′45″	12°43′00″
Gourmi	12°33′00″	12°28′00″
Binder-Foulbé	12°09′10″	12°05′00″
Zafiri	12°00′45″	11°57′15″
Lérè	11°53′00″	11°50′00″
Biparé	11°38′00″	11°36′00″
Golombé	11°31′00″	11°30′00″
Garoua	11°00′45″	11°00′45″

Pour le tracé du cours du Chari, nous avons utilisé les coordonnées de M. Foureau, en corrigeant seulement les longitudes de façon à les faire cadrer avec la position que nous avons admise pour Fort-Archambault :

	Latitudes	Longitudes de M. Foureau	Longitudes adoptées pour la carte
	—	—	—
Gadana	10°38′0″	14°04′1″	14°07′1″ E.
Merki	10°33′4″	14°38′3″	14°35′5″
Entre les deux Batchiklane	10°24′3″	14°57′6″	15°00′6″
Nord de Miltou	10°17′7″	15°05′7″	15°08′7″
Nord de Niellé	10°10′5″	15°12′2″	15°15′2″
Près de Kaouloum	9°48′5″	15°26′7″	15°29′7″
S.-E. de Niellim	9°41′1″	15°32′3″	15°35′3″
Aval Gaye	9°33′2″	15°40′5″	15°43′8″
Thalou	9°27′8″	15°46′8″	15°49′8″

Nous avons dû rejeter la latitude du camp de Damtar, car elle ne concorde pas avec celles que nous avons trouvées en 1900 et en 1903. En re-

vanche, nous avons adopté la différence de longitude de M. Foureau entre ce point et Fort-Archambault, en la corrigeant seulement de la distance du banc de sable où il a observé l'ancien poste français qui était sur la rive gauche.

Pour Dommo, nous avons utilisé la latitude 10°09′22″ donnée par Barth.

2. — *Déclinaison.*

Voici les diverses déclinaisons que nous avons déterminées soit en 1900, soit en 1903 :

Fort-Archambault (1900).....	8°34′48″ O.
Damtar (1900)...............	8°59′37″
Damtar (1903)...............	8°54′37″
Bousso (1900)...............	9°27′30″
Fort-Lamy (1900)............	9°14′00″
Laï (1903)..................	8°35′10″

En 1900, M. Foureau avait trouvé pour Fort-Archambault 9°54′15″ et pour Mara, qui est voisin de Fort-Lamy, 9°27′30″.

3. — *Altitudes.*

Les altitudes ont été déterminées de la façon suivante : pendant un an, à 8 heures du matin, on a observé à Laï un baromètre holostérique compensé de Naudet, qui a été comparé du 7 juillet au 7 août 1903 à un Fortin, qui avait été apporté à Laï, puis en France lors du retour. Nous avons pu ainsi le corriger et nous avons constaté, d'autre part, qu'il n'avait éprouvé que de faibles variations.

La pression moyenne à 8 heures du matin (réduite à 0°) d'une année (juillet 1903 à juin 1904) est de 730^{mm}25. Nous avons calculé la différence de niveau Laï-Fort-Crampel en prenant pour ce dernier point comme pression moyenne 724^{mm}4

(déterminée en 1900) et en appliquant la formule de nivellement :

$$D = (H - h)\,[22{,}63 - 0{,}008\,(H - h)]\,\left(1 + \frac{2(t + t')}{1000}\right),$$

H et h étant les pressions moyennes observées et t et t' les températures moyennes correspondant aux heures d'observation. Ces dernières ont 22°15 pour Laï et 23°2 pour Fort-Crampel.

En 1902, nous avions déterminé l'altitude absolue de ce point en prenant les moyennes des pressions de douze mois observées simultanément d'une part à Libreville sur le stationnaire l'*Alcyon* et de l'autre à Fort-Crampel. Nous avons recommencé le calcul au moyen de la moyenne de six mois correspondants de Duala (Kamerun) et de Fort-Crampel.

Les résultats obtenus ont été les suivants :

Altitude de Fort-Crampel (par rapport à Libreville)	450 m.
— (par rapport à Duala)...	445 m.

Nous avons adopté la moyenne 448 mètres.

Comme Laï est à 69 mètres au-dessous de Fort-Crampel, son altitude est donc de 379 mètres.

A Fort-Archambault, nous avons observé un Fortin durant un an (1er juillet 1903 au 30 juin 1904) et avons obtenu comme moyenne (réduite à 0°) pour les observations de 8 heures du matin 729mm53 et la température moyenne correspondante est de 24°5.

Il s'ensuit que Fort-Archambault est à 387 mètres d'altitude.

M. Foureau donne pour ce point 370 mètres. Mais, dans son mémoire, il indique que c'est l'altitude par rapport au plan de pression de 758 millimètres. Or, le dépouillement des observations faites à bord de l'*Alcyon* montre que la pression

réduite à 0° au bord de la mer, à 8 heures du matin, a été de 762mm4, c'est-à-dire supérieure à celle admise empiriquement par M. Foureau.

Toutes les autres altitudes déterminées par l'administrateur Bruel l'ont été au moyen d'un nivellement barométrique fait au moyen des lectures notées en cours de route sur un baromètre holostérique Naudet et des lectures faites à 8 heures du matin à Laï, les mêmes jours, sur un baromètre similaire. Ces dernières ont été corrigées pour être ramenées à l'heure correspondant à chaque observation de route, au moyen de la marée barométrique enregistrée au même moment par le barographe, qui était en station à Fort-Archambault.

Ne pouvant avoir, par suite des faibles moyens dont nous disposions, des observations simultanées, nous avons cherché à y suppléer ainsi dans la mesure du possible.

Nous devons déclarer qu'entre Bedjondo et Bangoul, les altitudes sont assez incertaines et peuvent être entachées d'une erreur d'une vingtaine de mètres, sans que nous puissions nous en expliquer la raison.

V. — Météorologie. Climat.

Des observations météorologiques ont été faites à Laï de juin 1903 à fin mai 1904 par le capitaine Faure, le chef de station Antony, l'adjudant Tixier et le sergent Dumons.

Les instruments employés étaient :

1 Baromètre holostérique Naudet.
1 Thermomètre Fronde Tonnelot.
1 Thermomètre maxima id.
1 Thermomètre minima id.
1 Pluviomètre.

Ils étaient placés sous un petit hangar couvert de chaume, dans des conditions se rapprochant autant que possible de celles que l'on réalise dans l'abri-type, c'est-à-dire qu'ils étaient suspendus à $1^{m}40$ du sol, à l'abri des rayons du soleil et de la réverbération.

Malheureusement le thermomètre maxima n'a pu être utilisé que durant les deux derniers mois.

Température.

Le minimum absolu constaté a été de 9°5 et a eu lieu le 20 octobre 1903.

Les minima moyens de chaque mois ont varié entre 11°2 (octobre) et 22° (mai).

La moyenne mensuelle des températures à 8 heures du matin a varié entre 15°9 (janvier) et 26°3 (avril).

Nous devons attirer tout spécialement l'attention sur les basses températures observées en août, septembre et octobre. D'ordinaire, en pleine saison des pluies, on ne constate pas des températures aussi basses. Il est facile de s'en rendre compte en comparant les observations faites ailleurs :

	FORT-SIBUT		FORT-CRAMPEL		FORT-ARCHAMBAULT	
	minimum		minimum		minimum	
	moyen	absolu	moyen	absolu	moyen	absolu
	—	—	—	—	—	—
Août.......	19,4	17,2	21,2	20,0	21,3	19,2
Septembre .	19,4	17,8	20,1	19,4	21,3	18,5
Octobre....	19,2	18,0	20,5	19,0	20,6	17,7

Alors qu'à Laï nous avons :

	MINIMUM	
	moyen	absolu
	—	—
Août...............	17,30	12,0
Septembre..........	13,05	12,0
Octobre............	11,18	9,5

De son côté, le capitaine Lenfant a noté des minima de 15°8 — 15°9 — 15°7 à Léré les 23, 24 et 25 septembre; de 13°0 les 30 et 31 octobre sur le Logone, et de 13°6 — 13°8 — 14°0 les 1er, 2 et 3 novembre en descendant le Logone.

Nous ignorons quelle peut être la cause de cette anomalie qui nous a vivement frappé.

La variation diurne étant toujours assez importante, on peut toujours bien dormir la nuit.

Voici quelques températures de l'eau du Logone à 8 heures du matin :

19 juillet 1903............	26°3
4 août.................	27°0
7 août..................	26°4

Pression barométrique.

Les moyennes mensuelles de la pression barométrique (réduite à 0°), à 8 heures du matin, ont varié entre 729mm06 et 732mm41 et leur moyenne générale a été de 730mm25.

Pluies.

Durant cinq mois (24 octobre-27 mars), il n'y a pas eu une seule pluie.

A Fort-Archambault, la date de la dernière pluie est le 7 novembre. Il est tombé pour la première fois quelques gouttes d'eau le 15 mars, puis le 27 mars, mais la première pluie n'a eu lieu que le 31 mars.

La chute maxima en un jour s'est produite le 8 mai et a été de 69 millimètres et celle d'un mois en septembre, où elle a atteint 449 millimètres.

C'est une chute mensuelle sensiblement plus grande que celles observées par nous précédemment : nous avions constaté en effet en août 1897 à Mobaye 302 millimètres, en juillet 1900, à

Observations météorologiques faites à Laï (Cercle du Moyen-Logone) en 1903-1904.

MOIS	TEMPÉRATURE								BAROMÈTRE		PLUIES		
	MINIMUM			MAXIMUM			MOYENNE						
	moyen	le plus bas	le plus haut	moyen	le plus bas	le plus haut	à 8 h. du matin	des extrêmes	LECTURE BRUTE	RÉDUIT A 0 APRÈS CORRECTION	NOMBRE DE JOURS	MAXIMUM EN 1 JOUR	TOTAL MENSUEL
												m/m	m/m
Juin	»	»	»	»	»	»	»	»	731,57(1)	730,54	11	»	»
Juillet	»	»	»	»	»	»	24,24(2)	»	735,35(2)	**732,41**	15	22	150
Août	17,3	12	23	»	»	»	22,53	»	726,1	731,3 (3)	18	54	305,8
Septembre	13,05	12	16	»	»	»	21,52	»	726,1	731,3	18	44	**449**
Octobre	*11,18*	9,5	13	»	»	»	20,84	»	725,52	730,72	6	6	19
Novembre	13,83	12	15,5	»	»	»	21,48	»	725,26	730,46	0	0	0
Décembre	16,05	13,2	18,9	»	»	»	2 ',24	»	724,42	729,62	0	0	0
Janvier	13,64	11,1	18,2	»	»	»	*15,95*	»	724,1	729,3	0	0	0
Février	12,02	9,7	13,9	»	»	»	19,3	»	724,42	729,63	0	0	0
Mars	12,94	11,0	17,1	»	»	»	25,0	»	724,15	729,35	3	30	35
Avril	20,55	16,2	22,5	28,72	24,8	31,4	**26,35**	24,63	723,86	*729,06*	3	13	20.8
Mai	**21,99**	20,6	**23,2**	29,55	26,1	33,4	24,17	25,77	724,10	729,30	14	**69**	137,8
MOYENNE	15,26(6)	»	»	»	»	»	22,15(4)	»	»	0, 25	88	»	1117 (5)

OBSERVATIONS

(1) Du 1er au 21, baromètre Faure. Du 21 au 30, baromètre B II.

(2) Du 9 au 31 juillet, observations faites dans une case. Fortin lu directement.

(3) A partir du mois d'août, les lectures sont faites avec le baromètre B II. La correction pour le ramener au Fortin réduit à 0 est + 5 m/m,2.

(4) Moyenne de 11 mois.

(5) Total de 11 mois.

(6) Moyenne de 10 mois.

Fort-Crampel, 274 millimètres, et en juillet 1905, à Fort-Archambault, 321 millimètres.

VI. — Orographie.

La plus grande partie du Moyen-Logone est une vaste plaine dont l'altitude varie entre 350 et 400 mètres.

Il faut signaler cependant quelques soulèvements plus ou moins importants : les monts Daoua, qui dominent le Toubouri de 250 mètres environ, le petit massif qui se dresse au sud de Kariatou et, dans l'Ouest, près de la frontière allemande, les divers contreforts du plateau de l'Adamaoua.

Les monts Daoua sont formés de neuf sommets granitiques (dont trois principaux) arrondis en forme de ballons. Ils ont beaucoup d'analogie avec les monts de Mendif et de Lara, qui sont un peu plus au Nord, avec le massif de Hadjer el Hamis, sur la rive sud du Tchad, et avec les Kagas qui sont semés un peu partout dans le Haut-Chari, mais plus spécialement avec ceux compris entre le Koukourou et le Bangoran.

Au sud de Kariatou, à 45 kilomètres au sud-est de Laï, on trouve un groupe de cinq collines, qui dominent le Logone et le forcent à s'infléchir vers le Nord-Ouest. La plus haute d'entre elles, le mont Koutoukouma, a comme altitude 542 mètres.

Ce sont ces collines que Nachtigal avait aperçues de Kimré et qu'il désignait sous le nom de « Hadjer-Baï » (montagne des Mbaï). Elles forment en effet la limite entre les Mbaï d'une part, les Massas et les Gaberis de l'autre.

A l'ouest du Logone, Maistre signale près de Dogo une altitude de 483 mètres et, dans la région de Palla, un plateau d'une hauteur moyenne

de 450 à 500 mètres, dominé par quelques pitons qui atteignent 550 mètres.

C'est à travers ce plateau que le Mayo-Kabi s'est creusé un passage avant de former la chute Gauthiot, haute d'une cinquantaine de mètres, et les rapides ou petites chutes qui sont en amont et en aval. Il atteint ensuite la plaine de la Bénoué, qui est par environ 220 à 230 mètres (Maistre donne 215 mètres pour Douli, Mizon 262 pour Garoua et Lenfant pour ce même point 215).

Au Sud, le pays s'élève et les pitons vus par le capitaine Lœfler et la mission von Bauer, à hauteur de 9°10′, atteignent 8 à 900 mètres. Ce sont les monts Bilbou et N'go au nord du Ba, les monts Djabbo et Ngaobang au sud.

VII. — Hydrographie.

En saison sèche, la vaste plaine dont nous avons parlé au début du chapitre précédent ne présente à la surface que de rares points d'eau. Aussi les villages ont-ils percé des puits pour atteindre la nappe d'eau souterraine qui est à une profondeur variant entre 5 et 25 mètres. L'eau de ces puits est blanchâtre et peu agréable à boire.

En saison des pluies, au contraire, le pays se transforme presque entièrement en un vaste marais. Le sol est couvert par une nappe d'eau de 10 à 40 centimètres de profondeur, qui ne semble couler dans aucun sens.

Seuls, les villages, bâtis sur de légères protubérances du sol, émergent de cet océan liquide.

Dès la saison sèche, cette eau s'évapore et l'argile qui constitue le sol se fendille, se crevasse profondément et largement, ce qui rend la marche à cheval difficile, parfois même dangereuse, comme nous l'avons constaté en pays Somraï.

Le terme employé par le commandant Lenfant pour désigner ces cuvettes desséchées ne nous semble pas très expressif et nous croyons qu'il serait préférable de substituer à « Terre cassée » l'expression « Terre crevassée ».

La branche mère du Logone a été reconnue près de ses sources par Flegel et Mizon. Ce dernier la désigne sous le nom de Bini ; il l'a traversée peu avant d'atteindre Ngaoundéré, à 1.000 mètres d'altitude.

La mission allemande dirigée par M. von Bauer la longea de Sora à Agala sur une vingtaine de kilomètres. Elle avait de 40 à 60 mètres de largeur, 2 mètres de profondeur et ne se trouvait plus qu'à 54 mètres environ.

C'est quelques kilomètres en aval que le capitaine Lœfler la coupa près de Ngomi, à un endroit où elle avait (au commencement de la saison des pluies) 80 mètres de large, 1m80 de profondeur et un courant rapide (en ce point, on l'appelle Ba). Aux basses eaux, elle est encombrée de rochers et devient guéable ; mais pendant la majeure partie de l'année, elle est navigable pour des pirogues à partir de la frontière allemande.

Comme il a été dit plus haut, le sergent Dumons a remonté son cours inférieur du 6 au 23 janvier 1904 jusqu'à Gaogaï, qui se trouve par environ 8°06′ nord, à une centaine de kilomètres de Ngomi.

La reconnaissance fut faite avec une baleinière en acier qui passa facilement dans cette belle rivière dont la largeur mesure souvent 200 et 300 mètres entre berges. Celles-ci forment en général des falaises de 4 à 5 mètres de haut. De nombreux bancs de sable commençaient à apparaître, mais les roches étaient peu nombreuses.

Il est fort probable que de juillet à fin janvier on peut remonter en baleinière au moins jusqu'à Gaogaï et que pendant trois mois on pourrait

atteindre ce point en vapeur. Pendant cette même période, on pourrait sans doute aller jusqu'à la frontière allemande avec des baleinières.

C'est donc une fort belle voie fluviale, qui sera r ès utile pour la mise en valeur du pays et qui acilitera singulièrement sa pénétration économique.

La branche orientale du Logone, qui a été remontée en baleinière jusqu'à Doba par le lieutenant Faure, s'appelle Bandoulé en Mbaï. Elle est moins importante que la branche occidentale et dans son cours inférieur elle mesure 100 mètres de largeur entre berges.

Elle paraît formée des rivières, qui descendent du pays de l'ancien chef Dé (6°30′ nord) et du Lim, qui, à l'endroit où il a été traversé par le capitaine Lœfler, avait déjà 50 mètres de large et 1 m. 10 de profondeur. D'après cet officier, la Mambéré (90 mètres de large et 1 m. 20 de profondeur), qui coule un peu plus au Nord, irait se jeter dans le Ba. Mais, comme durant son voyage vers Gaogaï, le sergent Dumons n'a point relevé son embouchure, nous nous demandons si la Mambéré ne va pas plutôt rejoindre le Logone oriental. D'où viendrait en effet l'eau qui semble aller au Bahr-Sara par la dépression dont nous parlerons plus loin ? Aux hautes eaux, le débit du Lim et des rivières venant du pays de Dé est-il suffisant pour alimenter à la fois la rivière qui passe à Lacinia et le bras qui paraît rejoindre le Babo près de Békessè ? Nous ne le croyons pas.

En août, en effet, le lieutenant Faure a découvert à trois quarts d'heure en amont de Doba un bras qui coule vers le Nord-Est.

Deux hypothèses se présentent : ou bien ce bras va remplir une dépression, qui se transforme en lac temporaire et plus tard se déverse dans le Logone, ou bien c'est un bras temporaire qui va rejoindre le Bahr-Sara.

Cette seconde hypothèse paraît être la plus vraisemblable. D'ailleurs, le lieutenant Faure et l'administrateur Bruel ont traversé et longé deux dépressions : le Som et le Nion, orientés O. S. O.-E. N. E. qui vont se réunir un peu avant Bikoumbo, et rejoignent ensuite le Babo du capitaine Lœfler.

Aux points où ils ont franchi le Som et le Nion, les altitudes sont 404 et 405 mètres, alors que le Bahr-Nahm est par environ 386 mètres. Il s'ensuit donc que, si la communication existe, l'eau coule du Logone dans le Bahr-Sara, c'est-à-dire à l'inverse de ce qui avait été supposé par Maistre et le capitaine Lœfler.

Comme nous l'avons dit plus haut (chapitre *Reconnaissances*), les renseignements indigènes sont concordants ; tous affirment qu'en saison des pluies il est possible d'aller en pirogue du Logone au Bahr-Sara, mais, jusqu'ici, nous n'avons pu le vérifier.

Néanmoins, surtout si l'on rapproche de ces renseignements les connaissances que nous avons des phénomènes que présente le Toubouri, on peut admettre qu'il s'établit une communication, au moins les années de grande crue, entre le Logone oriental et le Bahr-Sara par les dépressions signalées plus haut.

Il y aurait donc une grande analogie entre ce bras mort du Som-Babo et le Bahr-el-Azreg, qui coule à l'ouest de Fort-Archambault et qui, en saison des pluies, est une branche du delta du Bahr-Sara.

La dépression que le capitaine Lœfler appelle Babo porte, s'il faut en croire les renseignements que nous avons obtenus, les noms les plus divers : Bokoun, Béti, Mirè, Kabrè, Bahr-Nahm, Mandoul, mais ne serait jamais désigné par le mot Babo, qui est le nom que les Saras donnent au Bahr-Sara. Nous avons néanmoins conservé cette appellation, parce que, depuis le voyage du capi-

taine Lœfler, elle a été employée couramment par les géographes.

C'est un cours d'eau fort curieux. Le capitaine Lœfler dit en effet : « Au village Vengué de Bibouna, nous trouvons quelques habitants qui veulent bien nous conduire vers la plaine défoncée du Babo. Nous marchons sur leurs traces et pendant plusieurs heures la colonne tout entière échelonnée sur une distance de 2 kilomètres, se meut péniblement dans la vase, au milieu de nombreuses dérivations, parmi le fouillis des herbes et des plantes aquatiques. Au bout du marais, nous trouvons la rivière qui coule librement sur une largeur de 25 mètres et 1 m. 30 de profondeur. Nous n'avons qu'à la franchir pour reconquérir la terre ferme. »

« Le Babo qui, en cet endroit, doit, aux hautes eaux, déborder en suivant une immense nappe de plusieurs kilomètres de largeur, est orienté S.O.-N.O. »

Or, le 25 juin 1903, l'administrateur Bruel l'atteignait à 6 kilomètres au sud de Bangoul et notait ceci : « La dernière heure, on marche dans des parties inondées probablement aux hautes eaux, car elles sont découpées en damier fort irrégulier par des digues plus ou moins importantes et qui sont faites, croyons-nous, pour prendre du poisson. Le sol est d'ailleurs humide. Est-ce la pluie de cette nuit ?

« Pas trace de lit, la pente est très douce, presque insensible. A l'endroit où, d'après les indigènes, les pirogues passent en saison des pluies, pas une goutte d'eau, seulement de l'herbe. Pas trace de mare, comme dans le Ba-Ili.

« C'est excessivement curieux. Comment le capitaine Lœfler a-t-il pu traverser en mars à Bibouna, qui est à une étape d'ici, en amont, une rivière de 25 mètres, de 1 m. 30 de profondeur, coulant librement, alors que les indigènes affir-

ment qu'ici à cette époque il n'y a pas d'eau. Que devient l'eau vue par le capitaine Lœfler à Bibouna ?

« D'après les gens de Bangoul, il n'y aurait d'eau dans la dépression où je suis qu'à partir de fin juillet et ensuite durant quatre mois environ. Au moment des grandes eaux la rivière ne serait pas guéable, il faudrait traverser en pirogue. Une termitière surmontée d'un arbre et de deux ou trois palmiers se trouve, affirment les indigènes, en plein thalweg. Je cherche à voir la trace de l'eau sur les troncs, je ne la trouve pas. Cependant les Mbaïs certifient que l'eau atteint le haut des palmiers, ce qui donnerait 5 mètres d'eau à l'endroit le plus profond. Mais alors quelle masse d'eau passerait là, car la rivière, si l'eau montait à ce niveau, aurait au moins 3 ou 4 kilomètres de large !

« A mon avis, l'eau ne doit pas dépasser le sommet de la termitière (si elle l'atteint même), ce qui donnerait comme profondeur maxima, à l'endroit où je suis, 1 m. 50 à 1 m. 60. »

A hauteur de Daï et de l'embouchure, il y a de l'eau en mars, en avril et en juin, donc toute l'année. Mais, durant ces trois mois, il est impossible de remonter en pirogue du Bahr-Sara jusqu'à hauteur de Daï, à cause des seuils de sable sur lesquels il y a souvent 5 ou 10 centimètres d'eau. Pendant cette période, le courant est très faible ou même nul.

D'après un renseignement qui nous a été donné à Goundi par un Baghirmien, le Babo se partagerait à Koko en deux bras, l'un allant déboucher près de Balmane dans le Bahr-Sara (c'est celui dont nous venons de parler), alors que l'autre formerait le Ba-Palem ou Ba-Ili.

A 4 kilomètres au nord de Koko, MM. Faure et Bruel ont bien trouvé une dépression large de 500 mètres environ, orientée S.E.-N.O., sans

berge nette et qui était sans eau en mai et juin. Il faut ajouter qu'à Péni les Saras dirent à l'administrateur Bruel qu'elle s'appelait Ba-Ili, mais qu'elle coulait vers le Babo, dont elle ne serait qu'un affluent, ce qui paraît assez vraisemblable d'après l'aspect général du pays. La ligne de collines, qui court sensiblement Est-Ouest depuis le Bahr-Sara jusqu'à Gabolo où elle atteint 461 mètres d'altitude, ne se prolonge-t-elle pas vers l'Ouest sans coupure, pour rejoindre les collines qui sont au sud de Kariatou ?

Il n'y a pas cependant impossibilité absolue à ce que les eaux de cette dépression coulent vers Palem, car le Ba-Palem, au point où on le franchit près de cette ville, est à 381 mètres d'altitude, alors que la dépression de Koko est à 386 mètres.

Il faut noter d'ailleurs que, contrairement à ce qui avait été dit à l'administrateur Bruel, les indigènes ont affirmé au lieutenant Faure que les eaux de cette dépression coulaient vers le Nord-Ouest.

Là encore le problème n'a pu être élucidé, et c'est l'avenir qui apprendra quelle est la vérité.

Le Ba-Palem, à hauteur de la ville de ce nom, est une dépression large d'un kilomètre. Elle était complètement à sec le 19 juin et le 14 août 1903. Le 15 septembre 1903, il n'y avait encore que 25 centimètres d'eau (renseignement fourni par un courrier sénégalais). En novembre 1900, lors du passage du lieutenant Faure, il y avait 1 m. 30 d'eau sur 60 mètres de large, puis de part et d'autre de ce thalweg une zone de 200 mètres environ avec 60 à 80 centimètres d'eau et ensuite une zone d'inondation de même largeur avec quelques centimètres d'eau seulement. Le courant était très faible, mais sensible cependant.

D'après les indigènes, l'eau disparaîtrait dans les premiers jours de décembre.

A Gourgara-Primouta, le Ba-Ili (rivière noire en baghirmien), que les Ndamms appellent Koindigré, a un lit de 40 mètres de large environ, très net, avec des berges à pente assez douce de 3 mètres de relief, alors qu'à Palem les berges sont à peine sensibles à l'œil et ne sont indiquées que par le changement de végétation. De part et d'autre de ce lit, on voit à Gourgara une zone d'inondation de 80 à 100 mètres de large.



Phot. Bruel

LE BA-ILI AUX BASSES EAUX.

Le 28 mai 1903, le Ba-Ili ne coulait pas à Gourgara ; on voyait seulement de grandes flaques d'eau, longues parfois d'un kilomètre, séparées les unes des autres soit par des langues de sable peu élevées, soit au contraire par des seuils de terre de 1 m. 50 à 2 mètres de haut, couverts d'herbe et d'arbustes, ce qui montre que, même aux hautes eaux, le courant y est peu rapide. Il résulte de ce profil en long que la navigation doit y

être très difficile même pour des pirogues. On n'en voit d'ailleurs aucune ni à Palem, ni à Gourgara.

Un peu en amont du 10e degré de latitude le Ba-Ili se partage en deux bras : l'un va déboucher dans le Chari près de Maffaling, l'autre coule entre Chari et Logone et se subdivise à son tour en deux branches dont une rejoint le Chari à Tarngara près Mandjaffa, tandis que l'autre se



Phot. Bruel.

LE LOGONE A LAÏ.

jette dans le Logone près de Koubou par 11°33" nord.

Le lieutenant Faure, en descendant de Doba à Lal en août 1905, a vu à Lacinia (8°45' N. environ) une dépression large de 200 mètres, profonde de 1 m. 80, qui, d'après les indigènes, irait à Palem en passant par Garmbaï (?). On l'appellerait d'ailleurs Ba-Palem ou Bambassa (petite rivière).

Malgré ces renseignements, il paraît peu pro-

bable que les eaux de cette dépression coulent vers le Nord-Est et rejoignent le Ba-Ili, car l'administrateur Bruel ne l'a point recoupée entre Ngabla et Koundou.

Après Bécong, le Logone est appelé Kama ou Ka par les Massas de Laï, Kouraï par les Somraï, Sorbo par les Massas qui habitent en aval de Laï.

En ce point, c'est un fort beau fleuve, large de



Courbes du Chari à Fort-Archambault en 1903 ———— et en 1904 - - - - - -
Courbes du Logone à Laï en 1903 ———— et en 1904 - - - - - - - . Le 19 Juillet. la roche située dans le Logone, à 300 mètres en aval du Poste a été couverte dans la nuit.

450 mètres entre berges. Aux basses eaux, il n'occupe qu'une faible partie de son lit, qui est encombré par d'immenses bancs de sable, et en nombre de points il est guéable.

Aux hautes eaux, il sort de son lit, bien que les berges aient 4 ou 5 mètres en moyenne et inonde, surtout sur la rive gauche, les plaines basses qui le bordent.

Il reste en saison sèche une série de grandes mares, longues parfois de 1 ou 2 kilomètres (ce sont des parties d'anciens lits du fleuve), au milieu

desquelles s'ébattent des troupes nombreuses d'hippopotames.

Dès le mois de juillet, le courant du Logone est rapide : environ 5 kilomètres à l'heure.

On voit, par la courbe d'étiage, qui est annexée ci-joint, que le Logone ne reste pas étale et qu'aussitôt après avoir fini de croître, il redescend très brusquement. Il n'en est pas de même du Chari à Fort-Archambault où le niveau maxima reste presque constant durant un mois ou deux. Cela s'explique facilement : le Logone et ses affluents viennent tous de la même région (Adamaoua), alors que le Chari et ses affluents : Gribingui, Aouk, pour ne citer que les plus grands, viennent des zones assez différentes, où les pluies maxima ne se produisent pas simultanément, ce qui fait qu'un certain équilibre se fait dans le total leurs apports.

Il est à noter que le Logone ne reçoit sur la rive droite aucun affluent important avant Kobou et qu'il envoie même très probablement vers l'Est les deux affluents dont nous avons parlé : le Som et le Nion.

Sur la rive gauche, il reçoit à Éré la rivière que Maistre appelle Ba-Tenna (rivière des hippopotames). D'après M. Antony, qui l'a traversée deux fois, elle ne serait connue des Massas que sous le nom de Tandjilé. C'est une rivière peu importante aux eaux basses (elle n'est pas navigable même pour des pirogues), mais elle grossit vite en saison des pluies et fin juillet M. Antony a traversé difficilement des gués praticables (1 m. 50 à 1 m.60) à hauteur de Nangtchoa, où le Tandjilé a une trentaine de mètres de large. Le 30 novembre, la mission Maistre ne put le traverser à gué.

Ne serait-ce pas son cours supérieur qui aurait été reconnu par le maréchal des logis Lahure entre Kor et Damko, où il dit avoir franchi une

rivière de 60 mètres de large? C'est fort probable, mais l'identification n'est pas faite.

C'est entre Safousso et Amarao ou Dioikoidi, par environ 10°22′ Nord, que d'une vaste zone d'inondation se détache, aux hautes eaux, les années où la crue est assez forte, la branche qui se déverse dans le Toubouri.

En 1903, cette branche a été remplie par les eaux du Logone en septembre et octobre. Elle a été utilisée, non sans peine, par le capitaine Lenfant, qui a pu y traîner son chaland. Il est regrettable qu'il n'ait pu arriver une quinzaine de jours plus tôt, car son passage aurait été beaucoup plus facile.

En 1904, le capitaine d'Adhémar et l'enseigne de vaisseau Audoin, qui ont exploré à fond cette région du 3 août au 23 septembre, ont constaté qu'en août le débouché de la communication dans le Logone, large d'une dizaine de mètres, était barrée à son entrée par des hauts fonds de 1 mètre à 1 m.30 et qu'au delà il y avait des fonds irréguliers atteignant jusqu'à 3 mètres. On pouvait alors atteindre Dioikoidi en baleinière.

Mais, entre ce point et Szébé, on ne trouvait qu'une série de mares séparées les unes des autres par des isthmes de sable.

De Szébé à Dana, ils ne rencontrèrent qu'une plaine sans eau, large de plusieurs kilomètres, sans dépression nette, semée çà et là de quelques bouquets d'arbres.

A côté de Dana, il y avait quelques mares; enfin, au sud de Dana, on voyait une dépression qui se prolongeait jusqu'à Dommo. Cette dépression est bordée à l'Ouest par la chaîne de hauteur (fort peu élevées d'ailleurs) qui porte Dana et Mouri. Le lac Toubouri ne commençait qu'à Domo.

La crue maxima du Logone se produisit le 18 septembre et jusqu'au 23 la descente fut très nette et s'opéra de façon continue.

Au moment des plus hautes eaux, les embarcations calant 60 centimètres pouvaient aller jusqu'à Szébé. La zone d'inondation allait à 1 ou 2 kilomètres au sud de Szébé. Au même moment le Toubouri avait débordé jusqu'à Mouri, mais les pirogues indigènes ne pouvaient dépasser Dommo.

Il y a donc eu en 1904 une solution de continuité longue de 8 à 9 kilomètres.

Pour que des embarcations de 60 centimètres de tirant d'eau puissent aller du Logone au Toubouri ou inversement, il faudrait au moins une crue du Logone supérieur de 1 mètre à celle observée à Dioikoidi en 1904, et d'après les indigènes, il n'en serait ainsi, les années les plus favorables, que durant un mois environ.

Lorsque le lieutenant-colonel Gouraud est venu visiter cette région en novembre 1904, il a fait des constatations identiques et a vu les traces du chenal que le capitaine Lenfant dut faire creuser pour assurer le passage de son chaland.

On le voit donc, la communication Logone-Toubouri est intermittente et n'a lieu que les années où la crue du Logone est au moins moyenne.

Sans travaux d'art, c'est une voie de communication qui ne peut être utilisée commercialement.

Lorsque des études sérieuses, s'appuyant sur des levers de précision au 5 ou 10.000^{e} et un nivellement exact, auront été faites, il sera possible de dresser un avant-projet de canal, et l'on verra s'il suffit de quelques centaines de mille francs ou s'il faut quelques millions pour aménager cette voie.

Il restera ensuite à déterminer le transit qui y passerait pour savoir si l'on doit faire ces travaux de suite ou seulement dans vingt ou trente ans.

Pour le moment on ne peut se prononcer, il faut se contenter de poser ces points d'interrogation.

Le Toubouri est, en saison sèche, une suite de

petits lacs réunis entre eux par un étroit chenal. Aux hautes eaux, au contraire, c'est une vaste nappe d'eau encombrée d'herbes presque partout. Au centre, le Toubouri paraît avoir au maximum 4 mètres d'eau.

Suivant les années, la superficie qu'il recouvre varie beaucoup, car tout le terrain avoisinant les lacs qui restent en saison sèche est très plat, et suivant que les pluies ont été plus ou moins abondantes l'inondation s'étend plus ou moins loin. C'est ce qui se produit d'ailleurs au Tchad et aux lacs Iro et Fittri, qui ne sont pas à cuvette bien définie.

Aux hautes eaux, le lac de Tikem se réunit à la cuvette lacustre qui est au nord de Fianga pendant que vers l'ouest il s'étend jusqu'à 5 kilomètres en aval de Ompi.

Fin juillet 1903, le lac de Tikem ne communiquait au contraire avec le Toubouri Nord que par un canal navigable pour pirogue, mais sans courant sensible.

Le capitaine d'Adhémar et l'enseigne de vaisseaux Audoin ont exploré le Toubouri du 12 août au 18 octobre 1901. Voici ce qu'ils ont constaté :

Un véritable lac s'étend entre Dommo et Fianga, mais là on trouve un seuil avec 30 centimètres d'eau seulement. Quelques centaines de mètres plus au Sud, on retrouve de grands fonds. Dans la partie libre d'herbes, on constate un courant portant au Sud d'une vitesse de 1 à 1 nœud 1/2.

Une ligne d'eau profonde à rives accores, distantes de 10 à 15 mètres, relie le lac de Tikem à Gangou. De part et d'autre s'étend une zone d'inondation semée d'ondulations hautes de 1 à 2 mètres au maximum, sur lesquels on trouve des bouquets d'arbres.

C'est au lac de Boudoume que l'on rencontre les premiers cailloux.

De Boudoume à Solkando on suit un canal sinueux large de quelques mètres, profond de 30 à 60 centimètres. A partir de Solkando, le canal a une quinzaine de mètres de large et des berges nettes.

Un marécage assez difficile à traverser précède Ompi.

Somme toute, en 1904, on n'a pu trouver dans le Toubouri un chenal continu ayant 60 centimètres de profondeur.

Les Fellatas appellent Mayo-Kabi toute la portion du lac Toubouri qui est à l'Ouest des monts Daoua.

Le Sienlé vient se jeter un peu en amont de Tikem. Le lieutenant Faure l'a traversé plus à l'Est, entre Déro et Gaya. Une reconnaissance de Sénégalais, qui fut envoyée de Demmo (ne pas confondre avec le Demmo de Barth, que le capitaine d'Adhémar appelle Domo, et qui est par 10°09'22" N. alors que celui-ci est par 9°33' environ), atteignit le Sienlé au village de Gounou (15 kilomètres environ au sud de Demmo) et rapporta le renseignement suivant : Le Sienlé se partagerait à Gounou en deux bras ; l'un allant au Toubouri (c'est celui qui a été traversé près de Déro), l'autre nommé Kabbia coulerait vers l'Ouest, passerait à Lamé et s'appellerait dans la dernière partie de son cours Mayo-China.

Ce renseignement paraît tout à fait invraisemblable si on le rapproche des constatations faites par Maistre, qui a traversé entre Dérembaï et Feffè une série de rivières dont l'axe est nettement Nord-Sud. Une des plus importantes paraît être le Dama, qui semble être la rivière traversée par M. Faure immédiatement en amont de Tikem. Rien en tout cas dans la reconnaissance faite en pays Laka par le maréchal des logis Lahure ne semble confirmer les renseignements apportés par la patrouille du lieutenant Faure.

A quelques kilomètres de Binder-Naïri, le Mayo-Kabi tombe brusquement du plateau sur lequel se trouve le Toubouri dans la plaine de la Bénoué, par une série de rapides, de sauts et une chute grandiose, haute de 50 à 60 mètres, que le capitaine Faure a appelée « Chute Gauthiot ».Elle a été reconnue en détail par le capitaine Lenfant.

Toute la région entre Mbourao et Léré a été profondément découpée par une série de torrents, affluents du Mayo-Kabi, qui lui-même s'est creusé un lit souvent très étroit et présentant à peine 15 et 20 mètres de largeur, comme près de Touragué, de Kognak et de Djaloumé. Naturellement ce lit est très sinueux. Il est coupé par les lacs de Trené (10 kilomètres sur 2), de Léré (15 kilomètres sur 4) et enfin par le petit lac Nabarat, qui est presque entièrement couvert d'herbes. C'est sur ces bords que se trouvait Biparé ou Bifara, qui marque notre frontière.

Après avoir reçu sur sa rive droite les Mayo-Loué et Boulo, le Mayo-Kabi s'élargit et atteint couramment 120 et 150 mètres, parfois même 500. Son cours est rapide, mais n'est plus torrentueux.

Le Mayo-Kabi n'est navigable, pour un vapeur, que deux mois seulement : août et septembre. Dès mi-octobre, il est guéable en nombre de points.

On peut le remonter jusqu'à Ouadéré avec des baleinières, mais de là la route de terre est difficile pour gagner Ompi.

Le point d'accostage pratique pour des vapeurs est Tréné. Une route accidentée, coupée de ravins, mais plus praticable que celle qui part de Ouadéré, mène de Tréné à Ompi en passant par Binder-Naïri. Elle est longue de deux étapes.

Un peu au sud de Vouloum ou Vélendi, le Logone détache sur sa gauche un bras, large de 50 à 60 mètres, profond en moyenne de 1 m. 80, où le courant est assez rapide (5 kilomètres à l'heure

en septembre). Les indigènes l'appellent Mayo-Yeï. Le lieutenant Faure l'a descendu jusqu'au village de ce nom, qui est voisin de Bogo et Kadè où Barth l'avait traversé avant de le recouper plus au Nord près de Baréa et de Daramsouloum.

Ce bras du Logone, qui paraît recevoir le Mayo-Tsanaga, qui passe à Maroua, va-t-il rejoindre le Logone aux environs du 11e degré de latitude ou bien se jette-t-il directement dans le Tchad? Le capitaine Lenfant ne paraît pas l'avoir coupé entre Aoffa et Maroua : aussi nous avons tout lieu de croire qu'il rejoint le Logone. D'ailleurs des indigènes l'ont affirmé à l'enseigne de vaisseau Audoin.

On le voit, le Moyen-Logone est un pays excessivement curieux au point de vue hydrographique. Il a offert bien des surprises et en réserve peut-être encore d'autres.

On commence à entrevoir la solution des divers problèmes géographiques qui s'y posent, mais il faudra encore du temps et des études de détail sérieuses pour les résoudre complètement et de façon définitive.

On peut toutefois affirmer dès maintenant que, si les communications Mayo-Kabi, Logone et Logone-Babo ne sont pas naturellement utilisables, on pourra les aménager artificiellement et sans de très grosses dépenses.

Dans ce pays, il n'y a pas lieu de songer actuellement à faire des chemins de fer, il suffit de s'occuper d'améliorer les voies d'eau existantes et de créer un système d'irrigation rationnel. Le développement du pays ne pourra être assuré que grâce à des travaux hydrauliques bien compris.

Mais dans combien d'années l'état de nos finances nous permettra-t-il de faire la première mise de fonds indispensable?

Nous ne voyons guère, pour expliquer le régime hydrographique si compliqué du Logone, que l'hypothèse suivante : autrefois tout ce pays était

le fond d'une grande mer ou d'un vaste lac dont le Tchad, les lacs Fittri et Iro et les ngaldjams sont les derniers témoins et c'est seulement à une période assez récente que ce lac ou cette mer se sont desséchés.

Comment expliquer autrement que l'érosion n'ait pas achevé de sculpter profondément toute cette région et de lui donner ainsi son faciès presque définitif?

Il est peut-être bon cependant de signaler ici quelques raisons qui ont rendu moins actifs qu'ailleurs les phénomènes d'érosion.

La première est que le pays est dans son ensemble excessivement plat, sauf en quelques points comme entre Toubouri et Bénoué. Il en résulte que les cours d'eau ont un courant très lent.

La seconde tient à la climatologie générale du pays. Ici, comme dans le Bahr el Ghazal (bassin du Nil), qui paraît offrir de grandes analogies avec le bassin du Chari et qui se trouve presque sous les mêmes latitudes, la végétation vient retenir les courants, qui auraient tendance à se former, quand elle ne les arrête pas complètement.

Par suite de la longueur de la saison sèche, nombre de cours d'eau ne sont plus permanents et lorsque les premières pluies arrivent, le sol desséché les absorbe complètement et empêche tout ruissellement. Mais, dès que le sol est un peu humide, la végétation intense se réveille, les herbes poussent et se développent pendant les mois d'avril, mai et juin, alors que les pluies sont faibles. Lorsque la grande saison des pluies arrive, au moment où le sol saturé se refuse à absorber l'eau qui tombe, une véritable forêt herbeuse, haute parfois de 2 mètres couvre tout le pays et paralyse l'écoulement naturel des eaux.

Voilà, à notre avis, la cause principale qui

empêche de constater au Chari des phénomènes d'érosion semblables à ceux qui frappent en pays saharien. Là, en effet, dès qu'il pleut abondamment, aucune végétation n'existant à la surface du sol, l'eau se précipite en suivant les lignes de plus grande pente et creuse avec énergie les thalwegs. L'érosion est brève, mais excessivement intense, et le résultat en est bien plus considérable que dans des pays mi-équatoriaux, mi-sahariens, où l'érosion est beaucoup plus longue, mais bien moins violente.

Comment s'est faite la communication Mayo-Kabi-Logone ? Est-ce, comme le croit le capitaine Faure, le Logone qui, obéissant à la loi de Baër, s'est heurté aux monts Daoua, les a arasés en partie et a finalement brisé l'obstacle qui le séparait de la Bénoué ? N'est-ce pas plutôt le Logone qui a été capté par le Mayo-Kabi et les torrents qui le rejoignent ? Le capitaine Faure a signalé l'érosion intense qui caractérise la zone Binder-Biparé-Mbourao et qui rend l'hypothèse de la capture du Logone très vraisemblable.

Mais les deux phénomènes ne se seraient-ils pas succédé, n'auraient-ils pas coexisté, et la communication ne serait-elle pas la résultante de ces deux actions ? Ne pourrait-on pas émettre aussi l'hypothèse suivante : A un moment donné, soit par suite de mouvements lents du sol exhaussant le fond du lac, ou affaissant la chaussée qui le séparait de la plaine de la Bénoué, ou par suite de dislocations ayant produit l'apparition des soulèvements des monts Daoua, Mendif, de Hadjer el Hamis, des montagnes de Niellim, le lac tchadien n'a-t-il pas débordé et ne s'est-il pas précipité par une trouée préexistante, creusant ainsi profondément la vallée du Mayo-Kabi ? Puis, un premier desséchement de la région tchadienne s'étant produit, la communication n'aurait-elle pas cessé entre la cuvette lacustre et la mer ?

Enfin, quelques siècles plus tard, le Kabi n'aurait-il pas capté le Logone ? Les lacs Nabarat, de Léré et de Tréné ne seraient-ils pas, comme le pense le capitaine Faure, les témoins de l'érosion formidable qui aurait eu lieu durant la première période ? N'auraient-ils pas comme origine l'affouillement qui se produisit au pied de toute cataracte ? C'est une hypothèse qui paraît assez vraisemblable.

Avant de terminer ce chapitre, il est peut-être bon d'insister sur le point suivant : Le Logone, et non point le Tchad, se déverse dans la mer et encore seulement à des intervalles indéterminés.

Or, à lire les passages suivants de la conférence faite par le capitaine Lenfant à la Société de Géographie de Paris (voir la *Géographie* du 15 mai 1904), on pourrait croire — et ce serait bien à tort — que le Tchad lui-même se déverse dans la Bénoué. Il dit en effet (page 327) : « Ainsi les lacs de la région de Tombouctou vont à la mer par le Niger, tandis que le *Tchad*, qui s'étend sensiblement sur le même plan, *s'écoule dans l'Atlantique par la Bénoué.* » (Page 328 :) « Les eaux du grand lac africain sont en relation directe avec celles du Niger et *comme celles de ce beau fleuve vont se perdre dans l'Atlantique au fond du golfe de Bénin* », (page 332) « démontrant par une expérience que le grand lac africain est bien en relation directe avec le Niger, et que *ses eaux se déversent durant plusieurs semaines chaque année dans le golfe du Bénin* ».

De même, dans son livre, on peut relever les passages suivants : (page 143) « N'avais-je pas offert de démontrer que ses eaux (il parle du Tchad) sont en corrélation directe avec celles de l'Océan ? Car elles le sont, *puisqu'elles s'y déversent.* » (Page 154 :) « *Cet émissaire du Tchad.* » (Il parle du Toubouri.)

M. Le Myre de Vilers lui-même a été trompé par ces passages, puisqu'il a écrit dans sa préface la phrase suivante : « Si, comme l'avaient prévu Barth et Wallace, *le trop-plein du Tchad, du Chari* et du Logone *alimentent la Bénoué-Niger pendant la saison des pluies...* »

Il est à noter d'ailleurs que les altitudes données par le commandant Lenfant paraissent être inexactes. Il indique comme altitude des lacs de Tombouctou (page 208 de son livre) 340 mètres environ, alors que, d'après l'atlas de Paul Pelet, Tombouctou serait à 240 mètres, chiffre qui semble très vraisemblable si on le compare aux altitudes de Kouroussa (365 m.), Bammako (316 m.) et Molla (177 m.) déterminées par les missions, qui ont étudié les chemins de fer de la Guinée, du Soudan et du Dahomey.

Pour le Tchad, le commandant Lenfant donne comme altitude 330 mètres (voir page 209), alors que Vogel donne 259, Nachtigal 270, Fourneau 277 et que Foureau dans sa carte adopte 260 mètres. Ce dernier a trouvé 290 mètres pour Begra, 287 pour Kiessa, 281 pour Mara, et ces trois points, où il a séjourné et calculé des altitudes absolues, sont sensiblement au-dessus du lac. Nous admettons donc comme altitude probable du Tchad 265 mètres.

Nous-même avons trouvé pour Laï 379 mètres. Il est donc probable que la communication Logone-Toubouri est par environ 350 mètres (le commandant Lenfant donne pour cette région une moyenne de 371 mètres) : il s'ensuit qu'entre Dioikoidi et le Tchad il y a une différence de niveau d'environ 85 mètres. D'après le commandant Lenfant lui-même, le Tchad serait à 41 mètres au-dessous de Dioikoidi.

Il est donc bien évident que, dans les passages cités plus haut, le commandant Lenfant a voulu parler non du Tchad lui-même, mais de la mer

tchadienne (mer ou lac, le mot importe peu) dont nous admettons l'un et l'autre l'existence à une époque géologique que nous ne pouvons fixer.

Mais comme une confusion regrettable peut se produire dans l'esprit du lecteur, surtout après la comparaison qui est faite entre le Tchad et les lacs des environs de Tombouctou, qui encore à l'heure actuelle se déversent dans le Niger et par suite dans la mer lorsque le fleuve décroît, nous avons tenu à bien indiquer ici que ce sont les eaux du Logone seules qui vont, certaines années, à la fois à la mer et au Tchad.

VIII. — Végétation, cultures.

Le Moyen-Logone est couvert en général d'une petite brousse, haute de 3 à 4 mètres à peine, composée d'arbres rabougris et noueux, que dominent de temps à autre des tamariniers, des karités et en certains points du Nord des palmiers doums ou hyphènes et des gommiers.

Au nord de 9° 30′, on trouve de grandes plaines herbeuses, sans arbres, notamment en pays Somraï.

Naturellement, à mesure qu'on avance vers le Sud ou qu'on s'élève, on trouve des arbres de plus belle venue. En certains points, au sud de 9°, on traverse de véritables futaies.

Le long du Logone, les borassus sont les seuls arbres qui poussent dans les plaines herbeuses voisines du fleuve. Aux hautes eaux, ces plaines, qui ont une largeur de 1 à 2 kilomètres, sont inondées ou émergent à peine.

Dans les villages, on voit un certain nombre de figuiers, qui deviennent souvent énormes, comme à Laï. C'est sous deux d'entre eux que le lieutenant Faure et son détachement ont campé fort à l'aise, en attendant la construction du poste.

Naturellement, les indigènes utilisent les fruits de ces divers arbres, et tout spécialement ceux du karité, qui leur fournissent le beurre végétal avec lequel ils font leur cuisine. Les fruits du borassus qu'ils cassent et font cuire légèrement sur les charbons, et les figues qui en temps ordinaire ne constituent pour eux qu'un appoint agréable, sont en temps de disette leurs seuls aliments, avec quelques racines et un peu de poisson.

Lorsque nous avons occupé Laï, les Massas traversaient une période de famine : aussi les voyait-on se battre pour quelques figues ou quelques fruits de borassus, qui ne pouvaient suffire à les nourrir, si bien que tous étaient maigres comme des squelettes et que beaucoup mouraient de faim et de faiblesse.

Dans le Sud, à partir du 9e de latitude et au-dessus de 400 mètres d'altitude, nous avons trouvé sur la rive droite du Logone des lianes à caoutchouc, qui sont des *Landolphia Owariensis*. Les Bandas appellent cette liane « Banga », les Saras « Douï », les Mbaïs « Dutiem » ou « Kia », les Niellims « Béroum », les Haoussas « Loba ».

En certains endroits, notamment entre Koumra et Péni, entre Beïara et Békoudou, les lianes sont nombreuses et fort belles.

Malheureusement les indigènes ne savent point les exploiter et jusqu'à présent les marchands baghirmiens, bornouans ou haoussas ne cherchent ni à récolter le caoutchouc, ni à l'acheter aux indigènes.

Le capitaine Faure a essayé de les pousser dans cette voie, mais sans obtenir de grands résultats. Il faut ajouter que les circonstances n'ont guère été favorables : la maladie ou les événements de guerre ont réduit le personnel du cercle bien au-dessous de ce qui était prévu (à certains moments, le capitaine Faure est resté seul Européen, sans sergent indigène et seulement avec 25 gardes

régionaux) : aussi a-t-il été impossible de faire, comme on en avait l'intention, une série de reconnaissances dans cette région du Sud et par suite d'entrer en relations fréquentes et directes avec les indigènes, ce qui aurait permis d'exercer sur eux une action véritable. Le nombre des gradés sénégalais étant des plus restreints, il fut impossible d'en détacher, comme cela avait été projeté, pour montrer aux indigènes comment on récolte le caoutchouc, comment on le fait sécher, etc.

Dès que l'on aura les moyens nécessaires, il sera facile de se rendre un compte exact de la valeur caoutchouquière du sud du cercle (il est très vraisemblable que l'on trouvera des Landolphia sur les plateaux de la rive gauche du Logone, au moins au sud du 9e degré. Il est à noter que le maréchal des logis Lahure en a signalé dans le pays au sud de Palla) et ensuite d'amener les indigènes à exploiter la liane. Il faudra seulement pour cela de la méthode, de la patience et un peu de temps.

Pour l'instant, on peut affirmer une chose : c est que la liane a été trouvée en divers points et que tout permet d'espérer qu'on la rencontrera dans une zone assez étendue.

Sur les bords du Tandjilé, on trouve quelques forêts de bambous. Il en est de même sur le plateau qui sépare le Bas-Ili du Chari.

Les indigènes cultivent surtout le mil, l'arachide et les haricots de terre. Le maïs est assez rare dans la majeure partie du cercle, mais du côté de Binder et en pays Moundang on en trouve de grandes plantations. On y cultive aussi le riz. Dans quelques villages en aval de Laï, on rencontre quelques plants de taro et un certain nombre de papayers.

La patate, l'igname, le manioc, le bananier paraissent complètement inconnus.

On cultive surtout cinq espèces de mil (voir le livre du commandant Lenfant, page 114).

Autour des centres fellatas et baghirmiens, on trouve en abondance du coton (voir la note consacrée à cette question dans le livre du commandant Lenfant, pages 266 à 272), que les tisserands transforment en bandelettes, servant à faire des boubous.

Les Baghirmiens et les Fellatas ont de petits champs d'indigo. Ils se servent de cette plante pour teindre leurs vêtements.



Phot. Bruel.

FEMMES DE LAÏ DÉFRICHANT

Comme les indigènes fument, le tabac est dans tous les villages l'objet de soins particuliers. On sème aussi autour des cases de nombreuses espèces de courges dont les larges feuilles grimpent jusque sur les toitures.

Le sésame ne se récolte qu'en petite quantité.

Comme partout en Afrique tropicale, dès les premières tornades, on commence à travailler la terre.

Durant la saison sèche, on a brûlé une première

fois les herbes dans tout le pays, pour pouvoir chasser et pour circuler plus facilement. Voici comment on défriche les terres que l'on veut cultiver : on coupe les arbustes sans les arracher le plus souvent, surtout s'ils sont un peu gros, puis on pioche la terre pour enlever les racines des herbes et on les brûle en même temps que les branches et les troncs d'arbre coupés.

En certaines régions, on relève la terre en longs billons parallèles, comme dans la région de Laï ou en pays Sara et Mbaï. Dans d'autres, comme en pays Somraï et Gaberi, chaque champ forme un vaste damier et l'on relève la terre de chaque carré pour former une pyramide tronquée, haute de 40 à 50 centimètres et de 1 m. 50 de côté environ.

Ces façons de cultiver, qui sont très différentes de celles usitées dans le Haut-Chari, paraissent tenir à la nécessité qu'il y a de protéger les racines contre l'inondation qui couvre presque entièrement le pays au fort de la saison des pluies.

Les instruments avec lesquels on travaille la terre varient avec les tribus. Voici les principaux types remarqués :

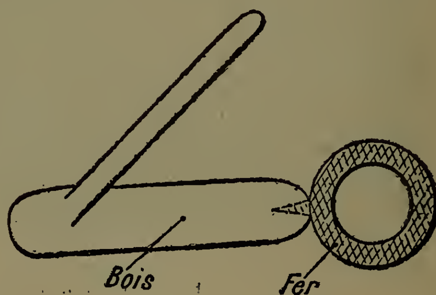


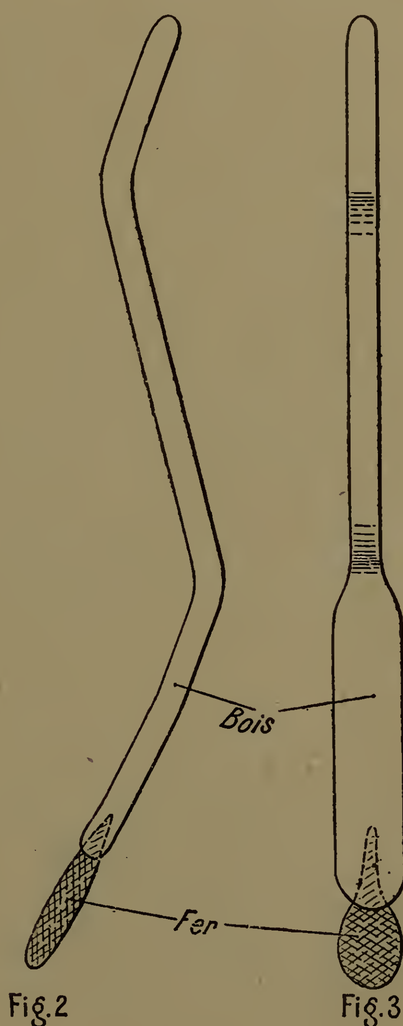
Fig. 1

Chez les Somraï, c'est une pioche, formée d'une branche d'arbre, qui sert de poignée et d'une partie du tronc d'arbre, dans laquelle est fixé le fer. Ce dernier, en forme d'anneau plat, large de 3 à 4 centimètres et de 20 à 25 centimètres de diamètre, porte d'un côté une espèce d'éperon. qui sert à la fixer au corps de la pioche (fig. 1).

Chez les Massas de Laï, la portion de tronc d'arbre, dans laquelle est emmanché le fer, qui est petit et plein, a 50 à 60 centimètres de long et est assez grosse, si bien que cela forme comme un petit socle de charrue à main avec lequel on relève facilement la terre pour former le billon.

Pour se servir de ces deux sortes de pioches, on se courbe en deux. Nous n'avons d'ailleurs vu nulle part au Congo de pioche à manche long, comme celles dont on se sert en France.

Chez les Toummaks, on emploie un instrument qui ressemble beaucoup à celui des Saras, mais le manche est coudé deux fois, au lieu d'être droit. (Voir figures 2 et 3.)



On travaille à genoux et on brise la terre à la main. C'est un instrument très pratique pour sarcler, mais il l'est beaucoup moins pour défricher, car on ne peut remuer la terre profondément faute de point d'appui. C'est un outil pour terres légères.

Il est à noter que chez les Toummaks on n'élève plus ni billon ni butte, comme chez les Massas ou les Somraïs. C'est sans doute parce que l'on se trouve dans un pays légèrement vallonné, où, par suite, l'eau ne forme jamais de grandes nappes, puisqu'elle peut s'écouler.

Lors de notre occupation du Moyen-Logone, par suite des razzias et des sauterelles, il n'y avait pas un grain de mil, ni à Laï, ni dans les villages massas, riverains du Logone : aussi fûmes-nous obligés d'en envoyer chercher, pour la nourriture de notre personnel, dans les villages situés loin du fleuve. Une partie de ce mil fut distribuée aux habitants pour ensemencer leurs champs, mais au lieu de le mettre en terre, ils s'empressèrent de le manger, tant ils avaient faim. Il fallut à la fin faire semer le mil devant nous.

Trois fois de suite le lieutenant Faure donna du mil de semence aux gens d'Eré, trois fois ils le mangèrent. La quatrième fois, on dut envoyer une patrouille qui le fit mettre en terre en sa présence.

Voilà qui montre bien d'une part combien la famine était grande dans le pays, et de l'autre combien ces populations sont peu prévoyantes.

IX. — Animaux sauvages et domestiques.

Les éléphants paraissent assez rares dans le nord du cercle, mais on en trouve en abondance dans le sud, notamment dans le groupe de collines situées entre Kariatou et le Logone. Le maréchal des logis Lahure en signale également de gros troupeaux entre Palla et Ayamba.

Beaucoup d'indigènes ne les chassent pas.

Les hippopotames abondent dans le Logone, dans les mares qui l'avoisinent et dans ses affluents : ils forment souvent des troupeaux de

plusieurs dizaines de bêtes. Les riverains les chassent au trident, mais les tuent difficilement.

On voit quelques rhinocéros le long des rivières. Les caïmans paraissent moins nombreux que dans le Chari. Quant aux antilopes, on en trouve partout, dès qu'il y a de l'eau. Elles forment des hardes fort nombreuses. Il y en a de beaucoup d'espèces.

Plusieurs fois les lions sont venus attaquer le troupeau de bœufs que nous avions à Laï et qui, la nuit, était enfermé dans une zériba. Chaque fois ils ont provoqué des paniques, les bœufs affolés se sont sauvés dans la campagne et les lions ont réussi à en tuer ou à en blesser plusieurs.

Les hyènes, qui sont fort nombreuses, sont de grande taille, et lorsque l'occasion se présente, elles n'hésitent pas à attaquer sinon l'homme, au moins des enfants endormis. Ainsi, dans la nuit du 7 au 8 août 1903, un enfant de 8 à 9 ans a été enlevé, durant son sommeil, dans une case voisine de notre camp et mangé. C'est à peine si l'on entendit un léger gémissement. Le matin, nous étions tous persuadés que c'était un lion ou une panthère qui l'avait dévoré. Mais les gens de Laï nous affirmèrent que c'était bien une hyène qui l'avait emporté. Quelques jours après, ils eurent deux des leurs enlevés de la même manière ; l'un d'entre eux était un des fils du chef Temar.

Naturellement, sur toutes les rivières ou les mares, on voit beaucoup d'oiseaux d'eau : aigrettes, marabouts, grues couronnées, hérons, canards, sarcelles, oies sauvages, outardes, etc.

Dans la brousse qui avoisine les villages, on trouve de nombreuses bandes de pintades qui vivent aux dépens des plantations, au moins en grande partie.

Les autruches, signalées par le capitaine Löfler, paraissent former des troupeaux importants au nord de 9° 20′ Nord. Le 8 août 1903, un de nos

chasseurs en a vu près de Mébégué et, peu après, un troupeau s'est approché de Laï à une assez faible distance pour que le lieutenant Faure et le sergent Dumons aient pu tirer les autruches de leurs cases, où ils s'étaient cachés.

Malheureusement les indigènes ne savent pas les élever. Ce sera à nous de le leur apprendre.

Les termites sont plus rares que dans le reste du Chari.

Souvent des vols énormes de sauterelles viennent ravager le pays et dévorer les plantations. Nous avons signalé ailleurs qu'en automne 1902 elles avaient dévasté tout le pays au nord de Laï.

Les indigènes élèvent tous des chèvres et des poules, ceux de l'Ouest ont aussi des moutons; mais leur vraie richesse est constituée par les chevaux et les bœufs qu'ils possèdent.

Dans tous les villages de la plaine on trouve beaucoup de chevaux. Il n'est pas rare d'en compter dans un même village jusqu'à 20, 30, 50, parfois même 100. Maistre dit avoir vu, le 25 novembre 1892, au moins un millier de cavaliers de Laï attaquer un village voisin. Lorsque le lieutenant Kieffer quitta Laï le 14 décembre 1900, il fut accompagné par une foule de cavaliers que le lieutenant Faure évalue à 12 ou 1.500. Il est probable que des villages voisins de Laï on était venu voir les Blancs.

En 1903, le sultan Gaourang a reçu, d'après ses propres déclarations, 1.100 chevaux pris dans le Moyen-Logone par les razzias dirigées par le Fatcha et le Barma.

Ces chevaux de plaine sont de petite taille (1 m. 20 à 1 m. 25), mais sont cependant vigoureux et très résistants. Ce sont ces chevaux que nous avons l'habitude d'appeler chevaux Saras, et cela peut-être à tort puisqu'ils paraissent moins nombreux chez les Saras que chez les Mbaïs et les Massas.

Sur les contreforts du plateau de l'Adamaoua, dans toute la région de l'Ouest où l'altitude atteint 450 mètres et dans la zone de Binndéré-Foulbé, on trouve de grands chevaux (beaucoup ont 1 m. 60 au garrot) de race bornouane ou fellata, qui valent le double ou le triple des chevaux saras. Ils sont cependant moins résistants que ces derniers et vivent difficilement dans les plaines. Ils paraissent moins nombreux que les chevaux de la petite race. Cependant le commandant Lenfant estime que Bokary, le lamido (chef) de Binndéré-Foulbé, peut disposer de 2.000 chevaux.

Les Fellatas de l'Adamaoua et ceux de Binndéré-Foulbé tiennent beaucoup à leurs chevaux.

Nous croyons pouvoir estimer à 10 ou 15.000 le nombre des chevaux, qui se trouvent dans le Moyen-Logone, et ce chiffre nous paraît être un chiffre minimum.

Il sera donc facile de percevoir annuellement, à titre d'impôt, de 3 à 500 chevaux.

Nous devons dire d'ailleurs que, durant les treize premiers mois d'occupation, nous avons perçu, à titre d'impôt ou d'amende, 375 chevaux de race Sara et nous avons pris aux Fellatas à Bipia 70 grands chevaux.

Lorsque nous occuperons le pays en entier avec un personnel suffisant, ce qui nous permettra de bien établir notre autorité, il sera facile de se faire payer comme impôt les 500 chevaux dont nous avons parlé il y a un instant, et cela sans appauvrir aucunement le pays.

Mais naturellement il faudra s'occuper d'encourager l'élevage, de sélectionner les reproducteurs, de faire venir des étalons des pays voisins, si cela est nécessaire, etc. Il y aura lieu aussi de songer à améliorer la nourriture de ces animaux en introduisant des fourrages artificiels appropriés au pays (herbe du Para, par exemple) et en

leur donnant du sel. A l'heure actuelle, bien peu de chevaux en reçoivent une ration, car c'est une marchandise rare et chère. Le natron lui-même n'entre pas dans la ration journalière que donnent les indigènes. Elle se compose, en général, d'herbe verte, parfois de fanes d'arachide et bien rarement de mil.

Avec les animaux que nous exporterons du Moyen-Logone, nous pourrons d'abord repeupler peu à peu en chevaux les bords du Chari et ramener ainsi le pays à l'état dans lequel il était avant l'invasion de Rabah. Nous devrons tenter ensuite d'introduire les chevaux chez les indigènes du Haut-Chari. Cela ne sera peut-être pas très facile, mais c'est possible, car le cheval peut vivre dans le Haut-Chari lorsqu'on prend quelques précautions et lorsqu'on l'entoure des soins nécessaires. Nous devons d'ailleurs espérer que la science trouvera d'ici peu, si ce n'est déjà fait, un remède permettant de lutter contre les piqûres de la tsetsé.

Il faut noter ici qu'un travail lent, mais certain, est en train de se faire dans l'esprit des indigènes du Haut-Chari, qui commencent à être frappés des résultats obtenus à la Mission de la Sainte-Famille des Banziris.

Comme nous pourrons introduire aussi le bétail (nous montrerons plus loin que c'est possible), nous transformerons complètement les conditions économiques du Haut-Chari, en résolvant ainsi à la fois la question des transports et celle de l'alimentation. Mais il ne faut pas oublier que de tels résultats ne s'improvisent pas et ne s'obtiennent pas par une simple décision administrative, mais bien au prix de beaucoup de méthode et de patience.

Le bétail paraît tout à fait inconnu au sud du 9e degré. Avant les razzias ouaddaïennes, baghirmiennes et l'invasion de Rabah, les Niellims, les

Ndamms, les Somraïs avaient, si l'on en croit leurs propres déclarations, de grands troupeaux de bœufs. Mais, à l'heure actuelle, ils n'ont plus une seule bête à corne. Nous devons donc faire le nécessaire pour leur permettre de reconstituer leurs troupeaux.

Sur la rive gauche du Logone, dans presque toute la région au nord de 9°30′, on trouve des bœufs et parfois en assez grande quantité, comme autour de Binder, de Lamé, de Léré, etc. L'adjudant Tixier dit que nulle part au Soudan il n'a vu d'aussi grands et d'aussi beaux troupeaux. Le maréchal des logis Lahure a trouvé les derniers bœufs à Loroba, entre Lamé et Palla.

Le long de la frontière allemande, au sud de 8°30′ on doit aussi trouver du bétail, car on est sur des plateaux où il vit bien et le pays a été plus ou moins soumis aux Fellatas de l'Adamaoua, qui sont de grands pasteurs.

En treize mois d'occupation, le capitaine Faure a perçu à titre d'impôt 380 bœufs. Nous ne comptons pas dans ce chiffre 69 têtes laissées en dépôt à Léré, Gourmi et Tikem et qui depuis ont dû être conduites à Laï.

Aussi, dès la première année, nous avons pu remettre à Gaourang 200 chevaux et 200 bœufs, ce qui représente le double du fermage annuel (en bétail et en chevaux) que nous lui devons pour l'administration des territoires baghirmiens de la rive gauche du Logone.

Ainsi, on trouve en abondance, semble-t-il, dans le Moyen-Logone, deux éléments importants de richesse : des chevaux et du bétail, et ces deux éléments manquent totalement au Congo proprement dit. Lorsque les communications auront été établies avec la Sangha, il sera sans doute possible de faire un commerce important avec les sociétés concessionnaires, qui ont besoin de viande pour nourrir leur personnel, de montures pour

leurs agents et d'animaux de transport pour relier les factoreries créées à l'intérieur des terres à celles qui sont sur des cours d'eau navigable.

On a donc au Moyen-Logone des richesses complémentaires de celles du Congo. Il est donc fatal qu'un courant commercial s'établisse; à nous de le susciter et de le développer.

Les ânes vivent bien au nord du 9e degré, mais il ne paraît pas en être de même au sud. Tous les essais faits pour chercher à les introduire dans le Haut-Chari ont échoué piteusement. Cependant nous devons dire que la mission de la Sainte-Famille des Banziris en a quelques-uns qui se portent bien.

Il n'y a que les musulmans qui emploient les ânes, les fétichistes du Moyen-Logone n'en ont aucun.

Pour de petites courses, les marchands baghirmiens ou haoussas les chargent jusqu'à 100 et 110 kilos, presque autant qu'un bœuf porteur.

Ce sont donc des animaux précieux, qui pourraient être très utiles pour transporter le mil d'impôt.

En utilisant les voies d'eau et des ânes, on pourra assez facilement décharger les populations de la lourde corvée du portage du mil d'impôt et elles nous en seraient très reconnaissantes, car on veut bien nous payer tout le mil que nous demandons; les difficultés commencent quand on veut le faire transporter dans nos postes.

X. — Populations.

Les populations qui habitent le cercle du Moyen-Logone sont nombreuses et diverses.

A l'heure actuelle, nous connaissons plus ou moins : les Massas, les Marbas, les Dorés, les Moundangs, les Mbanas, les Fellatas, les Dokos,

les Somraïs, les Mdamms, les Miltous, les Niellims, les Gaberis, les Gouleïs, les Toummaks, les Saras, les Mbaïs et les Baghirmiens.

Les Foulbés (c'est un des noms qu'on donne aux Fellatas, qu'on nomme aussi Foulanis) donnent le nom générique de Lakas à toutes les populations fétichistes du Logone. Dans le bassin de la Bénoué, ils les appellent Habés (Sauvages).

Les Baghirmiens désignent tous les fétichistes par le mot Kirdi.

a. — **Ethnographie.**

1. *Massas.* — Les Massas occupent les deux rives du Logone depuis Kabéré (une demi-journée en amont de Laï) jusqu'à Gamsi (11e degré de latitude nord).



Phot. Bruel.

PÊCHEURS DE LAÏ

A hauteur de Laï, ils s'étendent sur la rive gauche du Logone jusqu'à une soixantaine de kilomètres du fleuve.

Les habitants de Laï ne paraissent pas être des Massas de race pure. Il faut ajouter d'ailleurs que les dialectes sont très variables et changent presque à chaque village.

Comme toutes les populations habitant les bords d'un grand fleuve poissonneux, les Massas riverains du Logone sont surtout pêcheurs. Aussi, en saison sèche, abandonnent-ils, en grand nombre, leurs villages en terre pour s'installer sur des bancs de sable dans des villages provisoires en paille.

Leurs pirogues, en général assez petites (3 à 4 mètres de long sur 50 centimètres de large), sont creusées dans un tronc d'arbre unique. Leurs formes sont peu élégantes.

Les Massas pêchent avec de grands filets triangulaires qu'ils manœuvrent à l'avant de leurs pirogues à la manière Kotoko. Mais, naturelle-



Phot. Bruel.

UN COIN DE LAÏ EN RUINES.

ment, leurs embarcations étant plus petites que celles de ces derniers, leurs antennes n'ont

que 6 à 7 mètres de long au lieu d'en avoir 15 ou 16.

Dès qu'un banc de poisson est signalé, toute les pirogues du village vont se placer en ordre de bataille pour barrer presque tout le fleuve, et au commandement d'un amiral tous les filets se lèvent ou s'abaissent. Une ou deux pirogues rabattent le poisson sur les pêcheurs, en frappant en cadence le bordage avec des morceaux de bois, ce qui fait un bruit de tam-tam fort étrange, surtout la nuit.

Jusqu'au 10e degré, les Massas ne font en général que de petites plantations de mil, mais au nord de ce parallèle ils ont des champs immenses. Ceux qui habitent l'intérieur de la rive gauche sont aussi de grands agriculteurs ; ils échangent leurs produits contre le poisson que leur vendent les pêcheurs.

Les Massas habitent de grosses agglomérations, qui forment de vraies villes. Les plus importantes sont en territoires français : Laï, Djimane, Kim, Nang, Tchoa, Noung, Tiéré, Banne.

Laï était encore en 1900, lorsque les lieutenants Faure et Kieffer l'ont visité, une fort grande ville où ils ont compté plus de 7.000 cases.

La ville, bâtie sur la rive droite du Logone, couronne une falaise, qui domine le fleuve de 8 à 10 mètres aux basses eaux. Elle se développe sur 2 km. 500 et a une centaine de mètres de largeur en moyenne. Autrefois des faubourgs s'éloignaient jusqu'à 3 ou 400 mètres de la rive. Actuellement il n'en reste plus qu'un ou deux petits.

Toutes les cases sont agglomérées et séparées seulement par des ruelles étroites et tortueuses.

Lors de notre installation en 1903, Laï présentait un aspect lamentable. Le lieutenant Faure, qui l'avait vue trois ans avant, ne pouvait en croire ses yeux. Plus des trois quarts des cases

étaient en ruines, n'avaient plus de toitures et étaient inhabitées. Des quartiers entiers étaient abandonnés. Tout respirait la misère. Plus une poule, plus un cabri, plus un mouton. On voyait à peine 150 à 200 chevaux.

La population, bien que peu nombreuse, était squelettique et mourait de faim. Chaque jour il y avait des enterrements.

Partout, jusqu'au 10e degré, le pays était dans le même état. Voilà comment deux ans de razzias suffisent à ruiner presque définitivement une région.

Heureusement nous sommes venus ramener le calme dans ce pays troublé, nous avons sauvé de la mort bien des gens, grâce au mil que nous avons distribué et à la viande d'hippopotame qui a servi à payer les travailleurs que nous avons employés pour construire le poste, pour le niveler, etc. On donnait matin et soir environ 500 grammes de viande à tout travailleur, quel que fût son âge ou son sexe : aussi les volontaires ne manquaient pas.

Actuellement la confiance et la prospérité sont revenus, les cases se reconstruisent et les troupeaux de cabris et de poules se reconstituent. Les gens ont engraissé et respirent la santé.

Les constructions massas sont fort curieuses. Les cases sont en pisé peu épais (5 à 6 centimètres). Elles sont rondes et ont 2 m. 50 à 3 mètres de diamètre. La murette a 1 m. 20 à 1 m. 50 de haut. La toiture est en paille et de forme presque hémisphérique.

Voici comment on les fabrique : On tresse sur le sol, à plat, en partant du centre, une natte ronde. Lorsqu'elle atteint un diamètre suffisant, on en relève les bords et on passe autour une corde de paille que l'on fixe. (C'est d'ailleurs le procédé employé partout au nord du 8e de latitude pour faire les paniers.) On a ainsi une gi-

gantesque corbeille que l'on retourne sur un poteau de 2 mètres de haut. On donne alors à la natte la forme d'un dôme, dont on assure la rigidité au moyen de trois ou quatre cordes circulaires que l'on fixe comme la première. On applique ensuite sur cette carcasse un ou deux *secco* (nattes plates), que l'on enroule autour du dôme et que l'on coud à celui-ci. Enfin on recouvre le tout avec une série de petites bottes de paille de 4 à 5 centimètres de diamètre, qui sont enfilées dans une corde que l'on enroule en hélice. On obtient ainsi une toiture solide, complètement imperméable, mais lourde.

Il est à noter que partout, au nord du 8e degré de latitude, les toitures sont entièrement en paille et ne reposent sur aucune ossature en bois. Cela tient sans doute à ce qu'il est difficile de trouver des baguettes ou des perches droites d'une certaine longueur.

En général, les cases sont accolées au nombre de deux ou de trois, les murailles se touchant et les portes ouvrant toutes d'un même côté sur la cour. Naturellement elles sont orientées du côté opposé à la direction ordinaire des tornades.

Les greniers à mil sont en pisé et ont la forme de grosses bouteilles. Ils ont 1 m. 80 à 2 mètres de diamètre et 3 mètres à 3 m. 50 de haut. Ils reposent sur un lit de gros blocs de limonite pour être à l'abri des rats et des termites. Le goulot de la bouteille à 40 centimètres de haut et 70 à 80 centimètres de diamètre. C'est la seule ouverture du grenier et, pour entrer, sortir le mil ou le remuer, un homme s'y laisse glisser.

Un bonnet de paille se place sur le goulot pour empêcher la pluie de mouiller le grain et une sorte de collerette de paille tressée protège toute la partie cônique de la bouteille.

Chaque famille possède à côté de ses cases un ou deux greniers et le tout est enclos d'une grosse

natte de paille de mil (*secco*) qui isole des voisins.

Au milieu de la cour ainsi formée se trouve le foyer formé de trois gros blocs de limonite. C'est aussi là que l'on fabrique le *pipi* (bière de mil) dans de grandes jarres de 20 à 40 litres. Les Massas, comme tous leurs voisins d'ailleurs, sont d'excellents potiers.



Phot. Bruel.

RUINES DE LAÏ. — UN GRENIER A MIL

Les Massas, qui habitent au nord des Oualias et que l'on appelle aussi Mousgous, ont des cases tout en terre. Voici la description qu'en fait le lieutenant Kieffer : « Gamsi et le village qui lui fait face apparaissent chacun comme un groupe d'immenses obus posés debout sur leur culot. Des ornements en relief et disposés en hélice, figurant ainsi de nombreuses ailettes, permettent la comparaison sans aucune exagération.

« Les cases sont entièrement en argile. Les plus hautes peuvent atteindre 8 mètres, les plus

basses 3 à 4 mètres. Disposées par groupes circulaires dont chacun indique une famille, elles communiquent entre elles par des voûtes fermées, les deux cases extrêmes seules communiquant avec l'extérieur.

« On y loge tout : famille, chevaux, moutons, bestiaux, basse-cour. Comme ouverture, une sorte de hublot horizontal placé tout au sommet (c'est le logement de fusée de l'obus). Cette ouverture peut se boucher à l'aide d'une grosse sphère de chanvre, manœuvrée par deux cordes, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur.

« Il y a un art chez les Massas. Dans leurs cases d'une très grande sonorité, on rencontre sur les parois des dessins de couleur blanche, noire ou ocre : chevaux, chiens, cabris. Jusqu'à hauteur d'homme des dessins en relief figurent de véritables lambris. Ces dessins sont peu compliqués. Ils se composent d'un assemblage de lignes droites ou brisées tracées en creux sur l'argile encore pâteuse et ressemblant fort aux dessins que l'on trouve sur les objets dus à l'industrie arabe en Algérie. »

Les Massas de Laï ne portent point, comme ceux du Nord, des casques en corde et des cuirasses en cuir. Ils se contentent du bouclier comme arme défensive, des sagaies et des couteaux de jet comme armes offensives.

Les boucliers sont en vannerie, ils ont la forme d'un trapèze surmonté d'une ogive. Ils ont 1 m. 40 de haut sur 90 centimètres à 1 mètre de large à la base. Le haut est légèrement incurvé. La poignée est en bois.

Leurs couteaux de jet sont identiques à ceux des Saras. Ils se lancent à plat de façon à planer tout en tournant. Leur trajectoire est courbe et inclinée vers la gauche du tireur. Leur portée maxima est d'environ 100 mètres. Celle de la sagaie est de 50 mètres.

A 30 mètres, pour toucher un de leurs boucliers planté en terre, il leur faut lancer une dizaine de sagaies et huit ou neuf couteaux de jet. Mais, dès qu'ils se rapprochent à 25 mètres, leur tir devient beaucoup plus précis. Ils touchent presque à chaque coup.

Les Bandas et les Mandjias lancent la sagaie mieux que les Massas. Ils l'envoient plus loin et ont un tir plus juste.

Les Massas sont de grande taille, tout en étant



Phot. Bruel.

NOTABLES DE LAÏ

bien proportionnés. Pour tout costume, ils portent, comme tous leurs voisins, une peau de chèvre attachée aux reins. Les femmes ont entre les jambes une petite bande d'étoffe ou quelques feuilles que supporte une petite ceinture de cuir.

Comme à notre arrivée, Laï traversait une crise terrible : on ne voyait plus, comme du temps de Maistre, des femmes richement parées de perles de toutes couleurs. Pour vivre, elles avaient dû

vendre toutes leurs parures. Mais, depuis notre installation, la coquetterie est revenue avec l'aisance, et l'on s'arrache nos perles. Nous avons pu ainsi écouler tout le vieux stock que nous n'avions pas pu passer ailleurs. Pendant quelques années encore, il en sera sans doute de même dans tout le Logone. On pourra s'y débarrasser de tous les laissés pour compte, qu'on ne peut utiliser dans le reste du Congo, mais à une condition, c'est de paraître y attacher une grosse valeur.

Les femmes portent quelques bracelets de fer. Les hommes ont presque tous des éperons en fer, ceux de certains chefs sont en cuivre joliment ouvragé. Au poignet, ils portent de gros bracelets ronds en cuivre.

Sur l'épaule pend un chasse-mouche fait d'une crinière ou d'une queue de cheval et au cou ils ont un collier d'amulettes en bois, en os, ainsi qu'une corne d'antilope, qui leur sert de sifflet.

2. *Marbas.* — Les Marbas paraissent être une tribu Massa parlant un dialecte différent de ceux du fleuve. Ils occupent la rive gauche du Logone au nord d'Eré, sur une journée de marche en latitude et deux en longitude. Ce sont de grands pillards, qui se sont alliés aux Baghirmiens et aux Fellatas pour razzier leurs voisins. Ils ont trouvé que cette manière de faire leur procurait plus de bénéfices que d'être razziés eux-mêmes.

3. *Dorés.* — Les Dorés habitent au sud du Toubouri. Ils ont comme voisins les Marbas, à l'Est, les Moundangs à l'Ouest, les Oualias au Nord.

4. *Mbanas.* — Maistre désigne sous ce nom les habitants de Palla et des villages voisins. Peut-être ne forment-ils qu'une seule et même tribu avec les Dorés.

5. *Oualias.* — Les Oualias occupent les deux rives du Logone à hauteur de la communication. Ils habitent des cases en paille et comme beau-

coup des habitants du Chari, ils couchent sur un lit de rondins placé à 1 mètre du sol. Lorsqu'il y a des moustiques, on fait du feu sous le lit avec du bois vert ou mouillé, pour écarter ces insectes au moyen de la fumée que l'on produit ainsi.

Les femmes ont dans les deux lèvres des rondelles de bois de 6 à 8 centimètres, ce qui leur déforme complètement la bouche, qui a la forme d'un bec de canard. Cette mode, qui se retrouve chez les Saras voisins du Bahr-Salamat (Saras Dindjés et Saras Ngakés, où les disques de bois atteignent 12 et même 20 centimètres pour la lèvre inférieure) et chez les habitants de Goudoubin où, d'après le maréchal des logis Lahure, les femmes ont des disques en ivoire de la grandeur d'une pièce de cinq francs, existe aussi chez des Peaux-Rouges de l'Amérique du Sud. Elle se rapproche de celle qui existe chez les Yakomas de l'Oubangui, qui, eux, se dilatent le lobe de l'oreille de façon à pouvoir y introduire des anneaux d'ivoire de 8 à 10 centimètres de diamètre.

Les Oualias sont armés de sagaies, d'arcs et de flèches, ainsi que de couteaux de jet. Ils ont des casques en paille tressée, ornés d'une crinière de cheval, des cuirasses en peau de bœuf et des boucliers en vannerie.

6. *Moundangs*. — Les Moundangs occupent les bords du Mayo-Kabi, s'étendent au Sud jusqu'à Lamé et à l'Est jusqu'à Feffé. Ils ont été étudiés par MM. Maistre, Löfler, Faure et Lenfant.

D'après ce dernier, les Moundangs du Kayo-Kabi auraient comme nom de clan « Wodaï » et tous les Moundangs auraient été chassés il y a deux ou trois siècles du Fouga, pays voisin du Baghirmi. Ils auraient conquis le pays qu'ils occupent actuellement sur les Poungous, qui se seraient ensuite fondus avec eux.

Ils diffèrent très notablement de tous les autres

païens qui les entourent. On les sent d'une civilisation un peu plus avancée.

Autrefois ils s'étendaient jusqu'au 10e Nord, mais les Fellatas les ont refoulés vers le Sud et ont conquis sur eux Binndéré-Foulbé et ses environs.

Les hommes du peuple ne portent pour tout costume qu'une peau de cabri. Les chefs ont des boubous et des bonnets de coton. Il est évident qu'ils imitent les musulmans au point de vue du costume et certains d'entre eux semblent disposés à embrasser l'Islam.

Le commandant Lenfant signale, en effet, la fondation d'une mosquée et la conversion du chef Gonthiomé comme s'étant produite entre ses deux passages à Léré.

Ce fait est d'autant plus intéressant qu'à notre connaissance, c'est le premier exemple de la conversion d'un chef à l'Islam, depuis que nous sommes au Chari.

En général, les fétichistes de cette région n'ont aucune tendance à devenir musulmans et ces derniers ne cherchent guère à faire du prosélytisme. Certains fétichistes comme les Niellims, les Bouas, les Toummaks, ont adopté, au moins dans la classe aisée, le costume musulman, mais sans vouloir cependant se convertir et notre installation dans le pays n'a pu que les fortifier dans leur volonté de ne pas embrasser l'Islam.

A notre avis, si nous ne favorisons pas directement ou indirectement les musulmans, en les traitant, par exemple, avec plus d'égards, plus de bienveillance que les fétichistes, l'Islam ne progressera pas dans le Territoire du Tchad. Peut-être même pourra-t-on le faire reculer, car, il faut le dire bien haut, l'islamisation de la majorité des habitants du Bas-Chari est toute de surface dans les trois quarts des cas.

Cela est heureux pour nous, car il vaut mieux

avoir comme sujets des gens non figés, non cristallisés par l'Islam que des musulmans. On peut, en effet, espérer éduquer les fétichistes, leur donner notre langue et les faire évoluer suivant nos idées, alors qu'il est bien difficile d'admettre qu'il en sera de même pour les musulmans.

Enfin, les chances de voir une insurrection se généraliser seront très faibles, si les populations très divisées du Chari ne sont pas unies par une religion dont un des dogmes fondamentaux est la nécessité de faire, chaque fois que cela est possible, la guerre sainte : le « Djehad ».

Le chef de Léré, Gonthiomé, paraît doué d'une puissance réelle et on lui obéit de Bifara à Binder-Naïri. Le commandant Lenfant estime le nombre de ses sujets à 40.000. Il a un harem d'une centaine de femmes.

La ville de Léré a au moins de 3 à 4.000 habitants et est entourée de nombreux villages dont beaucoup sont importants. Les autres villes du pays moundang sont Tréné, Binder-Naïri et Lamé.

Les cases moundang sont en terre mélangée de bouse de vache. Leurs murailles sont épaisses d'environ 10 centimètres et mesurent 1 m. 40 de hauteur. Leur diamètre est de 3 mètres. Toutes les cases appartenant à une même famille sont reliées entre elles par des murailles en terre et forment ainsi un petit château fort.

Comme armes, les Moundangs ont des sagaies, de grands arcs, des flèches, des massues de bois et quelques sabres à lames d'origine européenne.

7. *Fellatas.* — Les Fellatas occupent Binnder-Foulbé et ses environs, en même temps que certaines vallées voisines du Boubandjida et de Ngaoundéré.

Binnder-Foulbé est une ville importante de 2 kilomètres de long sur 1 de large, qui compte de 6 à 8.000 habitants agglomérés. Beaucoup de villages et de fermes (*roundé*) l'environnent et

l'on peut estimer qu'avec sa banlieue, qui s'étend à une quinzaine de kilomètres, elle compte environ 40.000 habitants (commandant Lenfant).

Les Fellatas sont, avant tout, des pasteurs. Ils ont beaucoup de grands chevaux et de nombreux troupeaux de bœufs.

Ils font cultiver, par leurs esclaves, de grands champs de coton, et à Binndéré-Foulbé de nombreux artisans, tisserands, tailleurs, brodeurs, teinturiers, transforment ce coton en boubous, que des marchands, qui sont surtout de race haoussa ou bornouane, vont vendre au loin.

Tous sont des musulmans convaincus et très pratiquants. Leur civilisation, qui est assez avancée, nous les fait considérer, au premier abord, comme très supérieurs à tous leurs voisins : aussi comprenons-nous que l'on ait songé à les utiliser pour commander et administrer les populations qui les entourent. Mais, à la réflexion, on arrive à voir que c'est une conception fausse.

En effet, si les Fellatas sont intelligents, polis et d'apparence souple, il faut reconnaître qu'ils sont dissimulés et faux. En outre, ils ont le mépris des fétichistes. Pour eux, ces derniers sont une race d'esclaves, que l'on exploite sans pitié ou qu'on exporte au loin.

Partout, depuis près d'un siècle, il y a lutte constante entre eux et, sauf dans les plaines, les fétichistes leur ont presque toujours résisté victorieusement. Ce serait donc une bien mauvaise politique que de subordonner ces populations, qui ont toujours lutté pour leur indépendance, à ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis héréditaires. Ce ne serait certainement pas un bon moyen pour nous faire aimer de la masse de la population.

Il vaut mieux, à notre avis, faire la politique de race, donner à chaque tribu des chefs pris chez elle et nous poser en protecteurs de tous.

Cela complique évidemment l'administration, mais c'est le seul moyen d'exercer une action civilisatrice réelle sur le pays. Si nous asservissons les fétichistes aux musulmans, nous favoriserons ainsi la civilisation de ces derniers et non la nôtre.

Dans son livre, le commandant Lenfant a pris nettement parti pour les Fellatas contre les fétichistes. Il a représenté les premiers comme des gens doux, peu guerriers, industrieux, faciles à gouverner, et les seconds comme des pillards, des brutes dont on ne peut rien faire. Il a complètement oublié de dire que les Fellatas sont des conquérants venus dans le pays, il y a moins d'un siècle, et qui, depuis, n'ont cessé de razzier les populations païennes pour y faire des esclaves qu'ils emploient dans leurs plantations ou revendent au loin.

Dans un chapitre spécial, consacré à la traite, nous donnerons quelques détails qui prouvent que ce sont les Fellatas, qui sont presque toujours les agresseurs et que les fétichistes n'ont fait que se défendre. Parfois, quand l'occasion s'en est présentée, ils ont essayé de se venger, mais peut-on vraiment les en blâmer? Si le commandant Lenfant a constaté, par exemple, une hostilité marquée entre Moundangs et Fellatas, cela tient à ce que, comme il nous l'apprend lui-même d'ailleurs, les seconds ont chassé les premiers de pays qui leur appartenaient, comme Binndéré-Foulbé.

Notre devoir est donc d'établir la paix entre eux, ce qui sera facile, puis de tenir la balance égale en se servant des uns et des autres, sans jamais donner à aucun d'eux la prééminence, qui doit n'appartenir qu'à nous et à nos agents directs.

8. *Dokos.* — Les Dokos ont été signalés à l'administrateur Bruel comme occupant à hauteur de 8°50′ le pays situé à quatre jours de marche à

l'ouest du Logone. D'après les renseignements indigènes, ils seraient très nombreux.

9. *Somraïs*. — Cette tribu, visitée par Nachtigal, occupe entre 9° 30′ et 10° Nord la plaine qui s'étend entre le Ba-Ili et le Logone.

Leur grand chef Guidigui habite le village de Doumogue. Ils sont groupés en vingt villages.

Autrefois ils avaient beaucoup de bétail et de chevaux, mais, depuis les razzias des Ouaddaïens, des Baghirmiens et surtout de Rabah, qui détruisit tous leurs villages vers 1889, il ne leur reste plus une seule bête à corne. Ils ont encore un certain nombre de chevaux.

Rabah était entré sans difficulté dans le pays, l'avait ravagé, quand, une belle nuit, tous les Somraïs, s'étant réunis, tombèrent sur son arrière-garde, qui n'avait que quelques fusils et la détruisirent aux trois quarts.

Trois gardes régionaux qui accompagnaient l'administrateur Bruel faisaient alors partie des troupes de Rabah et l'un d'eux fut reconnu par l'interprète du chef Guidigui, qui avait été son prisonnier.

Les cases somraïs sont en terre, comme celles des Massas. Un secco entoure la muraille pour la protéger contre la pluie. Les greniers à mil, de même forme que ceux des Massas, sont moins hauts, mais plus ventrus.

10. *Ndamms*. — Les Ndamms habitent le pays entre le Ba-Ili et le Chari; leur principal centre, résidence de leur grand chef, le Bamfong, est un gros marché d'esclaves. Ils paraissent, en effet, être de grands pillards, qui s'associent aux Baghirmiens pour razzier leurs voisins.

Le village de Kouarak (Kouno, en baghirmien; combat du 29 octobre 1899), sur le Chari, est habité par des Ndamms, mais dépend de l'alifa Korbol, chef des Bouas, et lui paye l'impôt.

11. *Miltous*. — Les Miltous, qui sont de pro-

ches parents des Ndamms, habitent au nord de ces derniers. Quelques-uns de leurs villages sont très voisins du 10e de latitude, mais leurs principaux centres sont en territoire allemand.

12. *Niellims.* — Les Niellims, qui semblent apparentés aux Bouas dont ils sont ennemis, occupent le massif montagneux où Bretonnet a été tué le 17 juillet 1899, après s'être héroïquement défendu contre Rabah. Une fraction importante des Niellims avec leur chef principal est venue s'installer à 1 kilomètre au nord de Fort-Archambault.

Autrefois les Niellims habitaient la rive droite du Chari et leurs esclaves seuls avec quelques meskins occupaient les montagnes de la rive gauche. Mais, attaqué par Rabah, Kaddi, le père du chef Gaye, aurait été obligé de se réfugier avec tout son monde sur la montagne et y aurait résisté à Rabah (cela se passait cinq ans avant le passage de Maistre à Palem). Le conquérant noir aurait continué par Daï, traversé le Bahr-Sara et serait rentré au Kouti. Il serait revenu deux ans après en passant par le Salamat, où il se serait battu avec les Ouaddaïens, aurait attaqué Korbol, puis les Ndamms et ensuite les Somraïs; ce serait après qu'il aurait envahi le Baghirmi.

Avant ces attaques de Rabah, Kaddi avait soumis toute la rive gauche du Chari entre le pays Miltou et le pays Télé.

Les Niellims sont peu nombreux et ont des instincts pillards. Ils font de bons soldats, sont braves, disciplinés. Quelques-uns se sont engagés dans la garde régionale et ont été envoyés à Brazzaville. Lors des opérations du Salamat en 1904, les Niellims nous ont fourni des auxiliaires à pied et à cheval, qui nous ont été fort utiles.

Leur chef Gaye (qui est mort fin 1904) était très autoritaire et rien ne se faisait sans ordre de sa part. Il faut ajouter qu'avant notre installation

dans le pays, il n'hésitait pas à faire mettre à mort les récalcitrants.

13. *Gaberis.* — Les principaux villages gaberis sont : Dormo, les deux Kariatou, Darbé, Kimré, Broto, qui comptent chacun plusieurs centaines de cases.

Près de Laï, on voit les ruines de quatre ou cinq villages fortifiés (carrés ou rectangles de 150 à 200 mètres de côté, avec parapet en terre de 1 m. 30 de haut et grand fossé de 10 à 15 mètres de large. On ne peut y pénétrer que par trois ou quatre portes très étroites, que l'on bouche facilement avec des épines).

Tous ces villages ont été détruits en 1899 par Boubakar, lieutenant de Rabah, qui n'a pas osé attaquer Laï ou n'en a pas eu le temps, obligé qu'il a été de rejoindre son chef pour essayer de nous arrêter à Kouno.

Les Gaberis sont, comme leurs voisins les Toummaks, les Gouleïs, les Saras, les Mbaïs, de grands agriculteurs. Leurs cases sont en paille.

Tout le pays gaberi est administré par des fonctionnaires baghirmiens qui pressurent plus ou moins les populations et qui avant notre venue s'occupaient surtout de faire la traite de compte à demi avec les chefs du pays.

14. *Toummaks.* — Les Toummaks, et non Toummoks, comme l'écrit Nachtigal, forment un petit groupe obéissant à l'alifa Goumbougou, qui réside à Goundi.

Leurs principaux villages sont : Koli, Palem, Goundi, Thothom, Norom.

Ils ont soumis une partie de leurs voisins, chez lesquels ils faisaient, d'accord avec les Baghirmiens, de nombreuses et fructueuses razzias.

Goundi était un marché d'esclaves fort renommé, où l'on venait de fort loin (du Bornou, des pays Haoussas, du Baghirmi, du Ouaddaï, etc.).

15. *Saras.* — Les Saras occupent les parties

inférieures des bassins du Babo et du Bahr-Sara. Ils sont donc presque complètement en dehors du cercle du Moyen-Logone : aussi ne nous occuperons-nous pas d'eux dans cette notice.

Ils ont quelques villages dans la vallée du Ba-Ili : Matkaga, Dangtori, Gabolo, etc.

16. *Gouleïs.* — Les Gouleïs sont une tribu Sara. Souvent ils se sont croisés avec les Toummaks. Ils occupent une longue bande orientée Est-Ouest où l'on trouve les villages de Manga, Dar, Dangara, Dobo, Hii, etc.

17. *Mbaïs.* — Les Mbaïs, qui paraissent très nombreux, habitent les deux rives du Logone en amont de 9°20', et le haut bassin du Babo à partir de Békessé. Nous ne savons pas jusqu'où ils s'étendent au Sud.

Ce sont de grands cultivateurs. Chaque village est indépendant du voisin. C'est ce manque de cohésion qui explique que de tout temps ils ont été une proie toute désignée pour les Baghirmiens et les Fellatas, qui venaient razzier chez eux à qui mieux mieux.

Les villages sont nombreux et très importants.

Les femmes Mbaïs sont bien proportionnées : ce ne sont plus des colosses comme les femmes Saras. Elles ont des attaches fines, une tête petite, des lèvres minces et le nez peu épaté. Dans la narine droite elles portent un petit ornement d'étain. A ce propos, nous devons signaler que, d'après le commandant Lenfant, on semblerait exploiter l'étain dans l'est de Lamé. Leur corps est entièrement tatoué de petits dessins très fins.

Aux oreilles, elles ont une série de petits anneaux en fer, qui se touchent presque et qui sont placés dans l'ourlet de l'oreille, alors qu'aucun anneau ne traverse le lobe de celle-ci. Aux bras et aux pieds elles portent de gros bracelets de cuivre fort bien travaillés. Les chefs ont des

éperons en cuivre. Ils achètent ce métal aux Baghirmiens.

Tous les Mbaïs sont bons forgerons, ils font des ceintures au moyen de plusieurs rangs de petites perles de fer à peine plus gros que nos perles bayakas. Ils portent aussi des colliers formés de petits anneaux de fer enfilés, auxquels sont pendus de petits médaillons de cuivre coulé de 3 à 4 centimètres de long sur 2 de large.

Ils sculptent grossièrement le bois, imitent divers animaux et ornent ces sculptures de peintures rouges ou noires.

Pour marquer l'emplacement des tombes, qui sont réunies dans les champs par groupe de 3 à 25 ou 30, ils placent des bois sculptés de 1 mètre de haut et de 15 à 20 centimètres de diamètre. Ces bois sculptés s'appellent Maguis ou Kababada.

Les Mbaïs ont des balafons de 17 notes.

Ils fument de façon fort curieuse. L'un d'eux tient la pipe dont le tuyau a 1 mètre de long, aspire une bouffée et l'insuffle dans la bouche de son voisin, qui s'est approché de lui; puis il aspire une autre bouffée et l'insuffle à un autre, et ainsi de suite.

18. *Baghirmiens.* — Les Baghirmiens ont soumis une partie du Moyen-Logone et ils ont actuellement des aguids (résidents) à Dormo, Kariatou (Grand et Petit), Darbé et Goundi.

Les tribus Somraïs, Ndamms, Gaberis, Miltous, Toummaks, Gouleïs, paient tribut à Gaourang.

Des colonies baghirmiennes sont installées à Laï, Dormo, Kariatou et Goundi. Les deux villages de Gourgara Plimouta et Gourgara Bangri sont habités exclusivement par des Baghirmiens.

Dans tout le pays au nord du 9° de latitude et jusqu'à une journée à l'ouest du Logone, les marchands baghirmiens, haoussas, bornouans (Mbios), circulent pour acheter des esclaves, du mil, du fer, des chevaux.

b. — Langues.

Nous n'avons eu le temps que de recueillir les quelques numérations qui sont ci-jointes.

Numérations de la région du Chari.

	NDAMM	TOUMMAK	MILTOU
1.	Man.	Man.	Man.
2.	Sa.	Ia.	Sa.
3.	Soup.	Soup.	Sobo.
4.	Ouéti.	Ouri.	Ouédi.
5.	Si.	Ouçi.	Ichi.
6.	Ouégui.	Ouégui.	Ouégui.
7.	Daksoup.	Laksoup.	Laksoup.
8.	Ouelouel.	Ouorouok.	Ouelouel.
9.	Disamane.	Bisamane.	Disamane.
10.	Ankouar.	Kor.	Kouar.
11.	Ankouarboukarman.	Bougman.	Bougman.
12.	— sa.	Boukiè.	Bougsa.
13.	— soup.	Bouksoup.	»
20.	Dansa.	Dapiè.	Daprapsa.
30.	Dapsoup.	Dapsoup.	Daprapsoup.
40.	Dapouéti.	Dapouri.	Daprapouédi.
50.	Dapsi.	Dapouçi.	»
60.	Dapouégui.	Dapougui.	»
70.	»	Daplaksoup.	»
80.	»	Dapouorouok.	»
90.	»	Dapbisamane.	»
100.	»	Dapkor.	Arou.

	BOUA DE KORBOL	NIELLIM	SOMRAÏ
1.	Goulou.	Ourou.	Labana.
2.	Ri.	Ndri.	Afaguè.
3.	Iter.	Téri.	Sibana.
4.	Ipao.	Néri.	Goubougou.
5.	Ilor.	Louni.	Doumouk.
6.	Tar.	Tar.	Toumgou.
7.	Illir.	Loin.	Sémogué.
8.	Ougouna.	Tounéri.	Moudoul.
9.	Lolor.	Ounéssa.	Manga.
10.	Loho.	Ouelouel.	Bassangue.
11.	Tarégo.	Logna.	Mour.
12.	Baoulin.	Bola.	Tamague.
13.	Tolota.	Bolanoutéri.	Bad.
14.	Tolipao.	— néri.	Gangala.
15.	Tolilor.	— louni.	Quoidémé.
16.	Tolitar.	— tar.	Poung.
17.	Tolilir.	— loin.	Gobouna.
18.	Toliougouna.	— tounéri.	Ouadé.
19.	Tolilor.	— ounéssa.	Sébaga.

20.	Ouléri.	Oundri.	Grobou.
30.	Ouliter.	Oultéri.	»
40.	Oulipao.	Oulnéri.	»
50.	Oulilor.	Oulnouni.	»
60.	Oulitar.	Oultar.	»
70.	Oulilir.	Oulloin.	»
80.	Oulougouna.	Oultounéri.	»
90.	Oulilorlor.	Oulounéssa.	»
100.	Arou.	Ourou.	»
1000.	Doubou.	Doubou.	»

	MASSA DE NUNG-TIÉRÉ	SARA DE PÉNI	SARA DE HII
	—	—	—
1.	Pena.	Karé.	Kogui.
2.	So.	Dio.	Zourou.
3.	Saba.	Mouta.	Mouta.
4.	Pori.	So.	So.
5.	Bai.	Mi.	Mi.
6.	Perpenda.	Mehin.	Mehin.
7.	Matar.	Sili.	Siri.
8.	Perpendaso.	Soso.	Soso.
9.	Thiélé.	Doho.	Doho.
10.	Gora.	Koutou.	Koutou.
11.	Goratiapouna.	Dibikaré.	Koutokarkogui.
12.	— eso.	— dio.	— dio.
13.	»	»	»
14.	»	»	»
20.	Gorbeida.	»	Koutoudio.
30.	Gorsap.	»	Koutoumouta.
40.	Gorpori.	»	— so.
50.	»	»	— mi.
60.	»	»	— mehin.
70.	»	»	— siri.
80.	»	»	— soso.
90.	»	»	— doho.
100.	»	»	— bou.
1000.	»	»	Doubou.

	GABÉRI	GABÉRI DE DARBÉ	MASSA DE LAÏ
	—	—	—
1.	Sia ou Pena.	Pouna.	Kouna.
2.	So.	So.	So.
3.	Soubou,	Soubou.	Saba.
4.	Pouni.	Poudi.	Pori.
5.	Pai.	Bai.	Bai.
6.	Di.	Guis.	Gui.
7.	Diourgou.	Diourgou.	Diourgoum.
8.	Magou.	Margou.	Margoum.
9.	Tingassi.	Dingassi.	Tégesse.
10.	Mouette.	Mouette.	Gora.

11.	Mouette tiapouna.	Mouettetia pouna.	Goratia pouna.
12.	— so.	— so.	— èso.
13.	»	»	»
14.	»	»	»
20.	Mouette tia met.	Toso.	Gorso.
30.	»	Tosoubou.	Gorsap.
40.	»	Topoudi.	Gorpori.
50.	»	Tobai.	Gorbai.
60.	»	Toguis.	Gorgui.
70.	»	Todiourgou.	Gordiourgoum.
80.	»	Tomargou.	Gormargoum.
90.	»	Totingassi.	Gortégesse.
100.	Mouettemouettekobinou.	Tomouette.	Kesse.

	TÉLÉ DE GUÉLO	MBAÏ DE BEÏARA	MBAÏ DE BANGOUL
	—	—	—
1.	Kara.	Karé.	Gou.
2.	Zio.	Dio.	Di.
3.	Méta.	Mouta.	Ta.
4.	So.	So.	Dao.
5.	Mi.	Mi.	Séri.
6.	Gedenkara.	Moutoumouta.	Tierma.
7.	Gédendzio.	Sadomouta.	Biamta.
8.	Gédenméta.	Soso.	Préréré.
9.	Gédenso.	Sadiomi.	Bességongo.
10.	Koutou.	Dougou.	Man.
11.	»	Guidikaré.	Mérougou.
12.	»	Guididio.	Mérédi.
13.	»	»	»
14.	»	»	»
20.	Koutouzio.	Dokordio.	Modi.
30.	Koutouméta.	Kormouta.	Mota.
40.	Koutouso.	Korso.	Modao.
50.	Koutousi.	»	»
60.	Koutoumikalazio.	»	»
70.	— dométa.	»	»
80.	»	»	»
90.	»	»	»
100.	»	Dogdio.	Outou.

	BOUTOU	NDOUKA	KOUSSOUVOULOU
	—	—	—
1.	Loui ou Loï.	Loï.	Loï.
2.	Zio ou Dio.	Zio.	Dzio.
3.	Mouta.	Mouta.	Mouta.
4.	So.	So.	So.
5.	Mi.	Mi.	Mi.
6.	Mizouli ou Mizérè.	Zoli.	Mizouli.
7.	Kalbakadé ou Kambakaré.	Kolombakali.	Kadasoso.
8.	Bakadé.	Bakoutourou.	Soso.
9.	Kalbou.	Kalbou.	Kalbou.

10. Bou ou Boutrou.	Boutrou.	Bou.
11. Bouzoli.	Bouzoli.	»
12. Bouzozio.	Bouzozio.	»
13. Bouzomouta.	Bouzomouta.	»
20. Oundoui.	»	Boundoli.
30. Oundouizoubou.		
40. Ounzio.		
50. Ounziozobou.		
60. Oimouta.		
70. Oimoutazobou.		
80. Oiso.		
90. Oisozobou.		
100. Oimi.		

c. — **Densité de la population.**

La densité de la population paraît être sensiblement plus élevée que celle de la moyenne de l'Afrique.

Les villages sont très rapprochés les uns des autres. Fréquemment, on en trouve tous les 4 ou 6 kilomètres.

Sauf les agglomérations massas, qui forment de véritables villes, tous les villages sont très dispersés, ce qui fait qu'il est fort difficile d'évaluer le nombre des cases, qui les composent surtout lorsque le mil est haut.

Voici, cependant, quelques chiffres donnés par M. Antony :

Koulom........	500 cases	Nangtchoa......	500 cases
Méré...........	100 —	Nangguerekouar.	600 —
Tchéré.........	300 —	Banne..........	100 —
Peddi..........	100 —	Nergué.........	50 —
Petti...........	25 —	Makaia.........	30 —
Makilla 1.......	75 —	Wadda.........	30 —
Makilla 2.......	15 —	Tiba...........	30 —
Deb............	15 —	Diguina........	25 —

Ces villages sont sur la rive gauche du Logone et le polygone, dans lequel ils se trouvent, a environ 500 kilomètres carrés.

Sur la rive droite, M. Antony signale :

Amgar	100	cases	Dobordé	100	cases
Lamba	100	—	Kabéré	300	—
Ngama	150	—	Malal	400	—
Dogobara	100	—	Dilla	100	—
Gamel	200	—	Mariou	200	—
Boroum	100	—			

Le lieutenant Faure donne, de son côté, les indications suivantes sur les villages traversés dans son voyage à Léré :

Eré	300	cases	Tikem	200	cases
Léo	300	—	Bisso	50	—
Demmo	1.200	—	Gourmi	300	—
Zaba	200	—	Léré	2.500	—
Dologué	400	—	Binder	3.000	—

Beaucoup de villages parcourus par l'administrateur Bruel sont aussi fort importants. Nous devons signaler spécialement Dormo (2 kilomètres de long sur 1 de large), Dar, Goundi (3 kilomètres de long, sur 2 de large), Békessé, Bangoul qui, avec le village voisin de Nioumo, couvre environ 8 kilomètres carrés, Kouto, etc.

Enfin le sergent Dumons signale de très gros villages le long de la branche occidentale du Logone. Les deux plus importants sont Boumo, qui a plus de 600 cases, et Yérokol, qui en a plus de 1.000.

Voici, d'autre part, le nombre des villages qui ont été visités par des Européens :

Itinéraire	Faure (Laï-Léré, aller et retour)	65	villages
—	Antony (rive gauche du Logone)	15	—
—	— (rive droite du Logone)	11	—
—	Faure (Dogo-Laï)	22	—
—	Bruel (Damta-Laï)	11	—
—	— (Laï-Goundi par Manga)	13	—
—	— (Daï-Dar par Broto)	7	—
—	— (Goundï-Bangoul)	14	—
—	— (Bangoul-Békoudou)	17	—
—	Dumons (branche occidentale du Logone)	27	—

Itinéraire Maistre (Laï-Lamé)..............	20	villages
— Lahure (sud-est de Lamé).........	13	—
— de MM. Lenfant, Delevoye, d'Adhémar, Audoin au sud du 10e degré de latitude....................	42	—
Total	275	villages

D'autre part, soit par les reconnaissances des gardes régionaux, soit par des renseignements ou des visites de chefs, nous avons appris l'existence de 110 villages. Nous connaissons donc, d'une façon ou d'une autre, 385 villages.

Or nous sommes loin d'être entrés en relation avec tous les villages. Les blancs de la carte sont encore vastes et on peut estimer que les villages dont nous ignorons encore les noms, sont aussi nombreux que ceux que nous connaissons.

Il en résulterait que le Moyen-Logone, au nord du 8e degré de latitude, compterait de 7 à 800 villages ou villes.

Si l'on veut bien tenir compte que parmi ces agglomérations nous connaissons des centres de plusieurs milliers d'habitants, comme Laï, Binndéré-Foulbé, Léré, Lamé, Palla, Dohé, Goundi, Bangoul, Békessé, Gaogaï, Yérokol, etc., on peut admettre que le nombre d'habitants par village est en moyenne de 500. La population probable du cercle serait donc de 350 à 400.000 habitants.

Ce chiffre ne paraît nullement exagéré, si l'on songe que le commandant Lenfant estime que les chefs de Léré et de Binndéré-Foulbé commandent chacun à environ 40.000 personnes.

d. — La traite.

Avant que nous ayons occupé le pays, il était annuellement le but de razzias fellatas et baghirmiennes.

D'autre part, les tribus soumises au sultan du

Baghirmi devaient payer l'impôt en captifs et le commerce de ces derniers se faisait d'une façon continue tant à destination du Ouaddaï et du Baghirmi que du Bornou, de l'Adamaoua et des pays Haoussas.

Pendant la saison sèche 1902-1903, les razzias baghirmiennes paraissent avoir eu une ampleur inaccoutumée. Tout le monde sentait que nous n'avions pas l'intention de tolérer indéfiniment les razzias et la traite : aussi tous voulaient profiter de ces derniers jours de tolérance.

Le Fatcha avait établi son quartier général à l'ouest de Djimane, chez les Marbas, qui s'allièrent à lui. Il razzia les deux rives du Logone et le pays jusqu'à deux ou trois jours de marche vers l'Ouest, dans toute la partie qui s'étend au sud du 10e degré de latitude.

Pendant ce temps, le Barma opérait à hauteur de Laï et razziait Nangtchoa, Noungtiéré, Dallé, Birin, Bane, etc.

Comme on l'a vu plus haut, Laï et les grosses agglomérations massas, qui sont sur le fleuve, ne furent point épargnées. On les saigna à blanc.

Le Barma et le Fatcha ramenèrent au Baghirmi au moins 3.000 ou 3.500 esclaves et 1.100 chevaux. Le convoi de l'un d'eux traversa le Chari près de Mandjaffa et les gens qui le virent l'évaluèrent à 2.000 personnes. Le Fatcha prit aussi beaucoup de bétail chez les Dorés des environs de Toba.

Pendant ce temps, le chef baghirmien Katourli opérait entre le Chari et le Logone, avec l'aide des Toummaks de l'alifa Goumbougou et divers autres alliés. Il passa par Koumra, Kamba, Bangoul, Doubénaga, Baïdo, Bedjondo, Koumer, Dokolo, Maïdou, Birbo, Nandagui, Paragué, etc., visitant ainsi tout le nord du pays Mbaï et un coin de celui des Saras et des Gouleïs.

Il envoya ses prises en trois convois (peut-être même cinq, d'après certains renseignements) et

c'est le dernier d'entre eux, fort de 1.500 esclaves au moins (c'était, paraît-il, le plus nombreux), que l'administrateur Bruel rencontra à Kouno le 19 mai.

D'après le sultan Gaourang, les razzias se faisaient annuellement entre le Chari et le Logone et le centre d'opération était toujours Goundi. Sur la rive gauche du Logone, on opérait seulement tous les deux ou trois ans, lorsque l'état du Baghirmi permettait d'envoyer de grosses forces au dehors.

Un certain nombre de tribus soumises au Baghirmi devaient tous les ans un nombre déterminé d'esclaves au sultan. Laï devait fournir chaque année 200 esclaves, les Niellims, les Toummaks, les Somraïs, les Ndamms, les Gouleïs, chacun 100 captifs, d'autres groupes plus faibles 50. Au total, les tribus soumises devaient au sultan environ 1.000 captifs par an.

C'était en partie pour se les procurer que chaque village ou chaque tribu faisait la guerre à ses voisins.

Enfin les grands dignitaires baghirmiens avaient des fiefs où ils pouvaient se faire livrer des captifs. C'est ainsi que les vingt-trois captifs délivrés à Doumogue avaient été donnés par divers chefs aux envoyés de Garmane, esclave de confiance de Gaourang.

Nombre de petites caravanes de ce genre circulaient à toute époque de l'année. Il est bien difficile d'évaluer leur total annuel, mais on peut assurer qu'il était considérable, car les Baghirmiens sont aussi habiles que les Arabes à « faire suer le burnous ».

A côté de ces prélèvements officiels ou officieux, la traite individuelle se faisait sur une vaste échelle. Tout le monde y prenait part, même les femmes.

Des pays Haoussas, du Bornou, on venait jusqu'à Goundi et Daï acheter des esclaves. On

payait avec du mil, du fer, du cuivre, des perles, des étoffes, etc. Les marchands faisaient d'abord du colportage, se procuraient des bénéfices en vendant leurs marchandises, perles, étoffes, cuivre, etc., dans les régions où le fer abondait, où bien dans les pays où la récolte de mil était bonne et allaient revendre ce fer ou ce mil à 100 ou 200 kilomètres de là dans des régions où l'on en manquait. Ils achetaient quelques esclaves pour porter leurs marchandises et au moment où ils se décidaient à rentrer chez eux, ils troquaient tout ce qu'ils possédaient contre des esclaves, qui sont une richesse qui marche et qui augmente de valeur à mesure que l'on s'éloigne des pays fétichistes.

Ce commerce est si ancré dans les mœurs indigènes qu'il n'est pas rare de voir un chef vendre de ses administrés, parfois même des gens de sa propre famille.

La traite des esclaves sera donc difficile à supprimer et il faudra beaucoup de temps pour y arriver.

Dépuis longtemps, Flégel, Mizon, Löfler, avaient signalé les razzias entreprises à l'Est de l'Adamaoua par les Foulbés qui y habitent. Mais nous ne pensions pas qu'elles s'avançaient si loin. En 1903, le lieutenant Faure a mis en déroute à Péni une bande de razzieurs qui avaient l'intention de pousser jusqu'à Daï, peut-être même jusqu'au Bahr-Sara. Comme les razzias ouaddaïennes traversaient autrefois le Chari pour descendre entre le Gribingui et le Bahr-Sara jusque par 7° 30', on voit que la jonction se faisait presque entre les razzieurs du Nord-Est et du Sud-Ouest. Il est à noter que, même après plusieurs années d'occupation, nous avons vu, un an après le combat de Péni, une forte razzia ouaddaïenne ravager le pays entre le lac Iro et Fort-Archambault et s'arrêter à 30 kilomètres de ce poste. Au même mo-

ment, le capitaine Faure détruisait à Bipia (35 kilomètres de Laï) une très forte razzia de 4.000 personnes, qui venait de Ngaoundéré même.

Au Nord, ce sont les Fellatas de Binndéré-Foulbé et de Kalfou qui razzient le pays.

Toutes ces razzias fellatas sont annuelles et les indigènes du Moyen-Logone les assimilent à un fléau périodique auquel il faut s'attendre comme à la sécheresse, aux sautèrelles, à la variole, etc.

Elles quittent en général le Kamerun en février ou mars et opèrent dans la région du Logone en avril et mai. Celles du Boubandjida empruntent la vallée de la Chinna, celles de Ngaoundéré suivent le Lim et la Mambéré. Elles sont fort nombreuses et opèrent par masse. Les Foulbés disposent d'un très petit nombre de fusils ; ils sont surtout armés d'arcs et de flèches. Leur force principale consiste en cavalerie, qui est bien montée et qui est nombreuse. Elle est armée de sabres, de lances et de boucliers.

Grâce à ce mauvais armement, elles sont peu dangereuses pour nous. On a vu avec quelle facilité elles ont été dispersées par nos petits détachements à Péni et à Bipia.

Ces razzias sont peu mobiles, car les Foulbés ont avec eux leurs femmes, leurs enfants, des troupeaux de bœufs, des masses de bagages, et comme d'autre part elles sont très nombreuses, elles sont forcées de suivre les cours d'eau permanents ou les dépressions dans lesquelles il suffit de creuser des puits de quelques mètres pour trouver de l'eau.

C'est pour ces diverses raisons que les razzias installent un grand camp palissadé, comme à Bedjondo et Bipia, qui leur sert de centre et d'où partent des bandes de cavaliers, appuyés de quelques fantassins, qui opèrent les coups de main.

Les Mbaïs de Koutou nous ont déclaré avoir

reçu quatre fois la visite des Fellatas, depuis quelques années ; ceux de Gamel disent les avoir vus cinq fois et, sauf les deux dernières années, ils seraient venus chaque année jusque tout près de Kariatou.

Ces quelques renseignements montrent l'étendue du mal auquel ce malheureux pays était en proie. Il n'est pas téméraire d'admettre qu'année moyenne 10.000 personnes disparaissaient du Moyen-Logone du fait de ces razzias et de la traite. Il faut, en effet, ajouter aux esclaves exportés les gens tués pendant les razzias ou les guerres que l'on se faisait de village à village pour se procurer des esclaves, ainsi que ceux qui mouraient de fatigue, de faim et de soif sur les longues routes de l'exil.

La majorité des captifs est composée d'enfants en bas âge (quatre à huit ans), de vieilles femmes et de nourrices, qui n'ont pu se sauver comme les adultes à cause de leurs enfants à la mamelle (tous les gens valides se sauvent dans la brousse ou se font massacrer en se défendant. Si par hasard on fait des prisonniers adultes, on les tue en général, car on sait qu'ils feront l'impossible pour se sauver) et tout ce monde est incapable de supporter de grosses fatigues. Or souvent il faut faire de longues étapes sans trouver d'eau, car on est dans un pays où elle est rare en saison sèche, et où, aucun service d'intendance n'étant organisé, il est difficile d'assurer le boire et le manger aux 2 ou 3.000 personnes qui composent une razzia.

Malgré cela, le Moyen-Logone est, comme on l'a vu plus haut, loin d'être un désert. Cela prouve que les races qui l'habitent ont une vitalité merveilleuse et l'on peut espérer que, jouissant enfin de la paix que nous leur apportons, les indigènes ne tarderont pas à voir leur nombre doubler.

Ces peuplades, qui supportent difficilement des fléaux comme les razzias et la traite, apprécieront bientôt à son juste prix (car, à l'heure actuelle, elles ne comprennent pas encore très bien ce que nous voulons et se demandent si nous continuerons à tenir nos promesses de les protéger) le cadeau de joyeux avènement que nous leur avons apporté en occupant le pays.

Depuis que M. le chef de bataillon Largeau a été assez habile pour obtenir du sultan Gaourang la suppression des razzias baghirmiennes et l'interdiction de la traite, nous sommes armés contre ses sujets puisqu'il nous a chargé de faire exécuter ses volontés.

C'est ce qui nous a permis de faire quelques exemples destinés à arrêter la traite. Un certain nombre de Baghirmiens surpris en flagrant délit ont été envoyés comme prisonniers pour travailler pendant six mois à la route de Fort-Sibut à Fort-Crampel. Il faut espérer que ces mesures porteront leurs fruits.

Mais, il ne faut pas se faire d'illusions, en dépit de tous nos efforts le commerce clandestin subsistera encore longtemps (malgré notre long palabre et les recommandations pressantes que nous fîmes le 19 juin à l'alifa Goumbougou et à tous les gens de Goundi, Toummaks, Baghirmiens et Bornouans, nous trouvâmes à Goundi le 14 août quatorze esclaves — beaucoup d'autres purent être cachés dans le mil, qui était haut — et par la suite, nous apprîmes que le commerce des esclaves continuait chez l'alifa, mais se faisait moins ouvertement).

Mais n'est-ce pas déjà beaucoup que d'avoir entrepris la lutte, que d'avoir restreint et circonscrit le mal? Plus tard, on l'extirpera complètement.

Dans la conclusion, nous indiquerons les mesures qu'il faut prendre pour arrêter les razzias

fellatas. Un premier pas a été fait dans ce sens en occupant Léré.

XI. — Commerce.

Les Baghirmiens, les Bornouans, les Haoussas, qui sont tous d'habiles commerçants, vont dans les régions où la récolte a été abondante, achètent du mil, des arachides, etc., les transportent dans les régions qui ont été moins favorisées, soit à tête d'homme, soit au moyen de bœufs porteurs ou d'ânes (pour les petites courses, on charge ces derniers jusqu'à 100 kilos).

Du 11 au 31 juillet, la dîme perçue par le poste de Laï sur le mil passant de la rive droite à la rive gauche a produit 1.275 kilos. Nous devons ajouter que ce mouvement important tenait en grande partie à ce que l'on commençait à récolter le mil à Kariatou et Dormo, alors qu'il n'était pas encore mûr sur la rive gauche, et que d'un autre côté les calamités qui s'étaient abattues sur le pays l'automne précédent l'avaient épuisé complètement. Aussi les Massas vendaient une partie de leurs chevaux pour ne pas mourir de faim.

En temps ordinaire, les fétichistes vendent du fer, des chevaux, un peu d'ivoire, des peaux de cabris et, lorsque l'occasion se présente, le produit de leurs cultures vivrières.

En certains points de la rive gauche du Logone et à Gourgara-Plimouta, on extrait le fer en traitant l'hématite dans de hauts fourneaux (1 m. 50 de haut, 80 centimètres de diamètre). Les Baghirmiens, qui ne paraissent pas en avoir dans leur pays, l'achètent volontiers. On le forge de façon à lui donner la forme ci-contre. C'est une espèce de couteau de jet rudimentaire, qui sert de monnaie; en sara, on l'appelle Koulou.

Les petits chevaux saras valent 5 à 6 esclaves, les grands chevaux fellatas de 15 à 18 esclaves.

Les thalers ne sont connus que dans la région Foulbé. La véritable unité monétaire est l'esclave et la monnaie divisionnaire est le koulou.

Aucune factorerie européenne n'est installée dans le pays.

Comme on vient de le voir, le mouvement commercial est très faible ; mais cela ne tient pas tant au pays qu'à son état social.



KOULOU, MONNAIE SARA, MBAÏ ET MASSA

Avant notre occupation, les routes étaient moins que sûres. Les marchands étaient souvent pillés ou tués, et lorsqu'on les laissait passer, ils devaient payer aux chefs locaux ou baghirmiens de très gros droits de passage, dont le taux dépendait du bon plaisir des chefs.

Aussi les marchands baghirmiens, bornouans, haoussas et fellatas ont-ils apprécié beaucoup les laissez-passer que nous leur délivrons dans les postes et qui leur assurent notre protection en même temps que la sécurité.

A Laï, nous avons perçu la dîme sur toutes les marchandises qui traversent le Logone et nous avons annoncé que d'ici quelque temps nous établirions ce même droit sur les marchandises circulant entre Fort-Archambault et Laï. Nous ne l'avons pas fait immédiatement pour favoriser la création d'un courant commercial entre ces deux points, et avant notre départ nous avons eu la satisfaction de le voir se dessiner.

Plusieurs commerçants haoussas et baghirmiens ont fait des voyages répétés entre Goundi (où il y a des tisserands) et Fort-Archambault, pour y

vendre des boubous ou des bandelettes de coton. Voyant qu'ils écoulaient facilement leurs marchandises, ils sont venus en juin 1904 avec quelques bœufs porteurs chargés d'étoffes indigènes et de pièces d'étoffe d'origine anglaise achetées à Yola ou à Garoua (1).

Ils étaient heureux de les vendre soit pour des thalers, soit pour des perles qu'ils échangeaient ensuite, soit contre des produits du pays, soit contre de l'ivoire.

Un groupe de marchands haoussas, ayant appris que nous avions des factoreries dans le Haut-Chari et des postes de gardes-pavillon jalonnant la route, nous ont demandé un laissez-passer pour aller jusqu'à Fort-Sibut. A notre retour, nous les avons trouvés qui revenaient. Ils étaient contents de leur voyage.

Il est à souhaiter que nos commerçants comprennent que leur intérêt est non de combattre ces marchands indigènes (on a malheureusement beaucoup trop cette tendance), mais de les utiliser comme colporteurs ou comme traitants. On peut et on doit trouver un système d'association qui sera fécond en résultats.

Tous ces Baghirmiens, Haoussas, Bornouans, sont commerçants dans l'âme ; il ne reste donc qu'à les utiliser.

En supprimant la traite, nous avons amené une très grosse perturbation dans les habitudes du pays et en interdisant la circulation de la marchandise préférée, l'esclave, nous avons ruiné les commerçants.

Il faut donc, sous peine de nous les aliéner, leur montrer que ce n'est pas le seul commerce, qu'il

---

(1) Calicot rouge imprimé, très léger, 2 brasses, 7 francs ; étoffe blanc indigo, 2 brasses, 12 francs ; étoffe rayée jaune et noire, 2 brasses, 18 francs, (Toutes ces étoffes sont en petite largeur.)
Les prix sont ceux de la vente à Fort-Archambault.

y en a beaucoup d'autres et qu'en les faisant, ils pourront vivre facilement et même s'enrichir. Le jour où ils comprendront cela, ils cesseront de nous être sourdement hostiles et alors la conquête morale du pays sera commencée.

Toutes les populations du bassin du Chari seront heureuses de se vêtir et de manger du sel. Ce n'est pas le désir qui leur manque, mais seulement la possibilité d'acheter. C'est aux commerçants de faire le nécessaire pour leur en procurer à des prix raisonnables, et quel meilleur moyen pour en répandre dans tout le pays que ces colporteurs ! Ils iront partout et transporteront les marchandises à de très grandes distances sans prélever presque de frais de transport, alors qu'il n'en serait pas de même de nos commerçants, s'ils voulaient fonder des factoreries ou des postes de traitants fixes.

En échange du sel et des étoffes, les colporteurs achèteront tout d'abord ce qui est nécessaire à la vie des Européens et de leurs employés : poules, œufs, cabris, mil, etc., puis de l'ivoire, du caoutchouc, là où il y en a. On a vu plus haut que tout le sud du cercle en recèle des quantités qui semblent importantes, mais qui sont actuellement inexploitées. Enfin, ce sont ces commerçants indigènes qui assureront dans les meilleures conditions le transport des bœufs et des chevaux que l'on exportera dans tout le Congo, qui en manque totalement soit comme viande de boucherie, soit comme moyen de transport ou de travail.

Les résultats obtenus à la mission de Bessou, où le R. P. Moreau a plus de cinquante têtes de bétail et une dizaine de chevaux, qui tous sont en bonne santé et se reproduisent normalement, prouvent que l'acclimatement est possible.

Si l'administration, dans ses nombreuses tentatives, a échoué presque complètement, cela tient à ce qu'elle n'a pas un personnel technique. On ne s'improvise pas bouvier ou éleveur et d'autre

part le personnel européen débordé de travail, souvent décimé par les maladies, ne pouvait s'occuper sérieusement et de façon continue de toute une série de détails, qui semblent bien peu de choses en théorie, mais qui, dans la réalité, sont tout.

La mission de Bessou n'a pas seulement résolu le premier problème qui se posait, l'acclimatement; elle a solutionné le second, l'utilisation des animaux. A la fin de 1904, elle avait trois charrues et des triqueballes qu'elle faisait traîner par des bœufs. Plusieurs tombereaux étaient conduits par des chevaux ou des ânes.

Il est à noter que, d'après les Pères, les animaux qui se portent le mieux sont ceux qui travaillent.

Les indigènes ont été très frappés de l'emploi de ces animaux pour travailler la terre ou pour transporter les grosses billes de bois que l'on utilise à la scierie.

On doit donc admettre que fatalement un courant commercial important s'établira entre le beau pays d'élevage qu'est le Moyen-Logone et le Congo proprement dit.

Il ne faut pas oublier que l'introduction de l'argent monnayé transformera complètement les habitudes et facilitera les transactions. L'échange, le troc est un procédé barbare de transaction : il est antiéconomique, car il ne facilite pas la circulation de la richesse. Nous ne devrons donc pas hésiter à payer sur place tous nos gardes régionaux, tous nos auxiliaires avec de la monnaie française et en employant surtout la monnaie divisionnaire. Avec l'échange, on réalise de plus gros bénéfices à chaque transaction, mais on en fait peu et finalement on gagne moins que si l'on avait employé l'argent, qui aurait permis de réaliser un plus gros chiffre d'affaires.

Enfin, lorsqu'on envisage les possibilités commerciales du Moyen-Logone, il ne faut pas ou-

blier que les marchandises venant d'Europe passeront par la Bénoué, ce qui leur permettra d'être importées relativement à bon compte. Alors que, venant par la voie Congo-Oubangui-Chari, leur transport reviendrait à 1.800 ou 2.000 fr. la tonne (au minimum), il y a tout lieu d'espérer que par la Bénoué elles n'auront à payer au maximum jusqu'à Léré que 450 francs la tonne et jusqu'à Laï (centre du cercle) 7 ou 800 francs. Ces chiffres, que nous établirons plus loin, montrent qu'au point de vue des relations avec la métropole le Moyen-Chari se trouvera dans des conditions sensiblement égales à celles du Moyen-Oubangui et de la Moyenne-Sangha.

Aussi il sera peut-être possible d'exporter dans quelques années du coton de la zone Binndéré-Foulbé, Léré, Lamé. Cela dépendra du fret que demandera la « Royal Niger Company » ou les sociétés rivales qui pourront se créer. Outre sa proximité de l'Europe au point de vue temps et prix de transport, le Moyen-Logone présente sur beaucoup de régions du Congo les deux avantages suivants : sa population est nombreuse (si on la compare, par exemple, aux sultanats du Haut-Oubangui où le commerce est cependant prospère) et, dans le pays, les animaux de bât, bœufs, ânes, chevaux, vivent depuis de longues années. On peut donc les utiliser pour compléter le réseau fluvial, qui dessert déjà bien la région. Les transports de marchandises pourront donc se faire, si l'on veut s'en donner la peine, sans employer le portage à tête d'homme, ce qui est un avantage inappréciable.

XII. — Résultats d'un an d'occupation.

Que nous a coûté le cercle du Moyen-Logone durant sa première année d'occupation ? Que nous a-t-il rapporté ?

Voici un tableau résumé des dépenses que nous y avons faites :

Solde du capitaine Faure, du chef de station Antony, de l'adjudant Tixier, du sergent Dumons.	12.051	fr.
Indemnités diverses pour les mêmes.........	5.962	50
Vivres pour les mêmes.....................	5.900	»
Solde de 55 gardes régionaux et de 8 laptots..	14.760	»
Nourriture des gardes régionaux, de leurs femmes, des travailleurs..................	10.386	»
Payement de porteurs et pagayeurs..........	1.000	»
Construction du poste......................	4.000	»
Divers : outils, cadeaux, cartouches..........	2.000	»
Affermage de la rive gauche du Logone (payé à Gaourang)............................	3.000	»
Part proportionnelle dans les dépenses d'administration générale du Territoire du Tchad..	6.500	»
Total général........	65.559	50

Nous devions en outre à Gaourang pour l'affermage de la rive gauche du Logone : 100 chevaux et 100 bœufs. Nous ne les mentionnons que pour mémoire, car nous les porterons de la même manière au chapitre recettes.

En chiffres ronds, le Moyen-Logone nous a donc coûté 66.000 francs.

Les dépenses ont été très largement décomptées : ainsi nous avons porté au compte du cercle toutes les dépenses faites pour M. le chef de station Antony, bien qu'il n'y soit resté réellement que trois mois (juin-fin août) et que pendant le reste du temps il ait été en cours de rapatriement ou en congé de convalescence. De même nous avons compté toute la solde et les accessoires de solde de l'adjudant Tixier, qui pendant ses cinq mois de service est resté trois mois à la mission Lenfant, où il ne rendait au cercle que des services indirects, et un mois dans le cercle de Fort-Archambault à opérer contre les Ouaddaïens.

De même pour la force armée, nous n'avons pas tenu compte des incomplets, qui à certains moments se sont élevés à une dizaine d'hommes, ni de ce que vingt-cinq hommes ont opéré avec l'adjudant Tixier en dehors du cercle durant tout le mois de mai.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'Administration a réalisé une assez grosse économie sur la ration des Européens, qui pendant certaines périodes n'en ont pas touché du tout et pendant d'autres n'en ont touché qu'une fraction.

On le voit, le chiffre de 66.000 francs est un chiffre de dépenses maxima, qui en réalité n'a pas été atteint.

Voici, d'autre part, quelles ont été les recettes :

Viande fraîche, 6.525 kilos à 1 fr. 25.........	8.154 25
Mil, 60.185 kilos à 0 fr. 10..................	6.018 50
Grands chevaux, 70 dont 60 chevaux à 150 fr..	9.000 »
— — 10 juments à 200 fr..	2.000 »
Petits chevaux, 325 dont 100 pour Gaourang..	*Mémoire*
— — 175 chevaux à 75 fr.	13.125 »
— — 50 juments à 100 fr.	5.000 »
Bœufs, 300 dont 100 pour Gaourang..........	*Mémoire*
— — 150 bœufs à 20 fr. chacun...	3.000 »
— — 50 vaches à 30 fr. chacune..	1.500 »
Anes, 4 à 10 fr. chacun.....................	40 »
Pirogues, 19 à 10 francs pièce...............	190 »
Ivoire, 300 kilos à 5 fr. le kilo..............	1.500 »
Corvées pour la construction du poste, 20.000 journées à 0 fr. 20........................	4.000 »
Porteurs et pagayeurs 2,000 journées à 0 fr. 50.	1.000 »
Boubous, 121 à 12 fr. pièce..................	1.452 »
Selles et brides, 42 à 10 fr. pièce...........	420 »
Natron, 6 kilos à 0 fr. 70....................	4 20
Impôt en argent............................	520 »
Total..........	56.923 95

Ne voulant pas montrer une situation plus brillante qu'elle ne l'est en réalité, nous avons admis des évaluations de prix qui sont faibles. Nous avons aussi tenu compte de circonstances

défavorables pour le cercle et dont il n'est pas responsable. Ainsi, nous n'avons compté l'ivoire que 5 francs le kilo, parce que nous savons qu'une partie a dû être vendue à Fort-Lamy, au prix de 3 et 4 francs le kilo, pour alimenter la caisse de l'agent spécial, qui était vide et qui devait effectuer des payements pour assurer certains services indispensables. Ce cas de force majeure a nui au cercle du Moyen-Logone ; car si, comme cela est normal, son ivoire était descendu à Brazzaville, il aurait été vendu au moins 8 francs le kilo et l'Administration locale aurait en outre perçu un droit de sortie de 2 francs par kilo, alors que l'ivoire vendu à Fort-Lamy et exporté sur Tripoli ou Yola n'en a payé aucun.

Il faut ajouter que le capitaine Faure a distribué aux villages ruinés par les razzias et par la famine du mil, des chevaux, des cabris, des poules, etc., pour une valeur d'environ 6.000 fr.

Il en résulte donc que le Moyen-Logone a produit du 3 juin au 31 mai 1904 une somme globale que l'on peut évaluer à 63.000 francs. Pendant la même période, il en a coûté 66.000 francs. Le déficit apparent est donc d'un vingtième.

Mais, si l'on tient compte en outre de ce que la solde, les indemnités de séjour, la nourriture du capitaine Faure, de l'adjudant Tixier et du sergent Dumons (14.107 fr. 50) ont été payées par le budget colonial, on arrive à établir que le cercle du Moyen-Logone a rapporté dès la première année au budget local.

Nous ne voulons pas dire par là qu'administrativement le budget local a encaissé de l'argent, car ce n'est pas exact, mais bien qu'il a vu son capital s'augmenter de la valeur des troupeaux, qui sont restés dans les postes à la fin de l'exercice, et de ceux qui ont été remis à titre d'avance à Gaourang, ou qui ont été donnés à des villages ruinés pour leur permettre de se relever, de

prospérer et de payer l'impôt les années suivantes. Ces derniers constituent un placement de père de famille, qui ne ressort pas dans des pièces de comptabilité, mais qui n'en est pas moins réel.

Comment évaluer la protection que nous avons donnée au pays en entravant le commerce des esclaves, en dispersant et en détruisant les razzias fellatas, en permettant enfin aux marchands de circuler librement sur un certain nombre de routes ?

Par l'occupation du seul point de Laï, par les reconnaissances faites, par les sages mesures de police et d'administration prises par le capitaine Faure, nous avons sauvé la vie ou la liberté, d'une façon directe ou indirecte, à 4 ou 5.000 indigènes.

Ne sont-ce pas là de fort beaux résultats, qui permettent d'avoir de belles espérances pour l'avenir ?

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'aux colonies comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, il faut semer avant de récolter et que toujours un long espace de temps s'écoule entre les semailles et la moisson. Il serait donc injuste de demander qu'un budget s'équilibre dès la première année. Si l'on y arrivait, il y aurait grand'chance que ce soit en tuant la poule aux œufs d'or.

Somme toute, le capitaine Faure peut être fier de ce qu'il a obtenu en un an, avec des moyens très faibles et bien inférieurs à ceux que nous aurions voulu pouvoir mettre à sa disposition. Grâce à son énergie, à ses qualités d'organisateur, à son activité inlassable, il est arrivé à y suppléer en partie, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que la pénurie de personnel, dans laquelle nous nous trouvions, nous ait empêché de lui envoyer du monde pour occuper un point sur le Logone occidental à hauteur du 8e degré, aussitôt

après le combat de Bipia et pour créer un poste à Léré immédiatement après le départ de la mission Lenfant. Ces deux mesures s'imposaient et auraient permis de ne point perdre le fruit des gros efforts, qui avaient été faits.

Mais nulle part, sur le Territoire du Tchad, il n'y avait de réserve où l'on pût puiser pour faire face à l'imprévu, ce qui fait qu'au lieu de diriger les événements, on était presque entièrement à leur merci.

CONCLUSION

Le cercle du Moyen-Logone est, parmi les cercles du Territoire du Tchad, un de ceux qui a devant lui le plus bel avenir, si l'on veut se décider à lui donner l'organisation qui lui convient et à y affecter la première mise de fonds indispensable pour assurer la réussite d'une entreprise quelconque.

Nous avons occupé Laï, le point central du cercle, et nous avons fait quelques reconnaissances. Est-ce suffisant? Non. — Avec deux ou trois Européens à Laï et une soixantaine de gardes régionaux, il est impossible d'avoir une action efficace sur les 64.000 kilomètres carrés qui composent le cercle.

Il faut créer au moins deux postes d'Européens, l'un à ou près de Yérokol (Logone occidental), l'autre à Léré (le lieutenant-colonel Gouraud vient de faire occuper ce dernier point).

Dès que l'occupation de Laï fut effectuée, nous nous rendîmes compte de la nécessité d'occuper le sud-ouest du cercle et voici ce que le commandant de région du Chari écrivait de Laï au commandant du Territoire du Tchad en lui rendant compte du combat de Péni (lettre n° 73 du 10 juin 1903) :

« Le mal est donc plus grand que nous ne le supposions et il me paraît indispensable de nous

montrer sur le Haut-Logone le plus rapidement possible, de nous y installer et d'occuper un pcint près du confluent du Ba (Logone) avec la Mambéré et le Lim, de façon à commander la route signalée par le capitaine Lœfler, comme partant de Ngaoundéré et celles qui ont leur origine à Rei-Bouba, si nous ne voulons pas occuper dans cinq ou dix ans un pays dévasté, ruiné et par suite sans valeur.

« Je sais qu'il y a les questions d'ordre budgétaire qui sont là, mais je ne doute pas qu'éclairés sur la situation, M. le commissaire général et M. le ministre des Colonies ne donnent des instructions pour faire cette occupation indispensable, que je n'avais pas prévue dans mon projet du budget de 1904, n'étant pas renseigné sur la situation vraie de cette partie de ma région.

« D'ailleurs il semble que cette occupation pourra se faire sans de grandes dépenses, puisque les Foulbés sont très mal armés et offrent peu de résistance. Une grande partie d'entre elles seront payées par l'impôt et l'excédent sera plus que largement compensé par les bénéfices de toute sorte que le Territoire en tirera dans l'avenir.

« Je crois, en effet, qu'il n'est pas exagéré d'admettre que, dans la région comprise entre le 10[e] et le 7[e] degré Nord, le Baria, le Chari et la frontière allemande, dix mille personnes sont annuellement tuées, meurent de fatigue, de faim ou sont exportées comme esclaves.

« C'est là une perte sèche, de la main-d'œuvre qui disparaît, des gens qui pourront payer dans l'avenir l'impôt de capitation, et, sans parler d'humanité et des charges que nous avons assumées en signant notamment l'Acte général de Bruxelles, promulgué le 12 février 1892, notre intérêt nous dicte la conduite que nous devons tenir. »

Nous avons constaté depuis, avec regret, que

nous ne nous étions pas trompé dans nos prévisions, puisque malgré l'activité déployée autour de Laï, malgré la reconnaissance de la branche occidentale du Logone, les Fellatas, oubliant la leçon de Péni, n'ont pas hésité à venir s'installer à Bipia (35 kilomètres de Laï) et à razzier les environs.

Doit-on espérer que le désastre que leur a infligé le capitaine Faure les empêchera de revenir ? Il ne faudrait pas trop y compter.

Ils n'oseront plus s'aventurer dans le voisinage de Laï, mais ils iront ravager les pays au sud du 8e degré qui échappent à la fois à l'action de Laï et à celle de la Sangha.

L'occupation seule les contiendra, car en Afrique, comme ailleurs, c'est la seule chose qui compte.

Il suffirait d'occuper Yérokol ou un point voisin avec deux Européens et trente-cinq ou quarante hommes pour être sûr de ne plus voir de razzias importantes venir de Ngaoundéré ou du Boubandjida ravager le Haut-Logone.

Ce poste est indispensable en outre pour assurer notre liaison avec la Haute-Sangha (il serait encore à 250 kilomètres de Koundé) et il nous permettra, en même temps, d'exploiter un pays riche en caoutchouc et en ivoire, c'est-à-dire en produits que l'on exporte en Europe, et où l'on trouve aussi de nombreux chevaux que l'on pourra utiliser dans le reste du Congo.

Le ravitaillement de ce poste se fera facilement et économiquement, puisque les baleinières et sans doute les vapeurs peuvent, aux hautes eaux, remonter le Logone jusqu'à Yérokol.

Comme on l'a vu plus haut, le lieutenant-colonel Gouraud a fait occuper Léré au commencement de 1905.

Nous allons donc pouvoir asseoir dès maintenant notre autorité sur Binnder-Foulbé, sur

le pays des Moundangs, sur la région du Toubouri, qui présente un grand intérêt parce qu'elle compte 100.000 habitants environ et que tout ce pays du Mayo-Kabi est une voie de passsage que l'on est forcé d'utiliser.

Sans être en effet aussi optimiste que le commandant Lenfant, on doit reconnaître que c'est, pour le moment, la seule voie d'accès, permettant de mettre en valeur et d'exploiter la partie du bassin du Chari, qui est à l'ouest d'une ligne passant sensiblement par Abécher, Fort-Archambault et les sources du Bahr-Sara.

Il faudrait en effet renoncer à y faire quoi que ce soit de sérieux au point de vue commercial (en attendant la construction et l'ouverture du Transsaharien), si l'on ne pouvait y accéder que par la voie Congo-Oubangui-Gribingui, car les frais de transport y sont très élevés (de 1.310 à 2.110 francs la tonne) et qu'en même temps cette voie est loin d'avoir une capacité de transport illimitée.

Il en sera d'ailleurs ainsi tant qu'un chemin de fer ne sera pas construit au moins entre Fort-de-Possel et Fort Crampel.

La quantité de marchandises à transporter est en effet loin de rester constante. Les besoins augmentent tous les jours. Il y a quelques années il ne transitait sur la piste Fort-de-Possel-Fort-Crampel que des charges pour l'administration, mais il n'en est plus de même aujourd'hui et l'on peut admettre que dès cette année la Ouahmé-Nana exportera environ 100 tonnes de produits (ivoire et caoutchouc) et elle importera une quantité de marchandises à peu près égale. Au fur et à mesure qu'elle s'étendra dans sa concession (elle en occupe à peine le quart), son commerce s'augmentera et par suite le tonnage des marchandises qu'elle fera transiter croîtra aussi. De son côté, l'Administration aura à compléter l'occupation du Haut-Chari et celle du cercle

du Bahr-Sara Inférieur, en créant de nouveaux postes tant dans le bassin du Bahr-Sara que dans la région voisine du lac Iro. Il faut espérer, d'autre part, que des factoreries s'ouvriront au nord du 7e degré de latitude.

Tout cela permet de prévoir qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard un transit relativement important passera à Fort-de-Possel à destination de toute la partie du bassin du Chari, qui est en amont du confluent du Bahr-Sara, et qu'un courant inverse se produira. Or peut-on admettre que, même lorsque la route sera construite entre Fort-Crampel et Fort-de-Possel et qu'un service de traction animale y fonctionnera normalement, il sera possible d'y faire passer 1.000 ou 1.500 tonnes ? C'est peu probable.

Il faut donc à tout prix décongestionner cette voie encombrée et utiliser l'autre, qui justement desservira le reste du bassin du Chari. Si l'on n'agissait point ainsi, ni l'une ni l'autre de ces deux régions ne pourraient se développer normalement, les tarifs de transport restant toujours très élevés en vertu de la loi de l'offre et de la demande.

Tant que les marchandises à transporter seront d'un tonnage plus élevé que celui qu'on peut faire transiter, les prix de transport resteront au taux actuel, qui empêche le commerce de prendre tout l'essor que l'on peut entrevoir.

Il s'ensuit que, même si les prix de transport pour le Moyen-Logone, le Kanem, le Baghirmi, étaient les mêmes en prenant soit la voie du Congo, soit celle de la Bénoué, il serait nécessaire d'organiser la seconde pour dégager la première.

Voyons donc ce que sont ces deux voies en les comparant entre elles.

Est-il raisonnable de songer à envoyer du ravitaillement ou des marchandises à destination de Léré ou de Laï, c'est-à-dire du Moyen-Logone tout entier, soit en faisant des transports par

terre de Fort-Archambault à Laï (260 à 280 kilomètres), alors qu'il n'y a que 300 kilomètres entre Léré et Laï en utilisant la route de terre, soit en se servant de la voie d'eau formée par le Chari et le Logone, ce qui nécessite le détour par Fort-Lamy, lorsqu'on sait que la « Royal Niger Company » vient de nous demander 375 francs (à titre d'essai, il est vrai) pour le transport d'une tonne de Forcados à Léré, ce qui fait que la tonne reviendra à ce point à 450 francs en comptant très largement le fret de France à Forcados et les frais de manutention?

Pour répondre à cette question, il suffit de reproduire les tarifs du chemin de fer de Matadi, que l'on applique depuis le 1er juillet 1905, en y comprenant les taxes de manipulation :

Matadi-Stanley-Pool.

1. — Plein tarif : vins et liqueurs de 15° et plus, étoffes, tissus, perles, cauris, poudre, monnaie	1.000	fr.
2. — Matériaux de construction, pièces de bateaux	610	»
3. — Riz	513	»
4. — Autres marchandises	220	»

Stanley-Pool-Matadi.

1. — Ivoire	1.000	fr.
2. — Caoutchouc	444	»
3. — Autres	200	»

ce qui fait que la tonne moyenne revient, en chiffres ronds, à 500 francs à la montée et 300 francs à la descente.

Si l'on ajoute le prix du fret pour remonter soit jusqu'à Ouesso, soit jusqu'à Bangui (360 francs à la montée, 162 francs à la descente, pour ce dernier point), on voit que les marchandises arrivent à Léré à un prix bien inférieur à celui que l'on paie pour atteindre soit la Haute-Sangha, soit le Haut-Oubangui, où l'on fait un commerce fort

important, malgré la lenteur des communications et les prix de transport très élevés.

Par suite, on peut prédire au Moyen-Logone un beau développement commercial, si l'on utilise la voie de la Bénoué.

Etudions maintenant la seconde partie du problème : Le Mayo-Kabi-Toubouri-Logone est-il une voie de pénétration pratique pour atteindre le Baghirmi et le Kanem ?

Calculons pour cela le prix de revient par les deux voies concurrentes en prenant pour base les arrêtés du 31 août et du 5 décembre 1904 du Commissaire général du Congo français et en admettant que l'on applique les mêmes tarifs à la voie Logone, la règle du tarif de montée double de celui de descente, lorsqu'il s'agit d'une voie fluviale, étant conservée.

Nous avons ainsi :

1. — **Voie Congo-Oubangui-Gribingui.**

	TARIF MINIMA	TARIF MAXIMA
France-Matadi	45 fr.	45 fr.
Matadi-Stanley-Pool	220 »	1.000 »
Stanley-Pool-Bangui	360 »	360 »
Bangui-Fort-de-Possel	50 »	50 »
Fort-de-Possel-Fort-Sibut	216 »	216 »
Fort-Sibut-Fort-Crampel	324 »	324 »
Fort-Crampel-Fort-Archambault	66 »	66 »
Totaux	1.281 fr.	2.061 fr.

2. — **Voie Bénoué-Toubouri-Logone.**

France-Léré ou Tréné	450 fr.	
Léré-Ompi	108 »	(6 myriamètres)
Ompi-Déro	50 »	(10 —)
Déro-Eré	54 »	(3 —)
Eré-Fort-Lamy	65 »	(35 —)
Fort-Lamy-Fort-de-Cointet	64 »	(20 —)
Fort-de-Cointet-Fort-Bretonnet	88 »	(26 —)
Fort-Bretonnet-Fort-Archambault	116 »	(33 —)
Total	985 fr.	

Il est à noter que les tarifs appliqués dans les bassins du Congo et du Chari ne sont pas les mêmes, puisque pour 10 myriamètres on paye dans le premier cas 50 francs et dans l'autre 32 fr. Il est probable qu'on les unifiera en augmentant les seconds, ce qui est rationnel, puisque le Chari est un bassin fermé où on a de grosses difficultés à amener des embarcations métalliques dont il faut porter les pièces à dos d'homme, pendant qu'il est beaucoup plus facile d'en faire parvenir de semblables en amont des rapides de Bangui.

Aussi, nous estimons que la tonne reviendra en réalité, à Fort-Archambault, à 1.100 francs lorsqu'on lui fera suivre la voie de la Bénoué.

Mais, dans ce calcul, nous avons admis que l'on pourrait utiliser le Toubouri et le Sienlé, pour faire des transports par eau (l'avantage qu'il y a à chercher à employer le Sienlé est qu'à la fois on utiliserait plus longtemps la voie d'eau et que d'un autre côté tous les transports par terre se feraient en territoire français, tandis que, si l'on remonte le Toubouri jusqu'à Domo, il faut faire du portage en pays allemand, de Domo à Dioikoidi, ce qui nécessiterait des arrangements spéciaux).

Or, si l'on s'en rapporte aux constatations faites par MM. d'Adhémar et Audoin, il ne paraît pas certain que l'on puisse utiliser le Toubouri et le Sienlé. Aussi faut-il prévoir le cas où le capitaine Faure, qui est en train de continuer les études faites en 1905 et 1904, tout en faisant un essai pratique (il est chargé de faire passer par là un convoi de 42 tonnes de ravitaillement), constaterait que les années de pluie moyenne on ne peut naviguer sur le Toubouri et le Sienlé avec des embarcations calant 60 centimètres en charge. Il faudrait alors faire des transports par terre directement de Léré ou de Tréné à Eré en utilisant les chevaux et les bœufs, qui se trouvent dans la

région. La route aurait ainsi 20 myriamètres et le transport d'une tonne coûterait sur ce secteur 360 francs, au lieu des 212 francs prévus pour la voie Ompi-Déro-Eré.

Dans ce cas, la tonne reviendrait à Fort-Archambault à 1.250 francs, c'est-à-dire sensiblement au même prix que la tonne remontant par l'Oubangui, lorsqu'elle profite du tarif minima sur le chemin de fer de Matadi.

Ces chiffres montrent avec éloquence quel intérêt nous avons (actuellement) à utiliser la voie de la Bénoué, que les négociateurs du traité du 4 février 1894 ont tenu à nous réserver. Elle nous procurera à la fois une économie d'argent et de temps. Or, on sait quelle est l'importance de ces deux facteurs dans toute entreprise commerciale ou de colonisation.

On peut admettre, en effet, qu'une tonne de marchandise venant de France met au minimum 110 jours pour atteindre Fort-Lamy en prenant la voie du Congo et 75 à 80 seulement en remontant la Bénoué.

On voit de suite l'intérêt que nous avons à établir nos communications postales par cette route entre la France et Fort-Lamy. Dernièrement, d'ailleurs les Allemands ont ouvert un bureau postal international à Kousseri.

Les seuls reproches que l'on puisse faire à cette route sont d'un côté qu'elle traverse deux territoires étrangers, ce qui peut présenter quelques inconvénients, bien que la liberté de transit nous soit garantie par l'Acte général de Berlin et la convention du 4 février 1894, et, de l'autre, que ce sont des compagnies étrangères qui bénéficieront du mouvement commercial que nous créerons.

Il est facile de répondre que, tant que le chemin de fer du Congo français ne sera pas construit et ouvert, nous resterons tributaires d'une voie

étrangère, le chemin de fer de Matadi, pour l'exploitation de tout le Congo intérieur.

Ne peut-on pas espérer aussi qu'un jour ou l'autre une compagnie française s'installera dans la Bénoué pour y exécuter nos transports ou que tout au moins une compagnie internationale se constituera pour utiliser la voie Bénoué-Toubouri-Logone, dont les Anglais et les Allemands ont besoin pour pénétrer dans le Bornou?

L'utilisation de la Bénoué, préconisée par Mizon et Lœfler, et sur laquelle le commandant Lenfant a attiré l'attention du grand public, est donc nécessaire actuellement et constitue un progrès notable, qui permettra de donner un premier essor au commerce du bassin du Bas-Chari.

Mais il ne faut se faire aucune illusion : si l'on ne fait pas de Ompi au Logone un canal sur lequel on pourra naviguer toute l'année, en même temps qu'un chemin de fer de Tréné à Ompi, on n'aura qu'une solution provisoire.

Encore, même dans ce cas, et en escomptant les réductions de tarifs qui se produiront fatalement dans l'avenir, il est difficile d'admettre que le prix de transport d'une tonne de France au Baghirmi puisse descendre au-dessous de 400 fr. Comment, avec un tel tarif, songer à exporter des matières encombrantes et de valeur moyenne, comme le coton?

Le problème ne sera résolu que lorsque le Transsaharien permettra de faire des transports de Zinder à la Méditerranée aux tarifs qu'indique M. Leroy-Beaulieu, 70 à 80 francs la tonne pour les marchandises ordinaires, et 50 à 45 francs pour les marchandises de faible valeur. On pourra alors, au moyen du Transsaharien prolongé jusqu'au Baghirmi, desservir ce pays à des tarifs variant entre 110 et 120 francs la tonne

pour les marchandises de première catégorie et de 50 à 60 francs pour celles de la seconde.

Le jour où il en sera ainsi, le bassin du Tchad verra une véritable révolution économique se produire.

Mais cela n'aura lieu, au plus tôt, que dans quinze ou vingt ans, et d'ici là, il faut vivre, assurer le développement du pays à tous les points de vue d'une part en lui permettant de doubler sa population, grâce à la sécurité, à des mesures de prévoyance et à l'introduction de l'hygiène, qui est presque inconnue, et de l'autre, en transformant tous les indigènes en consommateurs de produits manufacturés en Europe.

Pour cela, il faut se mettre sans retard à construire les tronçons de route nécessaires pour joindre les portions de cours d'eau utilisables. On a vu que c'est un travail relativement facile, puisque leur longueur totale doit être de 90 ou de 200 kilomètres, suivant que l'on pourra ou non utiliser le Toubouri et le Sienlé.

Il importe, avant tout, de savoir ce que nous voulons, et d'agir ensuite en conséquence.

Notre seul désir est-il de pouvoir teinter de nos couleurs cette partie de la carte d'Afrique ? N'y sommes-nous allés que pour y faire de la géographie et des sciences pures ?

Dans ce cas, nous pouvons nous abstenir d'engager de nouvelles dépenses.

Mais est-ce là le but poursuivi ? Ne voulons-nous pas au contraire mettre en valeur, aussi rapidement que possible, les territoires qui nous sont reconnus par la diplomatie européenne, et cela à la fois dans l'intérêt de la métropole et dans celui des indigènes que nous voulons civiliser et faire sortir de la barbarie où ils vivent ?

Il faut alors organiser la région, comme nous l'avons dit plus haut. Les habitants se soumettront d'autant plus volontiers qu'ils nous ver-

ront occuper le pays avec des moyens suffisants et un peu de méthode.

On doit reconnaître que dans l'ensemble les populations sont bien disposées à notre égard. Nous avons donc intérêt à profiter de l'état d'esprit créé par la dispersion des razzias fellatas et par la suppression de la traite des esclaves pour asseoir définitivement notre autorité. Si l'on tardait, cela deviendrait peut-être plus difficile, car l'heure psychologique serait passée.

Comme nous l'avons montré, le Moyen-Logone a une valeur propre : il est riche et d'un accès relativement facile, si l'on se sert de la Bénoué. Il pourra écouler ses produits plus facilement que bien des points du Congo, pendant qu'il enverra dans ce pays des animaux, bœufs et chevaux, qui lui manquent totalement et lui sont indispensables pour assurer son développement agricole.

Enfin, le Moyen-Logone est une porte ouverte sur le bassin inférieur du Chari, qui permettra de tenter le relèvement et l'exploitation de ce pays, qui est pauvre surtout parce qu'il a été dévasté depuis des siècles par des conquérants noirs dont le dernier a été Rabah.

ERRATUM

Page 38, 18e ligne, lire : 8°54′15″ au lieu de 9°54′15″.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.



Djiman
Koualoum
Méo
Eré
Bala
llim
Croix de Niellim (Nal)
Quétata Mt. 464m
407
338
Péroum
CHARI
Salamat
Déau
A



Bulletin du Comité de l'Afrique française.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION ANNUELLE

POUR LES ADHÉRENTS NOUVEAUX AU

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANCAISE

Ce bulletin et les souscriptions doivent être adressés à M. le Trésorier du Comité 21, rue Cassette, à Paris.

Je souscris au Comité de l'Afrique Française *pour la somme de* (1) ____________

Que je verserai tous les ____________ *entre les mains de* M. LE TRÉSORIER DU COMITÉ, *21, rue Cassette, à Paris;*

Que je prie M. LE TRÉSORIER *de vouloir bien faire percevoir tous les* ____________ *à l'adresse suivante* (2).

Cet engagement, *pris pour faciliter les calculs budgétaires du Comité,* est révocable à ma volonté.

A ____________, *le* ____________ *190* .   SIGNATURE :

ADRESSE : ____________

(1) Le minimum de la cotisation annuelle est fixé à **VINGT FRANCS** (ou **QUINZE FRANCS** pour les fonctionnaires coloniaux, l'armée et les membres de l'enseignement.)

(2) Effacer l'une ou l'autre formule.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01025 2781

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

Président : le prince AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.
Vice-présidents : MM. E.-M. DE VOGUÉ, Membre de l'Académie Française, et SIEGFRIED, Député, ancien Ministre.
Trésorier : M. RENÉ FOURET.
Secrétaire général : M. AUGUSTE TERRIER.
Secrétaires : MM. ROBERT DE CAIX et ERNEST VINCENT.

Siège du Comité : **21, rue Cassette, Paris (6e).**

Tout Français souscripteur d'une somme au moins égale à 20 francs devient adhérent du Comité de l'Afrique Française et reçoit le *Bulletin* mensuel du Comité. Le minimum de cotisation est fixé à 15 francs pour les fonctionnaires coloniaux, l'armée et l'enseignement.

L'objet des souscriptions recueillies est :

D'organiser des missions d'exploration et d'études économiques dans les régions africaines soumises ou à soumettre à notre influence ;

D'aider aux missions organisées par le gouvernement ou par les associations géographiques et coloniales ;

De développer l'influence française dans les pays indépendants d'Afrique ;

D'encourager les travaux politiques, économiques et scientifiques relatifs à l'Afrique ;

De poursuivre des études et recherches destinées à préparer ou à appuyer les établissements privés de nos nationaux dans ces régions ;

De tenir les adhérents régulièrement au courant des faits concernant l'Afrique, spécialement au point de vue de l'action des nations européennes colonisatrices.

Un spécimen gratuit du Bulletin *est envoyé franco à toute demande.*

Paris. — Imprimerie F. Levé, 17, rue Cassette.

